

SOMMAIRE

Dédicace.....	I
Acronymes.....	II
Avant-propos.....	III
Introduction Générale.....	1
Problématique.....	4
Méthodologie.....	15
PREMIERE PARTIE: LES CARACTERISTIQUES TERRITORIALES D'UNE PETITE VILLE	
Chapitre I: Cadre géographique et organisation spatiale.....	22
I- Cadre géographique.....	23
II- Organisation spatiale.....	27
Chapitre II: Les données humaines.....	34
I- Dynamique démographique.....	34
II- Composition de la population.....	44
DEUXIEME PARTIE: NIVEAU D'EQUIPEMENT ET ACTIVITES URBAINES	
Chapitre I: La diversité des équipements.....	48
I- Equipements et services sociaux de base.....	50
II- Equipements et services marchands.....	59
III- Equipements de services administratifs et techniques.....	61
IV- Equipements socio-collectifs et sportifs.....	63
V- Voirie et assainissement.....	64
Chapitre II: Activités urbaines et niveau de vie des populations.....	67

I- Les activités urbaines.....	67
II- Le niveau de vie des populations.....	70
TROISIEME PARTIE: PROBLEMATIQUE DES RVC:	
ECHANGES ET VIE DE RELATION	
Chapitre I: Le cadre institutionnel.....	79
I- Diagnostic de l'institution municipale.....	80
II- Gouvernance locale.....	85
Chapitre II: Animation du territoire.....	92
I- Echanges et vie de relation.....	92
II- Les flux structurants.....	98
CONCLUSION GENERALE.....	127
Tableau des matières.....	130
Annexes	
Bibliographie	
Questionnaires	
Guides d'entretien	
Liste des cartes	
Liste des graphiques	
Liste des tableaux	
Liste des encadrés	
Liste des images	

DEDICACE

Je dédie ce travail à la mémoire de mes défunts parents:

- Mon père BOUBACAR DIOCOU
- Mon oncle SIAKA DIOCOU

Tous très tôt arrachés à notre affection. Ils méritent, par conséquent, reconnaissance et prières.

Qu'Allah le Tout Puissant, le Miséricordieux, l'Eternel, le Compatissant, les accueils dans son paradis céleste.

Amen !

A mes parents, plus particulièrement à ma Mère MAÏMOUNA GOMIS, inlassable éducatrice, et mes oncles BACARY NDIAYE et MALAMINE NDIAYE, à qui j'exprime toute ma reconnaissance pour les efforts et sacrifices consentis à mon égard.

ACRONYMES

ADIS – Association pour le Développement Intégré du Sénégal.

ADM – Agence de Développement Municipal.

AGETIP – Agence d’Exécution des Travaux d’Intérêt Publics contre le Sous-emploi.

ANSO – Agence Nationale de la Statistique et de la Démographique.

APE – Association des Parents d’Elèves.

ASUFOR – Association des Usagers du Forage.

CEDA – Commission Electorale Départementale Autonome.

CEM – Collège d’Enseignement Moyen.

CLAC – Centre de Lecture et d’Animation Culturelle.

CMS – Crédit Mutuel du Sénégal.

CSE – Centre de Suivi Ecologique.

DAT – Direction de l’Aménagement du Territoire.

DCL – Direction des Collectivités Locales.

GERAD – Groupe d’Etude de Recherche et d’Aide à la Décision.

ICP – Infirmier Chef de Poste.

IDE – Inspection Départementale de l’Education.

IDEN – Inspection Départementale de l’Education Nationale.

MCD – Médecin Chef de District.

NTIC – Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication.

OCB – Organisation Communautaire de Base.

OMD – Objectifs du Millénaire pour le Développement.

ONG – Organisation Non Gouvernementale.

PDU – Plan Directeur d’Urbanisme.

PEPAM – Programme d’Eau Potable et d’Assainissement pour le Millénaire.

PIC – Programme d’Investissement Communal.

PROCAS – Programme d’Appui au Développement Socio-économique pour la Paix en Casamance.

PUR – Plan d’Urbanisme de Référence.

RGHP – Recensement Général de l’Habitat et de la Population.

RN6 – Route Nationale N°6.

RVC – Relations Ville-Campagne.

SCOFI – Programme National pour la Scolarisation des Filles.

SDADL – Service Départemental d’Appui au Développement Local.

SDDR - Service Départemental de Développement Rural.

SONATEL – Société Nationale des Télécommunications.

SSB – Services Sociaux de Base.

TER – Thème d’Etude et de Recherche.

UMEC – Union des Mutuels d’Epargne et de Crédit/Sédhiou.

UMEAOA – Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

UNICEF – Fond des Nations Unies pour l’Enfance.

AVANT-PROPOS

Alors que timidement amorcée au début des années 70 par les Etats de l'Afrique de l'Ouest, la politique de décentralisation et d'aménagement du territoire connut des avancées significatives vers la fin de la décennie 80.

Au Sénégal, les politiques de décentralisation et de régionalisation des années 90 ont engendré des mutations dans l'organisation spatiale des territoires. Elles ont permis l'émergence de nouveaux pôles urbains qui jouent un rôle tampon entre les campagnes et les grandes villes. Ces centres intermédiaires, dotés d'équipements structurants, constituent des lieux de redynamisation des Relations Ville-Campagne (RVC). Ces relations s'appuient sur plusieurs flux caractéristiques.

Ainsi, notre choix d'aborder la problématique de l'animation du territoire dans un centre intermédiaire, s'explique d'une part, par la conjoncture socio-économique qui a fini de se propager dans les grandes villes, et d'autre part, par l'existence d'équipements structurants au niveau de ces échelons inférieurs de la hiérarchie urbaine.

Le choix de Goudomp n'est pas fortuit. En effet, la ville occupe une position stratégique au niveau de l'Axe Sud, sur la rive gauche du fleuve Casamance. Elle se situe au carrefour de plusieurs voies de communication et non loin de la frontière avec la Guinée-Bissau. Goudomp a abrité dès le lendemain des Indépendances le premier centre de pêche polarisant toute la Casamance. La ville est de nos jours marquée par d'importantes dynamiques démographiques qui peuvent être en partie expliquées par les effets du conflit casamançais qui a occasionné l'abandon de plusieurs villages dont Goudomp constitue le réceptacle pour ces populations déplacées.

A travers l'analyse des dynamiques en cours, cette modeste étude ambitionne d'attirer l'attention sur l'importance des équipements structurants au niveau d'un centre intermédiaire et leur rôle dans la structuration des territoires.

Aussi avons-nous œuvré à la limite de nos moyens, malgré les difficultés de tout ordre, à la réalisation de ce modeste TER. Le soutien et l'appui conseil de personnes qui n'ont ménagé aucun effort ont permis de donner corps à ce travail. A cet effet, nous pensons qu'il ne relève pas d'un pur formalisme de vouloir remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

A ce titre, nos remerciements vont particulièrement à:

Mr Amadou DIOP qui a accepté de guider nos premiers pas dans un champ aussi complexe que celui de la recherche. Il a mis volontiers à notre disposition toute une documentation et un cadre de travail très adéquat, le GERAD. Sa méthode de travail nous a inculqué l'esprit de groupe et de partage. Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères. A tout le personnel du cabinet GERAD, plus particulièrement à Abou Dia, Mountaga Diallo, Cheikh Moussa Camara et Aby Ndaw de leur disponibilité et appui conseil.

A tous les professeurs du département de géographie.

A travers le nom de notre responsable, Awa Ndour, à tous les camarades de la promotion GERAD-2010, à tous les camarades du département de géographie.

Aux messieurs Souleymane Diop et Sidy Diéye du CSE pour leur appui à la confection des supports de cartes.

J'exprime toute ma reconnaissance et ma gratitude à l'égard de mes parents sans la volonté de qui je n'aurais connu le chemin de l'école. Nous remercions nos frères et sœurs, cousins et cousines qui nous ont toujours soutenus dans nos études. A cet effet, nous réservons une mention spéciale à notre cousin Ousmane Diony Ndiaye pour ses encouragements, ses conseils réguliers et son soutien financier et matériel constant depuis notre première année à l'université.

Plus que des amis, j'exprime avec mon amitié fidèle et ma chaleureuse estime, mes plus sincères remerciements aux frères de la Cité-Millionnaire de Goudomp : Mamadou Makhtar Diédhiou, Fodé Kourmang, Lamine Kourmang, Ibou Demba et Sadaga Badji, un ami du département. Merci au grand frère Abdoulaye Diédhiou pour son soutien indéfectible.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tonton Fodé Demba, infirmier en retraite à Goudomp, et à son épouse Maman Aïssatou Sarr pour leur ouverture et leur générosité sans précédent. Leur maison constitue ma seconde famille dont je suis indissociable car ils m'ont élevés au même rang que leurs propre fils. Merci à toute la famille Demba.

Merci à Maman Tida Diba et à toute la famille Kourmang de la Cité-Millionnaire de Goudomp dont les relations dépassent le cadre d'une simple cohabitation.

Nous remercions notre tuteur Dioutala Syllamé et son épouse Mariama Sibo Douno à Kolda.

La disponibilité, l'orientation et l'appui conseil assidu de personnes qui n'ont ménagé aucun effort nous ont permis de persévéérer dans ce travail. A cet effet, nous remercions Mamadou Demba de la DCL, Kadialy Touré et Mr Tigana de la DAT, Cheikh Sadibou Barro, Mr Ndiaye et Mr Ly de l'ADM.

Le travail de terrain a nécessité une grande collaboration de la part des acteurs locaux et des cibles enquêtées à la base. A cet égard, nous adressons nos sincères remerciements à l'édile de la ville de Goudomp, Abdoulaye Bosco Sadio, à qui nous saluons l'esprit d'ouverture et de partage. Il a mis à notre disposition toutes les informations qui ont attiré à la Mairie de Goudomp. Nous remercions les frères de la Cité-Millionnaire de Goudomp qui nous ont aidés lors de nos enquêtes de terrain : Fodé Kourmang, Idrissa Diocou, Sydou Demba dit Tata, Yancouba Camara dit Moro et Moustapha Diémé.

Merci à tous les chefs de services déconcentrés administratifs et techniques de l'Etat, à Mama Moussa Diaw, médecin chef du district sanitaire de Goudomp, et à tout le personnel du centre de santé de Goudomp. A tous les directeurs d'écoles : Mr Bacary Diémé, directeur de l'Ecole Goudomp II, Mr Bodian, directeur de l'Ecole Goudomp I, Mr Ibrahima Mansaly, directeur de l'Ecole Goudomp III, Mr Badara Diédhiou, directeur de l'Ecole Goudomp IV. Nous remercions de leur collaboration le proviseur, Mr Bernard Basséne, et Mr Yancouba Niassy, le censeur du lycée de Goudomp.

Merci à toutes les personnes ressources de la ville de Goudomp qui ont bien voulu, volontiers, se prêter à nos interrogations. Nous associons à nos remerciements les vendeurs et acheteurs rencontrés sur le marché permanent et le louma de Goudomp, ainsi que les malades interrogés au niveau du centre de santé de Goudomp. A toute la population de Goudomp. Nous ne s'aurons passé sous silence la parfaite collaboration des populations des villages environnants de Baconding et de Kaour.

INTRODUCTION GENERALE

Enclenchée depuis la période coloniale, la forte croissance urbaine caractérise l’organisation spatiale du continent africain. En Afrique de l’ouest, elle se révèle par l’implantation des centres urbains sur la façade occidentale. Le littoral demeure la principale zone de concentration des appareillages économiques, politiques et culturels des Etats ouest africains¹. Ce processus d’urbanisation se matérialise à l’aube du XXI^e siècle par l’émergence et la multiplication de nouvelles catégories de centres urbains appelés « petites villes ».

Le phénomène urbain ayant débordé de ses limites habituelles, il s’impose aux vues de nos dirigeants et spécialistes de la question d’envisager des politiques cohérentes en matière d’aménagement et d’animation des territoires. Elle suppose, l’animation du territoire, une répartition spatiale optimale des services et équipements. Elle se révèle un vaste champ qui met en jeu plusieurs domaines qu’on ne peut en aucune façon aborder en ignorant les interactions qui puissent exister entre diverses questions qui affectent directement ou indirectement les conditions de vie des populations. Il s’agit essentiellement des questions de santé et d’éducation, de migration et de croissance urbaine, de transport et d’échange, d’approvisionnement et de gestion urbaine.

La croissance urbaine du Sénégal est d’autant plus rapide qu’elle semble avoir été lente dans le passé (MBOW L.S, 1985)². En effet, durant la période coloniale seules les communes jouissaient du statut urbain et la typologie communale de cette époque exprimait en filigrane l’importance respective des centres. Les différentes réformes de l’administration territoriale intervenues après l’accession à l’indépendance ont largement contribué à la prolifération de centres urbains secondaires. Ce maillage urbain de l’espace doit favoriser la promotion de petites villes qui sont de véritables pivots d’organisation et d’animation de l’espace régional. Dotés d’un meilleur niveau d’équipement de base, ces centres intermédiaires constituent des lieux privilégiés pour soutenir l’activité productive en milieu rural et garantir l’essor de la petite et moyenne entreprise et l’intégration des économies urbaines et rurales. Structurés entre la grande ville et la campagne, ils constituent des lieux de développement des relations ville-campagne basées sur la mobilité et les échanges.

¹ -Diop (A), 2008-Enjeux urbains et développement territorial en Afrique contemporaine, Paris, Karthala, 236 pages.

² -Mbow (L.S), 1985-Une lecture des villes sénégalaises, UCAD, Anales de la FLSH, pp 265-288.

Ainsi, cette promotion de centres intermédiaires est basée sur la conviction qu'un réseau bien structuré de ville de taille et de fonction différentes peut devenir un atout certain pour le développement national et régional (DIOP A, 2008). Toutefois, si le réseau urbain actuel comporte déjà des villes avec équipements de niveau supérieur et activités économiques propres, les agglomérations de base ne sont que des centres administratifs à une exception près³. Ce sont ces centres secondaires qu'il importe d'équiper et de développer afin qu'il n'y ait pas un grand fossé entre villes et campagnes et qu'on n'ait pas à déplorer « capitale et le désert du pays ».

Issu d'un double processus d'urbanisation: par le « haut » en tant qu'échelon administratif dans le cadre d'une construction territoriale de contrôle étatique; par le « bas » dans le cadre du maillage de l'espace rural encore dominant et comme pôle de base pour toute opération de développement local; la ville de Goudomp est un prototype de cette catégorie de centres dits intermédiaires. Traversée par la RN6, la ville de Goudomp se trouve en Moyenne Casamance, à la limite ouest du Balantacounda. Elle se situe au sud ouest de la région de Sédihiou, sur la rive gauche du fleuve Casamance, à environ 15km de la frontière bissau guinéenne. Avec une population de 15.681 habitants en 2001,⁴ la Commune de Goudomp couvre une superficie de 7,5km². Soit une densité de 2091hbts/km². Elle est limitée à l'Est par Baconding, à l'Ouest par le village de Pontodosse, au Sud par Akintou et au Nord par le fleuve Casamance.

La ville se caractérise par une diversité ethnique mais il se dégage une homogénéité dans la langue parlée avec la prédominance du mandingue. C'est d'ailleurs le cas dans la zone Balantacounda-Brassou. Ce qui témoigne d'importantes relations qui puissent exister entre Goudomp et sa campagne environnante.

Ce travail d'étude et de recherche tente à travers trois grands axes de connaître l'importance et le niveau d'attraction de la ville de Goudomp sur son hinterland afin d'apprécier son rôle de petite ville dans l'animation de son territoire.

La première partie est consacrée à l'analyse des caractéristiques territoriales d'un centre intermédiaire. Elle renseigne sur le cadre géographique, l'organisation spatiale de la ville et les aspects démographiques.

³ -Auger (A), 1973-Kinkala, Etude d'un centre urbain secondaire au Congo-Brazzaville, Paris, Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M, n° 28.

⁴ -Selon le recensement effectué par la commune en collaboration avec l'UNICEF en 2001.

La seconde partie étudie le niveau d'équipement et l'économie urbaine de la ville de Goudomp. Cette analyse rend compte de la répartition spatiale des services, équipements et infrastructures mais aussi les activités de la petite ville et le niveau de vie des populations.

La troisième partie est axée sur la problématique des relations ville-campagne. Il s'agit d'étudier la vie de relation et l'aspect institutionnel de la petite ville. Elle renseigne sur l'importance et la nature des flux. Qu'ils soient sanitaires, scolaires, marchands, de services ; ou qu'ils relèvent de relations sociales particulières. En outre, elle dégage les limites et présente les perspectives devant renforcer les dynamiques en cours.

I - PROBLEMATIQUE

I-1- Analyse conceptuelle :

Cet exercice s'appuie sur les différents concepts qui fondent notre problématique. En effet, les notions de « territoire », de « ville », de « petite ville » sont perçues sous plusieurs angles.

Le mot territoire date du XIII^e siècle et ne devient concept qu'à partir des années 80 dans un contexte de renouveau géographique notamment avec l'avènement de la géographie sociale. La notion de « **territoire** » est diversement appréciée. Selon le sens commun, le territoire est défini comme une simple étendue de la surface terrestre qu'occupe un groupe humain. Au sens éthologique, il constitue une aire géographique dans les limites de laquelle la présence permanente d'un sujet exclut le séjour d'un autre. Le territoire est donc vu sous cet angle comme une forme d'appropriation collective ou individuelle de l'espace.

Pour Yves Lacost cité par Mouhamadou Mountaga Diallo (2006) « le territoire est une portion de l'espace terrestre sur laquelle s'exercent les lois et les pouvoirs d'un Etat ». Dès lors il revêt un aspect institutionnel et juridique où s'exerce une autorité étatique.

Le territoire est-il toujours un espace restreint, confiné dans des limites juridiques et administratives ? Du point de vu géographique, le territoire peut faire l'objet d'une représentation aussi plus large. Il est à la fois donné et construit.

Le Dictionnaire Multilingue de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local caractérise le territoire en ces termes: « espace dont les limites géographiques et les enjeux sont différents selon qu'il constitue un cadre d'organisation pour les institutions publiques (administratives, politiques), ou un cadre d'action pour les acteurs non institutionnels (économiques, sociaux) ». A cet effet, il distingue deux types de territoires: d'une part les territoires des institutions dont les périmètres déterminés correspondent à des découpages administratifs ou électoraux servant de cadre à l'application des procédures publiques, de réglementation et d'aide économique. Ils répondent à des enjeux de gestion, d'aménagement et d'organisation. Ainsi, l'aspect étatique est la caractéristique principale de cette catégorie de territoire. D'autre part les territoires des acteurs non institutionnels qui ont des périmètres à géographie variable. Ces périmètres se construisent et évoluent en fonction de la nature des projets, de leur dynamique de développement local et d'organisation spécifique en vue de mener des actions communes. Les territoires des acteurs non

institutionnels apparaissent comme un facteur dynamique qui évolue en fonction des besoins des populations qui se l'approprient.

Abordant dans le même sens, Bernard Pecqueur admet « qu'il existe des territoires donnés, issus de la cristallisation de l'histoire et qui s'imposent comme cadre institutionnel, au premier plan desquels on trouve l'Etat, puis récemment des collectivités territoriales qui sont relativement stables et contraignantes pour ces acteurs imposant lois, règlements et conventions explicites. Mais on observe également des territoires construits qui résultent de processus de construction sociale à l'occasion de la recherche de solutions inédites à des problèmes productifs et plus généralement des problèmes de vivre en commun des acteurs. Ils se forment sur la base de conventions et d'accords entre acteurs de nature implicite essentiellement ».

Il apparaît de ce point de vue que le territoire géographique a une approche beaucoup plus large. Il n'est pas toujours circonscrit dans des limites juridiques imposées. Le territoire peut de ce fait s'étendre sur plusieurs zones selon un certain nombre de caractéristiques en communes. Qu'elles soient physiques, politiques, économiques ou socioculturelles.

A la lumière de ces définitions nous pouvons considérer le territoire comme un espace approprié par un groupe social ayant des caractéristiques économiques et socioculturelles dominantes. Ainsi, l'existence de l'homme ne prend tout son sens qu'en rapport avec son espace de vie, le territoire.

L'extension du fait urbain est aujourd'hui un phénomène planétaire. Marqués par des caractères, des fonctions, ou des besoins communs, les espaces urbains recoupent des réalités géographiques fortes différentes qui rendent difficile la formulation d'une définition précise de la **ville**. La difficulté de la définition réside aussi dans la diversité des approches et les outils utilisés en science sociale. Les critères de définition utilisés diffèrent selon les pays. Ainsi, Joël Grégory (1988) et François Dureau (1987), cités par Alain Dubresson et Jean Pierre Raison (1998)⁵, dénombrent 25 définitions différentes dans 38 pays en fonction des critères fondés: tantôt sur des seuils démographiques (plus de 2.000hbts en Angola, au Libéria, au Gabon; plus de 5.000hbts au Soudan, au Ghana, en Zambie; plus de 10.000hbts au Sénégal par exemple), tantôt sur des attributs administratifs (localités érigées en commune au

⁵ -Dubresson (A) et Raison (JP), 1998-L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement, Paris, Armand Colin, 246 pages.

Togo, au Botswana), sur la combinaison des deux ou encore sur des structures de populations actives et de subtils libellés: au Zaïre, ont été définies comme villes les agglomérations de plus de 2.000hbts dont l'activité n'est pas de type agricole et les agglomérations mixtes qui sont considérées comme urbaines en raison de leurs types d'activités économiques mais qui, par leur dimension, sont en fait rurales. Toutefois, Alain Dubresson et Jean Pierre Raison caractérisent les villes comme étant des « outils de l'échange marchand, lieux d'accumulation du capital financier, concentration humaine qui facilite brassage et innovation, espaces de construction et de légitimation des pouvoirs coloniaux, projections spatiales du changement social ». Ces villes sont particulièrement sensibles à la crise des complexes politico-économiques.

Pierre Georges⁶ dans son Dictionnaire de Géographie définit la ville comme « un groupement de populations agglomérées caractérisé par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale ». Cette définition est moins restrictive que celle fournie par les statistiens et les économistes lors de la conférence de Prague de 1966. Ils caractérisent la ville en ces termes:

- Un groupement d'habitat compact, c'est-à-dire des habitations ayant entre elles moins de 200m d'intervalles;
- Ce groupement compte au moins 10.000 habitants;
- Une population comprise entre 2.000 et 10.000 habitants à condition que l'effectif vivant de l'agriculture ne dépasse pas 25%.

Le Dictionnaire Multilingue de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local qualifie la ville « d'agglomération de taille relativement importante caractérisée par un certain nombre de facteurs: une population minimale (2.000hbts en France), la densité des constructions, le caractère de l'habitat (grands ensembles, pavillons), des activités professionnelles diversifiées (commerce, administration, industrie), une large gamme d'équipements et de services (administratifs, juridiques, sanitaires, commerciaux, culturels), une organisation à la fois spatiale (quartiers), sociale (catégorie de populations), fonctionnelle (transports, services) et politique (municipalité). La ville s'inscrit dans un espace social de rapports et d'échanges avec d'autres centres qui déterminent son aire d'influence (rapport de dominance ou de dépendance) ». La ville apparaît comme un organisme complexe comportant

⁶ -Georges (P), 1970-Dictionnaire de la géographie, Paris, PUF, 127 pages.

ses réseaux où se diffusent des flux concrets et immatériels, ses enjeux mettant en scène des protagonistes dont les stratégies d'appropriation de l'espace urbain ne sont pas forcément en harmonie avec la logique spatiale du pouvoir. C'est sous cet angle qu'Henri Lefebvre, cité par Lat Soucabé Mbow (1985), voit la ville comme « la projection au sol des rapports sociaux ». Il apparaît ainsi que plusieurs critères concourent à la définition de la ville.

La ville est avant tout un lieu de concentration des hommes et des bâtiments, mais le seuil numérique semble à lui seul insuffisant pour caractériser la ville. La notion de ville désigne un espace urbain d'extension limitée par opposition à l'espace rural qui l'entoure. Elle est souvent définie en tenant compte à la fois de ses caractéristiques démographiques, sa morphologie urbaine, ses fonctions et son rôle économique et social. A cet effet, la définition fournie par Denise Pumain nous semble plus exhaustive pour caractériser la ville: « on peut considérer la ville comme un milieu d'habitation dense caractérisé par une société différenciée, une diversité fonctionnelle, une capitalisation et une capacité d'innovation qui s'inspire dans de multiples réseaux d'interactions et qui forment une hiérarchie incluant des nœuds de plus en plus complexes lorsqu'on va des petites villes aux grandes villes ».

Quant au concept de « **petite ville** », il traduit une réalité géographique rarement utilisée. La plupart des géographes lui préfère celui de « villes secondaires » par opposition à la capitale. Du coup, « on efface toute différence et toute spécificité entre les petits centres urbains et les agglomérations qui peuvent être 5 à 6 fois plus grandes »⁷. Au Sénégal se pose un problème de définition de la « petite ville ». Le seuil à partir duquel on passe d'un village à une petite ville est difficile à préciser. Cependant deux critères sont retenus: le critère juridique et le critère de taille. Le critère juridique de survivance coloniale est fondé sur le statut de commune. Quant au critère de taille trois seuils sont retenus:

- Le service de la statistique considère comme ville tout centre d'au moins 10.000 habitants.
- Le service de l'urbanisme fixe à 5.000 habitants au moins la population des centres où est exigé le permis de construire.

⁷ -Kane (ML), 1989-Les petites villes du sahel du Sénégal, Thèse de doctorat de 3^e cycle de géographie, Paris, Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier de Grenoble, 359 pages.

- La Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT) définit comme agglomération urbaine tout établissement humain habité au recensement de 1976 par au moins 2.500 habitants.

Même si le critère juridique crée une confusion entre ville et commune, celui numérique pose plus de problèmes qu'il n'en résolve. Car le nombre de villes peut varier considérablement en fonction du seuil retenu. Le critère numérique est loin de suffire bien qu'il puisse constituer une porte d'entrée nécessaire dans la classification des différentes catégories de centres urbains. Il faut par conséquent l'associer des critères qualitatifs. Ainsi, Mamadou Lamine KANE (1989) définit la « petite ville » comme « une agglomération d'au moins 2.500 habitants au recensement de 1976, qui assure des services administratifs, commerciaux, et socioculturels pour ses habitants et pour les ruraux de son espace environnant ». Sur le plan social, elle se distingue du bourg rural par la présence de couches et classes sociales plus différenciées. Et Gilles Sautter (1981) de dire la petite ville est « à la fois le premier noyau authentiquement urbain (...) et le dernier échelon restant en contact avec la campagne et la vie rurale ». Ces petites villes constituent les premiers centres urbains en contact direct avec la campagne. Elles sont souvent marquées par une faible diversification des activités avec la prédominance de celles agricoles.

Pour le seuil minimum, il est admis qu'à partir de 20.000 habitants une agglomération passe de la petite ville à la ville moyenne. Avec une population de plus de 15.000 habitants et son statut administratif de commune départementale, Goudomp apparaît, selon ces critères de classification et de définition, dans cette catégorie de « petites villes ». Faute d'absence de données officielles (le dernier RGHP date de 2002), la population de Goudomp avoisinerait de nos jours les 20.000 habitants, et vue sa physionomie actuelle, la commune serait en passe de devenir une « ville moyenne », si on s'en tient aux critères numériques, juridiques et qualitatifs.

I-2- Contexte et Justification de l'étude:

L'humanité a connu l'existence de grandes villes depuis plusieurs siècles. En effet, la Révolution Industrielle des pays occidentaux s'est accompagnée de mouvements de populations qui ont contribué à la transformation des villages situés à proximité des zones d'extraction minière en « bourgs ». Modérés dans l'ensemble, ces mouvements et

regroupements de personnes n'avaient pas imprimé une différence ponctuelle entre la ville et la campagne.

Cependant, la croissance urbaine a pris une dimension nouvelle lorsque les villes se sont libérées de la « tyrannie de la distance » (selon l'expression de Paul Baïroch) grâce à la révolution des moyens de transport entamée à la fin du XIX^e siècle.

Le phénomène urbain se manifesta en Afrique avant l'arrivée des colons. En effet, les récits des historiens et des voyageurs arabes dont les plus célèbres sont Al Bakhri, Ibn Khaldoun et Ibn Batouta ⁸ ont permis d'affirmer l'ancienneté et la permanence du fait urbain en Afrique. Localisées dans la zone soudano-sahélienne, ces villes précoloniales correspondaient plutôt aux capitales des grands empires. La présence de ces grandes villes était plutôt liée au développement du commerce transsaharien. Dans ces grands ensembles, les villes ont pour fonction l'encadrement géopolitique (DIOP A, 2008).

En Afrique et particulièrement en Afrique de l'Ouest la période des grandes découvertes a entraîné le déplacement du centre de gravité de nos villes de l'intérieur vers les côtes. On assiste à l'implantation et au développement des centres urbains le long de la côte atlantique. Ces implantations côtières des villes suscitent une certaine interrogation. Quels seraient alors les motifs et les mobiles de ces implantations côtières des centres urbains? D'essence coloniale, ces villes constituent plutôt des points d'appui à la pénétration vers l'intérieur du continent pour le commerce de la gomme arabique et de la cire et plus tard des esclaves. La mise en place de cette catégorie de villes est marquée par deux périodes:

La première, correspondant à la découverte des côtes, est essentiellement marquée par des contacts ponctuels avec le continent. Elle a vu l'implantation des premiers comptoirs commerciaux et des forts.

La seconde période quant à elle, correspond à la colonisation du continent. Dès lors les villes vont connaître un nouvel essor puisqu'il s'agit de contrôler de vastes espaces, de les administrer et de les exploiter. D'où l'intérêt de les doter d'infrastructures urbaines afin de mettre en place un réseau d'agglomérations dans une perspective d'atteindre des zones non encore exploitées.

Ainsi le projet impérialiste consécutif à l'intervention des européens à l'intérieur du continent stimule en plus des villes traditionnelles souvent capitales de royaumes noires et

⁸ -Vennetier (P), 1991-Les villes d'Afrique tropicale, Paris, Masson, 2^e Edition, 244 pages.

jouant un rôle commercial plus ou moins actif, l'évolution et la multiplication des installations urbaines. A coté des voies maritimes, vieille dame du réseau de communication d'antan, on assiste dès la fin du XIX^e siècle à la construction de chemins de fer afin d'assurer le meilleurs contrôle des territoires mais aussi le passage des ordres et des produits. La voie ferrée a été un facteur majeur d'urbanisation (VENNETIER P, 1991) car beaucoup de villes doivent leur développement à cause de leur jalonnement par ces voies de communication.

Le réseau de villes en Afrique de l'ouest s'est développé et structuré dans une logique de domination et d'exploitation optimale des ressources identifiées dans les territoires conquis. Ces motifs ont fortement influencé la structure du réseau urbain et modelé la morphologie des centres naissants. Ce maillage de l'espace accorde peu d'attention à l'avenir de tout un territoire. Il répondait plutôt aux besoins de pénétration des territoires, de collecte de produits locaux, de la sécurisation et de la protection.

Toutefois, l'urbain entant que système socio spatial pensé et structuré n'a véritablement vu le jour qu'à partir de la colonisation française. La naissance des centres urbains et l'émergence d'un réseau urbain national se sont déroulées dans des contextes historiques précis liés au processus d'occupation des territoires par les colons. La colonisation a impulsé ses propres pôles de croissance sur la base d'une logique spatiale sélective (DIOP A, 2008). Ce qui fait dire à Lat Soucabé ⁹ que « la distribution des points forts de l'espace durant la colonisation ne procède pas d'une politique cohérente d'aménagement mais elle reproduit des localisations dictées par des impératifs politiques et économiques ponctuels ».

Ceci n'explique- t-il pas les crises multiformes qui gangrènent les centres urbains africains au lendemain des indépendances ? Quoi de plus prégnant que cette situation de macrocéphalie des villes africaines ? Certes la colonisation s'est accompagnée d'une forte croissance urbaine. Car la création des ports, la construction des chemins de fer pour desservir l'intérieur du continent, le quadrillage administratif ont largement contribué à la mise en place d'un chapelet de villes dans presque tous les pays. Mais la perpétuation de la logique coloniale après les indépendances va accélérer la dynamique urbaine des Etats ouest africains. Les Etats nouvellement indépendants ont maintenu et renforcé les structures urbaines héritées de la colonisation. Ainsi, il apparaît claire que le littoral continue à être la principale zone de concentration des infrastructures économiques, politiques, et culturelles tout en exerçant des effets d'attraction sur les hommes, les capitaux, les marchandises, les services et la vie

⁹ -Mbow (LS), 1985-Une lecture des villes sénégalaises, UCAD, Anales de la FLSH, PP 265-288.

culturelle et sociale. Assaillies par un flot ininterrompu de migrants au moment où les ressources locales manquent, les villes africaines et particulièrement les capitales traversent une crise qui s'alimente de croissance asymétrique de la population, de l'emploi, de l'habitat et des services (MBOW L.T, 1985). Cette situation d'afflux des ruraux serait quelque part consécutive au manque de vision cohérente en matière de politique urbaine et d'organisation des territoires. En effet, les inégalités d'investissements et d'équipements entre les deux zones géographiques ont pendant longtemps contribué à vider les campagnes de leur potentiel humain, la force productive au profit des centres urbains notamment les capitales.

Une pression soutenue dans les capitales engendre des problèmes de gestion urbaine et confère aux villes un caractère macrocéphalique, c'est à dire tout s'organise et fonctionne à partir des capitales. Ces déséquilibres se traduisent par une émigration des populations les plus jeunes et les plus actives vers les villes à cause des faibles opportunités d'investissements et d'industrialisation, la régression de l'agriculture et l'insuffisance notoire des services publics au niveau des campagnes. Il s'opère ainsi un double jeu: d'une part des effets d'attraction et d'autre part des effets d'appauvrissement pour les régions de l'intérieur.

Mis devant le fait accompli, qu'elle a été la réaction des nouvelles autorités administratives ? Quelles sont les stratégies adoptées pour amoindrir la forte croissance des villes capitales ? Après les indépendances, face à une croissance continue du phénomène urbain et aux déséquilibres frappant entre la ville et la campagne, des politiques de réorganisation et de développement des territoires sont initiées un peu partout en Afrique dans une perspective de développer les villes secondaires. Ces catégories de villes devaient constituer des contres poids à la ville « primatiale » pour un meilleur rééquilibrage des dynamiques territoriales. Cette politique revêt et valorise la dimension spatiale du développement. La décennie 1970 a vu de ce fait bon nombre de pays africains s'engager dans la politique de décentralisation qui devait favoriser l'émergence de centres urbains secondaires. Ainsi, l'intensification du processus d'urbanisation donnant naissance à la grande ville a contribué par ailleurs à la mise en place de leurs semis c'est-à-dire les centres urbains secondaires et intermédiaires. De la structure classique associant un centre ville et une banlieue, tend à se substituer une organisation de type polynucléaire.

De ce fait il semble évident que le phénomène urbain consécutif à la révolution des moyens de communication (routes, téléviseurs, radios, téléphones...) ne laisse indifférentes les campagnes, même les plus éloignées. « Longtemps analysées sous un dualisme antagoniste de la vision manichéenne qui a prévalu du lendemain de la Guerre Mondiale à la

décennie 70, la ville et la campagne entretiennent de nos jours des relations dynamiques et même du reste complexes »¹⁰. Alors, est-ce une façon de rejeter cette vision antagoniste et réductrice des rapports villes-campagnes parce que les recherches se sont multipliées et affinées. Ou bien parce que les réalités ont changé et que les situations se sont diversifiées ? Il semble plutôt qu'entre la communauté villageoise enfermée dans ses traditions et le citadin émancipé, ont émergé une nouvelle société et une nouvelle économie au travers de nouveaux échelons territoriaux, où les mots clé sont désormais la mobilité et l'échange. D'où l'intérêt de ce thème d'étude et de recherche.

L'étude du « Rôle d'une petite ville dans l'animation de son territoire » trouve ici son importance dans la mesure où la forte croissance urbaine s'est traduite par une dégradation du cadre de vie dans les grandes villes. La forte croissance démographique qui n'est pas souvent accompagnée de la mise en place d'infrastructures et d'équipements socio-économiques adéquats engendre des problèmes en matière de gestion urbaine. Toutefois, la décennie 70 qui a vu la mise en place des collectivités locales décentralisées, a largement contribué à la promotion des centres urbains secondaires. Dans ce contexte il serait important de se faire une idée du rôle d'amortisseur que peuvent jouer ces petites villes entre les campagnes et les grands centres urbains.

Ainsi, pour analyser l'importance de la dimension spatiale du développement dans l'amélioration des conditions de vie des populations, nous avons choisi la ville de Goudomp. Bâtie sur un site de bassin versant en bordure du fleuve Casamance, la ville de Goudomp constitue pendant longtemps un centre intermédiaire d'envergure dans la zone du Balantacounda. Goudomp constitue une zone tampon entre le Balantacounda et le Kassa.

Alors qu'avant les années 1900, il n'existe qu'un important bourg situé au Nord de la ville en bordure du fleuve Casamance, Goudomp a été érigé en chef lieu de Communauté Rurale en 1978, regroupant plusieurs villages. Son évolution politique, administrative et les potentialités du milieu lui confèrent le statut de commune par le décret n°90/1135 du 08 Octobre 1990. L'adoption de la loi n°2008-14 du 18 Mars 2008 modifiant la loi n°72-02 du 1^{er} Février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale, notamment en ses articles premier et deux, a permis la création des régions de Kaffrine, de Kédougou et de Sédhiou. A cet effet, Goudomp est érigé en chef lieu de département par le décret n°2008-747

¹⁰ -Pélissier (P), 1966-Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance, Paris, Imprimerie Fabre, 939 pages.

du 10 Juillet 2008, polarisant 15 Collectivités Locales dont quatre (4) Communes et onze (11) Communautés Rurales.

La ville constitue un carrefour du fait de sa situation à mi-chemin entre les villes de Sédhiou et de Ziguinchor d'une part et d'autre part entre les villes de Bafata-Ngoré (Guinée Bissau) et Ziguinchor. Cette position de « ville carrefour » fait de Goudomp un point stratégique pour le commerce et le trafic de personnes, de produits agricoles, de pêche, de chasse et de cueillette. Elle est accessible aussi bien par la voie routière que fluviale.

Goudomp se caractérise, dans un passé récent, par des apports massifs de populations migrantes attirées par sa richesse halieutique. Ces immigrants ont transformé le village d'agriculteurs en centre où la pêche joue un rôle déterminant donnant ainsi un caractère dual à son économie. A part une minorité d'autochtones à la fois pêcheurs et agriculteurs, la grande majorité des immigrants sont des pêcheurs exclusifs n'ayant d'autres activités. Par rapport aux autres villages estuariens, Goudomp se distingue par sa position géoéconomique privilégiée: à 50km de Ziguinchor. Il constitue de ce fait un point stratégique pour la commercialisation et l'écoulement des produits.

Située en Moyenne-Casamance, la ville de Goudomp n'est pas épargnée par le conflit casamançais. Elle constitue le réceptacle pour la plupart des populations fuyant les zones de conflits. Les villages de Bindaba, de Bantancountou, d'Akintou, de Kanampar, de Saint Paul....qui fournissaient Goudomp en divers produits agricoles sont aujourd'hui abandonnés à cause de l'insécurité. Ceci se traduit par une nette régression des activités agricoles. Les vergers d'anacardes, de manguiers, de citronniers, d'orangers sont difficilement exploités par les populations à cause de leur accès hypothéqué par les mines anti personnelles. Les plantations de bananeraies qui ont repris cour récemment ne sont pas encore dans leur plein essor des années d'avant crise.

Toutefois, ces immigrants ont renforcé le poids démographique de la commune donnant un caractère cosmopolite à la population de Goudomp. C'est le Sénégal en miniature où vivent en harmonie plus d'une dizaine d'ethnies. Ils ont transformés la physionomie de la ville sur le plan de l'occupation de l'espace et du bâti.

Ainsi, l'abandon de certains villages environnants ne réduit-elle pas la zone d'influence de la ville de Goudomp? Il serait donc important de connaître les nouvelles pratiques et dynamiques en cours dans cette zone. En quoi Goudomp est-il un centre intermédiaire? Comment cette petite ville influe-t-elle sur son « arrière pays »? Quel est le

rôle des équipements socio-économiques dans l'animation de son territoire? Cette recherche tentera tant bien que mal d'apporter des réponses à ces différentes questions évoquées ci-dessus.

I-3- Les Objectifs:

I-3-1- Objectif général:

Le but de ce thème d'étude et de recherche est de montrer à travers l'analyse des dynamiques relationnelles le rôle de la ville de Goudomp dans l'animation de son territoire. En tant que dernier échelon urbain restant en contact avec la campagne et la vie rurale, il est important de connaître ce qui régit la dynamique territoriale dans cette petite ville.

I-3-2- Objectifs spécifiques: de façon spécifique il s'agit d':

- ✓ Analyser les caractéristiques territoriales. Il s'agit d'étudier le cadre géographique, l'organisation spatiale et les aspects démographiques de la ville de Goudomp;
- ✓ Analyser le niveau d'équipement et l'économie urbaine de la petite ville;
- ✓ Etudier la problématique des relations ville-campagne. Il s'agit d'étudier le cadre institutionnel de la commune et sa vie de relation avec son « arrière pays » par le biais de flux caractéristiques. Ce qui permet d'apprécier à sa juste valeur son rôle dans l'animation de son territoire.

I-4- Les hypothèses: comme hypothèses de recherche:

- ✓ Le potentiel humain adjoint à un meilleurs niveau d'équipement de la Commune peuvent être une source de diversification de l'économie urbaine et contribuer de ce fait à renforcer sa capacité d'attraction sur la campagne environnante;
- ✓ Goudomp constitue un centre intermédiaire dont une gamme de services, équipements et infrastructures permet d'exercer des fonctions de soutien et de stimulation de l'activité productive en milieu rural;
- ✓ L'existence d'infrastructures et d'équipements structurants (écoles, marchés, centre de santé, services, routes...) au niveau de la ville peut constituer un facteur de redynamisation de vie de relation et d'animation du territoire.

II- Méthodologie

Elle s'articule en trois phases: la revue documentaire, la collectes des données et enfin le traitement des données et la rédaction du document.

II-1- La revue documentaire:

La production sur la question de la ville d'une manière générale est très abondante. Nos différentes lectures, auprès des divers centres de documentations et de recherches, ne sauraient épuiser cette abondante littérature sur les villes en générale et celles africaines en particulier. Ceci s'explique sans doute par l'ancienneté du fait urbain en Afrique où les premières manifestations remontent à l'époque des grands empires. Il s'agit de « Villes-Etats », de villes carrefours d'échange et de rupture de charge, de contact entre le Sahel et l'Afrique soudanaise. Toutefois, l'urbain en tant que système socio-spatial pensé et structuré n'a véritablement vu le jour qu'à partir de la colonisation française (**DIOP A, 2008**).

Les différents auteurs imputent la forte croissance qu'ont connue les villes africaines à l'exode rural, l'excédent naturel démographique, la forte natalité et la réduction de la mortalité. C'est le cas notamment de **Pierre Vennetier** dans son ouvrage « Les villes d'Afrique tropicale ». Nous pouvons citer dans le même ordre d'idées celui d'**Yves Lacost**, « Les pays sous-développés ». Pour ces auteurs la forte augmentation de la population urbaine traduit les changements intervenus. Ce qui fait dire à **Pierre Vennetier** qu'à l'origine de la forte croissance des villes africaines: « un exode rural puissant un continu auquel s'est ajouté plus tard un excédent naturel démographique conséquence d'une natalité élevée et de la réduction de la mortalité ». Alors que **Yves Lacoste** caractérise la croissance de la population des villes africaines en ces termes: « les villes millionnaires ne sont plus l'apanage des seuls pays développés, elles se trouvent pour plus de la moitié dans les pays du Tiers Monde ».

Au-delà de la genèse et de l'évolution de la croissance, sont analysés le maillage urbain et les différentes catégories de réseaux de villes. La forte concentration des hommes, des activités, des équipements, des services et des capitaux dans des centres urbains induit des formes d'occupation de l'espace et des problèmes sociaux de toute nature. C'est le cas de l'ouvrage de **Monsieur Amadou DIOP**, « Enjeux urbains et développement territorial en Afrique contemporain » où l'auteur a fait une hiérarchisation des centres urbains de la partie ouest africaine et notamment de l'espace UEMOA. Selon « leur localisation géographique, leur insertion dans les marchés stratégiques de l'économie globale, leur pénétration par de multiples et nouveaux flux relationnels, de capitaux, d'information et de produits à la faveur

de l'intensification de l'échange », sont distingués différentes catégories de réseaux urbains, allant des « métropoles sous-régionales et internationales » aux « centres relais » en passant par les « métropoles nationales et sous-régionales » et les « villes intermédiaires ». Ainsi, les pays de l'Afrique de l'ouest présentent un système urbain macrocéphalique. Toujours dans l'analyse de l'armature urbaine, **Alain Dubresson** et **Jean Pierre Raison** dans leur ouvrage « *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement* », reconnaissent des évolutions divergentes au niveau d'une pluralité de systèmes spatiaux urbains non réductibles à un modèle unique mono-macrocéphalique. Il se dégage un pluralisme des évolutions contradictoires d'un pays à un autre ou à l'intérieur d'un même Etat. Ainsi, « des configurations polycéphales caractérisent le Nigéria et l'Afrique du Sud; la bicéphalie singularise le Cameroun, le Kenya, et le Malawi; alors que le poids de la capitale macrocéphalique est écrasant en Guinée et en Angola ». En outre, les réseaux urbains sont caractérisés par des systèmes de villes transnationaux, mais aussi l'existence d'échelons moyens et inférieurs.

Certains auteurs ont analysés les problèmes que posent les villes en termes de gestion urbain et proposé des solutions à cet effet. Les difficultés des villes se manifestent essentiellement à travers le manque d'emploi, le difficile accès aux logements et la gestion de l'environnement (**DIOP A, 2008**). Bondant dans le même sens, l'ouvrage de **Jean Pierre Gaudin**, « *Les nouvelles politiques urbaines* » est l'un parmi tant d'autres. L'analyse de la politique urbaine ici faite à travers les nouvelles orientations sur la ville, a essentiellement porté sur la progressive construction des normes, les représentations successives des problèmes de la ville et des solutions envisagées. **Alain Dubresson** et **Jean Pierre Raison**, dans leur ouvrage collectif, ont analysé les problèmes de la ville dans un contexte de crise du modèle rentier suite à l'application des politiques d'ajustement structurels des années 1990. Ce qui témoigne du taux élevé de chômage et de l'informalisation générale de l'économie. A cela s'ajoute le dysfonctionnement du modèle de villes appliqué depuis les indépendances. Ainsi, ils conviennent que « dans les grandes cités de l'Afrique ajustée la maintenance des réseaux est déficiente, les investissements ont périclité, les trajectoires sociales sont descentes et la pauvreté s'est accrue ». Cette désarticulation des systèmes pousse les citadins à adopter de nouvelles pratiques pour atténuer les effets de la crise. Toutefois, face à la limite de ces réponses citadines de la crise, « les solutions alternatives aptes à relever le défis urbain restent à inventer ». L'ouvrage de **Jérôme Monod** et **Philippe de Castelbajac**, « *L'Aménagement du territoire* », analyse les problèmes de la ville dans une logique d'organisation spatiale. En

effet, longtemps envisagée sous la fameuse théorie de François Perroux (le progrès naît dans les grandes villes et se diffuse ensuite sur l'espace adjacent « le fait grossier mais solide est celui-ci: la croissance n'apparaît pas partout à la fois: elle se manifeste en des points ou pôles de croissance avec des intensités variables; elle se répand par divers canaux avec des effets terminaux variables; pour l'ensemble de l'économie »), les auteurs préconisent une nouvelle orientation de la politique urbaine par la création de villes moyennes. Car, situées à l'intersection du monde rural et urbain, elles devaient donner la possibilité de canaliser l'urbanisation, d'éviter toute coupure entre ces deux sociétés et d'offrir aux individus leur bien-être.

Des productions sont aussi consacrées aux villes secondaires et moyennes. Nous citons à cet effet les travaux de **Alain Auger**, « Kinkala, Etude d'un centre urbain secondaire au Congo-Brazzaville »; également la Thèse de doctorat de 3^e cycle de **Mamadou Lamine KANE**, « Les petites villes du Sahel du Sénégal ». Les centres urbains secondaires se caractérisent par leur déficience en équipements structurant, de la petite et moyenne entreprise et les services d'appui à la production. Ainsi, les problèmes de gestion de ces petites villes relèveraient surtout de leur faible capacité à mobiliser les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement. La vie de relation dans les petites villes reflète leur caractère ambivalent, à travers les flux de biens et de services qui les animent, dans un contexte de décentralisation et de désengagement de l'Etat.

Cette phase de documentation a permis de voir la nature et la diversité des villes africaines, mais aussi les dynamiques qui y sont en cours. Elle a par ailleurs permis de faire une analyse conceptuelle. A cet effet les ouvrages d'**Alain Dubresson** et **Jean Pierre Raison**, « L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement », « Les concepts de la géographie humaine » d'Antoine Bailly, l'article de **Bernard Pecqueur**, « Fondements théoriques et conceptuels du développement local et de la gouvernance territoriale », le « Dictionnaire multilingue de l'aménagement du territoire et du développement local », le « Dictionnaire de Géographie » de **Pierre Georges**, « Les mots de la géographie: Dictionnaire critique » de **Brunet R, Ferras R et Thery H**,... ont été d'un grand apport, car ils ont facilité la compréhension des concepts qui fondent notre thème de recherche.

Il convient de souligner le manque d'ouvrages spécifiques à notre zone d'étude. Cependant, les mémoires de **Siaka Diédhiou**, « La pêche à Goudomp » (1987), de **Saloume Kandé**, « La filière crevette dans la Commune de Goudomp » (2004), le « Rapport d'audit urbain organisationnel et financier de la commune de Goudomp » obtenu au niveau de

l'ADM, le « *Plan d'Investissement Communal de Goudomp* » (version 2009/2013) acquis au niveau de la Mairie, nous ont permis d'avoir quelques informations sur notre zone d'étude.

La deuxième étape de cette partie concerne la collecte des données.

II-2- La collecte des données:

La collecte des informations s'est faite à travers une série de questionnaires, de guides d'entretien et de focus-group.

Les questionnaires sont destinés aux chefs de ménage, aux commerçants et acheteurs du marché et du louma de Goudomp, et aux malades rencontrés au centre de santé.

Les guides d'entretien sont destinés aux responsables des services administratifs locaux (préfecture, Mairie), aux chefs d'établissement scolaires (élémentaires, CEM, Lycée) et sanitaires (Centre de Santé) et aux personnes ressources. Nous avons également consulté le registre de consultation générale du centre de santé de Goudomp pour mieux saisir l'importance des flux sanitaires au niveau de la zone. Au niveau du Lycée, nous nous sommes procuré la liste d'orientation des élèves en seconde pour voir leur localité d'origine, afin de connaître la polarisation du lycée.

Les focus-group sont organisés avec les populations de Baconding et de Kaour pour avoir des informations qualitatives sur la vie de relation entre Goudomp et ces villages environnants.

II-2-1- Les enquêtes de terrain:

Les enquêtes ménages: elles nous permettent au-delà de l'indentification des personnes enquêtées, de connaître les différentes activités et le niveau de vie des populations. Mais également la vie de relation qui existe entre la petite ville de Goudomp et les villages environnants.

La ville de Goudomp est divisée en quatre (4) quartiers officiels (Diolacounda 1, Diolacounda 2, Sansancono et Hamdallaye) auxquels s'est ajoutée une zone d'extension constituée par trois (3) autres quartiers officieux (Cité-millionnaire, Liberté et Cité Eaux et Forêts) peuplés essentiellement de personnes déplacées à cause du conflit casamançais. Dans la configuration actuelle, la Cité-Millionnaire n'est rien d'autre que le prolongement de l'autre côté de la RN6 de Sansancono vers le front sud, la seule zone d'extension de la ville, idem pour Liberté et Cité Eaux et Forêts respectivement les prolongements d'Hamdallaye et de Diolacounda 2. Chaque zone d'extension est intégrée dans le quartier officiel dont elle

constitue le prolongement. Ainsi, pour une bonne représentativité spatiale, nous avons travaillé à l'échelle de tous les quartiers.

Dans l'objectif d'interroger 150 ménages on a choisi une échelle au 1/6 de la population. Ainsi, les résultats sont illustrés par le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Echantillon enquêtes ménages.

Quartiers	Taille Ménages	Ménages enquêtés	Fréquences
1-Ham dallaye	169	27	18%
2-Diolacounda 1	255	42	28%
3-Diolacounda 2	263	42	28%
4-Sansancono	241	39	26%
TOTAL	928	150	100%

SOURCE: ANSD, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2002.

Les enquêtes destinées aux vendeurs et aux acheteurs du marché central et du louma:

Ces enquêtes renseignent sur le niveau de polarisation de ces équipements marchands et leur rôle dans la structuration de l'espace rural encore dominant au niveau de la zone.

L'objectif fixé, à la limite de nos moyens, est d'interroger 120 acteurs de commerce. Nous avons choisi d'interroger plus d'acheteurs au niveau du louma car il draine beaucoup plus de monde par rapport au marché permanent. Ce tableau illustre le nombre de vendeurs et d'acheteurs interrogés aussi bien au marché permanent qu'au louma.

Tableau 2 : Echantillon enquêtes Louma et Marché central.

Acteurs	Marché Central	Louma
Vendeurs	30	30
Acheteurs	25	35
Total	55	65

Source : M. Diocou

Le questionnaire pour le centre de santé:

Il permet de connaître, à partir des différentes localités de provenance des malades, la polarisation du centre de santé et l'importance des flux sanitaires. Ces questionnaires sont

adressés aux malades rencontrés au niveau du centre de santé. Ainsi, nous avons pu interroger 40 malades et consulter le registre de consultation général du centre de santé.

Les focus-group:

Ils nous permettent de recueillir des informations qualitatives au niveau des populations des villages environnants de la ville de Goudomp. Ils renseignent sur les différentes relations qu'entretient la petite ville de Goudomp et ses villages environnants.

Ils sont organisés à Baconding et à Kaour. Car, à l'issu des enquêtes ménages, ces villages ont été beaucoup plus cités par les populations enquêtées.

Historiquement, le village de Kaour a existé avant celui de Goudomp. Ce dernier servait de zone de chasse et de récolte de vins de palmes pour les Baïnouncks païens de Kaour. Par contre la fondation de Baconding est antérieure à celle de Goudomp. Le fondateur¹¹ du village de Baconding, un Balante du nom de Niaga Lago SADIO, serait venu de Goudomp. Car le lieu servait de zone de chasse et de récolte de vins de palmes pour les Balants païens qui venaient de Goudomp. Ceci témoigne de l'ancienneté des liens sociaux qui existent entre Goudomp et ces deux villages.

II-2-2- Les guides d'entretien:

Ils ont également permis d'avoir des informations qualitatives. Ils se sont faits avec les personnes ressources pour dresser le profil historique du village, les chefs d'établissements scolaires et sanitaires et les autorités administratives pour se faire une idée du fonctionnement de ces structures mais aussi les problèmes auxquels elles sont confrontées. Ces guides d'entretiens permettent aussi de connaître, surtout au niveau du lycée et du centre de santé, le niveau d'équipement et de polarisation de ces services sociaux de base. Au niveau de la Mairie, ils nous ont permis de connaître le mode de fonctionnement de l'institution municipale et la gestion du patrimoine communal.

¹¹ -Information recueillie lors du focus group organisé à Baconding durant les enquêtes de terrain le 29 Septembre 2010.

II-3- Le traitement des données et la rédaction du mémoire:

Le traitement s'est fait à l'aide des logiciels Sphinx et Excel à travers les graphiques et les tableaux. Le logiciel Arc Gis.9 a servi avec la réalisation du CSE à la confection de supports de cartes. Le logiciel Word a permis la rédaction du mémoire.

Première partie :

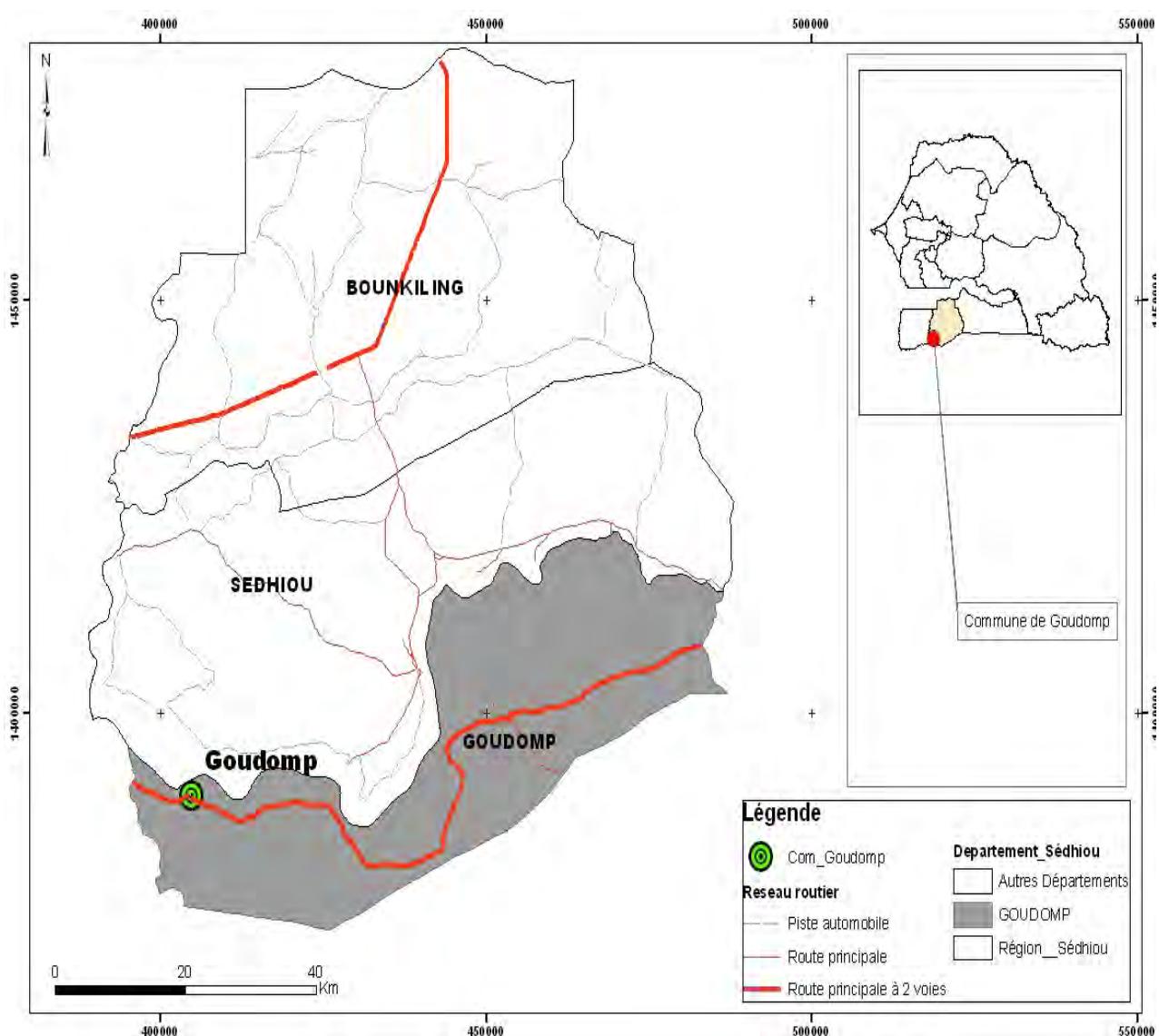
Les caractéristiques territoriales d'une petite ville.

CHAPITRE I : CADRE GEOGRAPHIQUE ET L'ORGANISATION SPATIALE.

Nous entendons développer dans le cadre géographique et l'organisation spatiale les seuls facteurs déterminants qui influencent directement ou indirectement l'organisation spatiale, l'occupation du sol et l'accessibilité de la ville. Il s'agit notamment du site et de sa situation mais aussi de sa morphologie urbaine et de sa croissance spatiale.

La commune de Goudomp occupe une position excentrée par rapport au reste du département dont elle est le chef-lieu.

Carte 1 : Situation de la ville de Goudomp.



Source : Réalisation du CSE.

I- Cadre géographique:

A- La ville dans son Site:

1- Caractéristiques du site et de son environnement:

La ville est implantée sur des sols ferralitiques tropicaux lessivés, de nature argilo-sableuse. Bâtie sur un site de bassin versant, la ville de Goudomp est caractérisée par une inclinaison relativement forte de 1,5 à 2%¹² vers le Nord. Il subsiste quelques petites dépressions constituées d'anciennes cuvettes qui posent des problèmes de drainages des eaux pluviales.

La bonne pluviométrie de la zone se reflète sur la végétation. Située dans la zone éco géographique de la Moyenne Casamance, la végétation au niveau de Goudomp est de type soudano-guinéen, renfermant des ressources ligneuses qualitativement et quantitativement très riches avec des formations forestières variées. Le couvert végétal est relativement dense. Il est essentiellement composé de savane arborée où l'on rencontre des écosystèmes particuliers tels que la palmeraie, la rôneraie, ainsi que la mangrove localisée dans les « bolongs »¹³ et le long du fleuve Casamance. Le couvert végétal est également composé d'une gamme d'espèces ligneuses et herbacées en plus d'un important tapis de graminées.

Cependant les feux liés à l'extension des cultures réduisent considérablement le patrimoine forestier. Par ailleurs, les péjorations climatiques et l'exploitation anarchique font que certaines espèces sont actuellement menacées de disparition.

Les ressources en eau sont constituées des écoulements superficiels et des eaux souterraines.

Le réseau hydrographique est essentiellement composé du fleuve Casamance et de son affluent constitué par le « Lafibolong ». On note également l'existence de points d'eau constitués par des marigots et des mares le long du fleuve et des rizières. Ces eaux de surface ont une influence non négligeable dans l'alimentation des nappes superficielles, contenues dans les sables et les grés du continental terminal. La profondeur des puits varie entre 7m (en partie basse) et 24m (sur la partie haute) pendant la saison sèche.

L'agriculture est essentiellement dominée par les cultures vivrières (riz, mil, maïs, sorgho, fonio, haricot...). Les cultures commerciales (arachides, sésame), le maraîchage et l'arboriculture souffrent des moyens d'écoulement et de conservation. Avec l'insécurité

¹² -Audit urbain organisationnel et financier de la commune de Goudomp, rapport final, 2001.

¹³ Bolongs : mot mandingue qui veut dire marigot ou point d'eau.

occasionnée par le conflit, les activités agricoles ont connu un net ralentissement durant cette dernière décennie.

L'élevage est de type extensif et concerne principalement les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et les volailles.

La pêche constitue l'activité phare de la zone. Elle est l'activité la plus pratiquée et certainement la plus rémunératrice dans les villages mitoyens au cours d'eau dans les Communautés Rurales de Djibinar et Simbandi Balante, les communes de Diattacounda et de Goudomp. Dans certains villages, elle mobilise plus de 80% de la population.¹⁴ Dans la commune de Goudomp, plus de 50% de la population (hommes et femmes) s'adonnent aux activités de pêche (Audit urbain, organisationnel et financier de la commune de Goudomp).

2- Les Contraintes du site:

a- Les contraintes naturelles:

- ✓ L'encaissement du site, dans sa partie comprise entre le fleuve et la route nationale qui crée des poches inondables sources de nuisance en saison des pluies (moustiques) ;
- ✓ La montée de la langue salée rendant inculte les sols situés sur une bande large d'environ 900 mètres à partir du fleuve Casamance et ayant porté un coup dur aux activités de pêches et aux cultures arboricoles ;
- ✓ La disparition de la mangrove.

¹⁴ -Inspection régionale de Kolda, Direction des eaux, forêts, chasse et de la conservation des sols. Elaboration d'une stratégie nationale de gestion des aires protégées, Etat des lieux, Juin 2010.

b- Les contraintes créées:

- ✓ L'insuffisance des réserves foncières dans le centre ville;
- ✓ Le recourt à de nombreux puits non protégés pour combler les déficits du forage;
- ✓ La présence de mines antipersonnel dans les plantations de bananeraie et dans les vergers;
- ✓ La coupure de la ville en deux par la RN6 qui augmente les risques d'accidents.

3- Les potentialités du site:

- ✓ La présence du fleuve Casamance qui permet aux populations de pratiquer la pêche.
- ✓ La présence d'une grande forêt et des plantations de bananeraies, d'anacardiers, de manguiers, de citronniers et d'orangers.
- ✓ La ville est aussi le centre de l'arboriculture dans la région.
- ✓ La ville possède beaucoup de parcelles inoccupées d'où la quasi-inexistance d'habitat irrégulier même dans les quartiers périphériques.
- ✓ La ville constitue aussi un carrefour du fait de sa position à mi-chemin entre les villes de Sédiou et de Ziguinchor d'une part et d'autre part entre les villes de Bafata (Guinée-Bissau) et de Ziguinchor.

B- La ville dans sa région:

1- Position stratégique de la ville:

La région de Sédiou a été créée par la loi 2008-14 du 18 Mars 2008 modifiant la loi 1972-02 du 1^{er} Février 1972 relative à l'organisation territoriale et locale du Sénégal.

Située au sud-ouest du pays, la région de Sédiou couvre une superficie de 7.293km² et une population de 377.652 habitants au RGHP de 2002¹⁵. Elle a une position excentrée par rapport aux grands centres urbains du pays. La grande partie de ses limites constituent des frontières internationales (Gambie, Guinée-Bissau). Elle est limitée au Nord par la République de Gambie, au Sud par la Guinée-Bissau, à l'Est par la région de Kolda et à l'Ouest par la région de Ziguinchor. L'étendue de la frontière internationale de la région de Sédiou lui

¹⁵ -Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Répertoire des localités, 2002.

confère une position stratégique. Elle constitue un carrefour international de rencontre et d'échange entre différents peuples de la sous-région dont les principaux points de convergence sont constitués par les marchés hebdomadaires sous régionaux de Saré Yoba, de Yarang...

Sur le plan administratif la région de Sédiou compte trois (03) départements (Sédiou, Goudomp, Bounkiling), neuf (09) communes et trente deux (32) communautés rurales.

Erigée en commune le 08 Octobre 1990 par le décret 90/1135 du 08 Octobre 1990, la ville de Goudomp constitue l'un des trois départements de la nouvelle région de Sédiou. Elle se situe à l'extrême sud-ouest de la région de Sédiou et couvre une superficie de 7,5km². Elle est limitée à l'Est par village de Baconding, à l'Ouest par Pontodosse, au Sud par Akintou et au Nord par le fleuve Casamance. La commune de Goudomp est à une distance de 50km de Ziguinchor, 135km la sépare de Kolda sur la RN6 et plus de 50km de Sédiou, sur la rive droite du fleuve Casamance. Elle se trouve aussi à une vingtaine de km de la frontière sénégal-guinéenne.

2- La ville par rapport aux voies de communications:

La ville de Goudomp jusqu'en septembre 1990, était un village centre d'une communauté rurale qui portait son nom. Ce statut lui a permis de se doter de services et équipements capables de suppléer ceux localisés au niveau du chef lieu de département.

Classé au rang de centre intermédiaire et retenu dans le cadre du programme de promotion de villes secondaires stratégiques, Goudomp concentre, en effet, une gamme de service, équipements et infrastructures lui permettant d'exercer des fonction de soutien et de stimulation de l'activité productive en milieu rural.

Située sur la RN6, la ville constitue un point de rabattement important pour le transport de personnes et biens de l'hinterland qui veulent se rendre à Ziguinchor. La ville est le carrefour de plusieurs voies de communication dont les plus importantes sont constituées par les axes:

- Goudomp – Ziguinchor (route bitumée)
- Goudomp – Kolda (route bitumée)
- Goudomp – Sédiou (voie maritime)
- Goudomp – Dianamalary (voie maritime)
- Goudomp – Ziguinchor (voie maritime)

Goudomp – Frontière Guinée-Bissau (piste aménagée).

En tant que centre intermédiaire, la ville de Goudomp se comporte comme un véritable pôle de croissance pour son arrière pays. En effet, sa position de ville carrefour, et la présence d'un grand marché quotidien et hebdomadaire lui confèrent la capacité de soutenir le milieu rural et de fournir des avantages urbains aux populations localisées dans les villages environnants. Le potentiel de croissance de la ville est, plus que par le passé, fondé sur la diversité des sources de revenus pour les habitants et l'accroissement relatif du marché local de consommation. Pour ce qui concerne le secteur de l'emploi, il faut souligner que bien qu'encore modeste, il se prête à un avenir prometteur.

II- Organisation spatiale:

A- Morphologie urbaine:

1- Le périmètre communal:

La commune de Goudomp est créée par le décret N°90/1135 du 08 Octobre 1990 dans le cadre de l'approfondissement de la politique de régionalisation et de décentralisation. Car la ville fut pendant longtemps un ancien village centre, chef lieu d'une communauté rurale. D'après le décret cité ci-dessus, les limites territoriales de la commune de Goudomp sont ainsi définies:

A partir du croisement de la RN6 avec la voie principale de la ville qui mène au quai de pêche:

Vers le Nord à 1 000m soit 1km

Vers le Sud à 2 000m soit 2km

Vers l'Ouest à 1 500m soit 1,5km

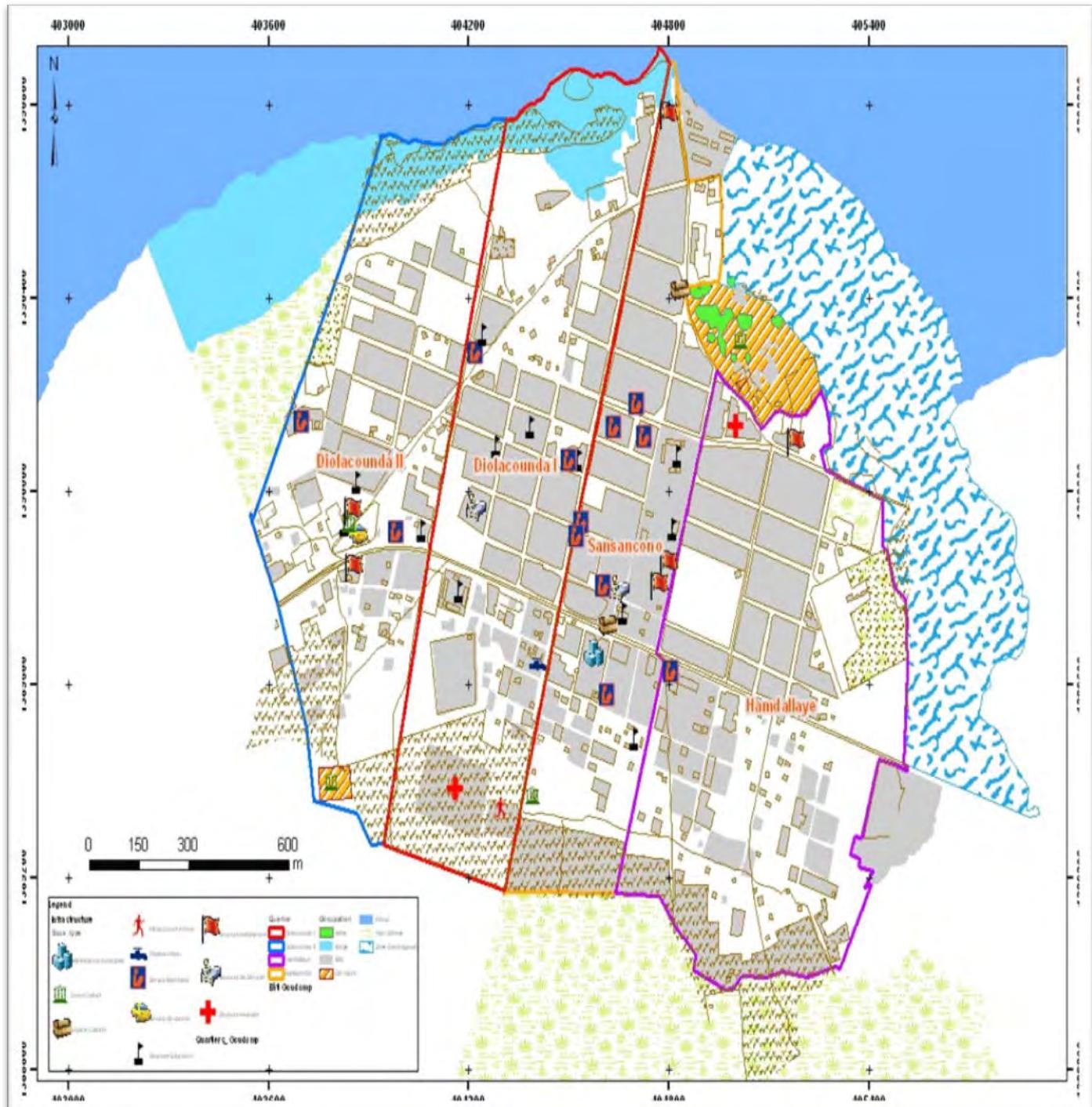
Vers l'Est à 1 000m soit 1km.

Le périmètre communal n'est pas très vaste. Il couvre une superficie de $7,5\text{km}^2$ dont seulement 31% occupés soit $2,365\text{km}^2$. Mais la ville dispose vers le Sud d'une zone d'extension très importante.

2- Découpage en quartiers

La commune est découpée en quatre (04) quartiers officiels, illustrés par la carte ci-dessous, que sont Sansancono, Diolacounda 1, Diolacounda 2 et Hamdallaye.

Carte 2: Découpage en quartiers.



Source: Réalisation du CSE.

Le découpage a maintenu les quartiers traditionnels qui existaient. Les quartiers Sansancono et Diolacounda 1 sont emprisonnés entre les quartiers Hamdallaye et Diolacounda 2. Leur extension ne peut se faire que vers le Sud qui constitue la seule zone d'extension de la ville. Elle est limitée à l'Est par les rizières qui la sépare de Baconding et à l'Ouest par le village de Pontodosse.

A ces quartiers officiels, ce sont ajoutés trois autres quartiers encore officieux. Il s'agit des quartiers de Cité-Millionnaire, Liberté et Cité Eaux et Forêts. Ils sont localisés au niveau du front d'extension de la ville, sud de la RN6 et occupés dans leur majorité par les populations déplacées des villages environnant fuyant l'insécurité et les zones de conflits.

3- Structure urbaine:

La ville de Goudomp présente une structure urbaine déséquilibrée. Il n'existe pas de Plan Directeur d'Urbanisme, mais plutôt d'un Plan d'Urbanisme de Référence (PUR). Élaboré depuis 1963, ce PUR appelé Goudomp1 compte 312 lots. Cette situation s'est traduite par une juxtaposition de lotissements (alignement), sans études de planification spatiale préalable.

Le centre ville est marqué par la présence du marché central. A l'exception du marché se développent des rues commerçantes. Elles sont constituées le long de la voie principale qui mène au fleuve où on note, à partir du croisement avec la RN6 jusqu'au quai de pêche, une présence massive de boutique et de services (cybers, photocopieuses, papeterie...). Constitué par le quartier Sansancono et une frange de Diolacounda1, le centre ville est mieux équipé que les autres quartiers de la ville. Les équipements d'envergure y sont localisés. Cette partie de la ville concentre la quasi-totalité des équipements, infrastructures et services (marché central, centre de santé, bureau de poste, le CMS, le service départemental de l'élevage, le quai de pêche, la Préfecture, le Centre Socio Collectif, la Mairie, boutique orange, les deux cybers de la ville, le dépôt de pharmacie...).

Cependant, il n'existe pas de pôle administratif et les équipements sont éparpillés dans la ville.

B- Croissance spatiale:

1- Les phases principales de croissance spatiale:

Le développement de la ville s'est fait de par sa position stratégique par rapport aux voies de communication fluviales et routières. Cependant, la croissance de la ville a été marquée par les principales phases suivantes:

- ✓ La période antérieure à 1900 où il n'existait qu'un petit village situé au Nord de la ville en bordure du fleuve Casamance. La population ne dépassait pas 100 habitants ; Entre 1900 et 1950, le village commence à se développer le long du fleuve, et la première école fut construite en 1935;
- ✓ La période 1950 – 1970, coïncidant avec les premières années de l'indépendance, a vu les fonctions du village se renforcer. Il commence à polariser les villages environnants avec la construction du poste de santé et du quai de pêche. Le village commençait à se structurer le long de la route nationale. Le premier lotissement fut réalisé en 1963 et comptait 312 parcelles;
- ✓ La période 1970 – 1990 a été marquée par la sécheresse qui a poussé vers les centres urbains et les bourgs, les populations rurales. Elle a été également marquée par l'érection du village en siège de communauté rurale, collectivité locale dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. La communauté rurale grâce à son budget et le fond de solidarité a réalisé plusieurs infrastructures et équipements (AEP, marché, école, château d'eau etc....). Le développement de l'agglomération amena les autorités à réaliser un nouveau lotissement de 654 parcelles, de l'autre côté de la RN6, en 1982.
- ✓ La période 1990 – 2008 marque l'érection du village en commune par le décret 90/1135 du 08 Octobre 1990. Le développement de la ville va prendre une nouvelle allure avec la création de nouveaux équipements (Centre de santé, lycée, construction d'une nouvelle gare routière, Centre Socio Collectif etc....). L'occupation du sol et la densification de l'habitat commencent désormais à se réaliser de l'autre côté de la RN6 qui constitue le front d'extension de la ville. Ce processus est surtout enclenché par la présence massive des populations déplacées des villages environnants au niveau de la commune. Elles se sont procurées des lots et construites des maisons. Ces nouvelles constructions et l'implantation de nouveaux services ont largement contribué à la transformation et à la densification de l'habitat urbain.
L'étalement spatial de ville a engendré des problèmes de limites avec la communauté rurale de Djibabar, au niveau du village de Pontodosse, situé sur le front Ouest de la commune. Ces facteurs amena les autorités locales à envisager un troisième

lotissement de 3.000 parcelles lancé depuis 2005 et dont le processus est toujours en cours.

- ✓ La période 2008 à nos jours marque l'érection de la ville en capitale départementale par le décret N° 2008 – 747 du 10 Juillet 2008, polarisant quinze (15) collectivités locales dont quatre (04) communes et onze (11) communautés rurales.

Les potentialités du milieu et les nouvelles tendances prêtent un avenir très prometteur à la ville.

2- Occupation du sol et possibilités d'extension de la ville:

La commune de Goudomp a déjà réalisé trois opérations de lotissement dont la dernière n'est pas encore achevée. Les deux premiers lotissements ont donné naissance à un plan orthogonal ou en damier structuré autour de quatre quartiers administratifs que sont Sansancono, Diolacounda 1, Diolacounda 2 et Hamdallaye. Ces quatre quartiers constituent le « vieux » Goudomp. Avec l'accroissement de la ville et l'afflux de personnes déplacées, d'autres quartiers ont vu le jour plus récemment. Il s'agit des quartiers Cité-Millionnaire, Liberté et Cité Eaux et Forêts. Ces derniers ne sont pas encore reconnus officiellement. Leur intégration dans le tissu urbain originel pose encore problème.

Au cours des deux dernières décennies aucun lotissement n'a été réalisé. Le dernier lotissement, réalisé et effectif, date de 1984. Celui plus récent, entamé en 2005 n'est pas encore effectif. Les extensions sont orientées vers la partie Sud et Sud-est de la ville, structurée par le CEM, la Mairie, le nouveau centre de santé en construction, le stade municipal etc.....

Le tableau ci-dessous indique la liste des lotissements réalisés dans la commune.

Tableau 3: lotissements réalisés dans la commune.

Date	Nombre de parcelles	Superficie (ha)	Observation
1963	312	78	Attribués
1982	654	163,5	Attribués
2005	3.000	750	En cours
TOTAL	3.966	991,5	

Source: Mairie Goudomp, P.I.C version 2009 – 2013.

Le nombre de parcelles par année de lotissement évoluent de façon exponentielle. Ce qui témoigne de l'importance de la croissance spatiale de la ville.

Le niveau d'occupation du dernier lotissement effectif est très élevé. Ceci s'explique par la présence de personnes déplacées des villages environnants. Quelques rares parcelles situées dans la périphérie sud de la ville ne sont pas encore occupées. La ville de Goudomp se caractérise également par l'absence de quartiers irréguliers même au niveau de la périphérie urbaine.

3- La question foncière dans la commune de Goudomp:

Indépendamment de ces quartiers lotis, il existe trois zones fonctionnelles spécifiques :

Une zone fluviale développée le long du fleuve Casamance, autour du quai de pêche et des ateliers de séchage de poissons. Elle regroupe la partie basse des quartiers Dialocounda¹, de Sansancono et de Hamdallaye.

Une zone centrale des affaires, qui concentre les activités de commerce (marché, boutiques) et les services et équipements collectifs. Elle concerne le quartier le Sansancono et un partie de Diolacounda¹.

Une zone d'habitation située sur la partie haute de la ville. A l'heure actuelle, les disponibilités et réserves foncières de même que les possibilités d'extension spatiale future n'existent qu'au sud de cette partie.

Dans les parties anciennes de la ville, toutes les réserves d'équipement ou d'espaces verts sont occupées¹⁶ :

- ✓ La bande verte le long de la route nationale n° 6 est occupée par des habitations précaires et des commerces.
- ✓ La réserve de marché (parcelle n° 6 230) est attribuée provisoirement à des habitants qui y construisent.
- ✓ La réserve d'équipements (parcelle n° 6 324) située comme la précédente dans le quartier Liberté est également morcelée et attribuée provisoirement.
- ✓ La réserve du stade est occupée par l'armée et le foyer des jeunes.
- ✓ La réserve d'équipement (parcelle n° 181) est occupée par l'Ecole Goudomp I et quatre (04) familles.
- ✓ La réserve de la place publique parcelle n° 182 est occupée par la Mutuelle d'Épargne et de Crédit de l'UMEC, le CLAC, la case des tout petits, la maison de la femme qui verra bientôt le jour et trois (03) familles.

¹⁶ Programme d'Investissement Communal de Goudomp, 2009-2013, version de travail présentée au conseil de Goudomp le 27 Juillet 2009.

- ✓ La place située au Sud de l'Ecole Goudomp I est occupée par l'école maternelle et une famille.
- ✓ La réserve du dispensaire est occupée par le Poste de Santé, la maternité et une famille.
- ✓ La réserve de la grande mosquée est occupée par la mosquée et huit familles.

« Soit la commune entérine les occupations actuelles des dites réserves et trouve d'autres réserves de substitutions au Sud, soit elle fait preuve de fermeté et de rigueur en sommant les occupants de quitter sans exception. Cette dernière solution nécessiterait la création d'au moins 120 parcelles de recasement ».

Dans tous les cas, il est nécessaire de rationaliser l'utilisation du sol par une meilleure densification des anciens noyaux et de prévoir un nouveau plan d'aménagement pour permettre à la municipalité d'implanter les nouveaux équipements prévus dans son Plan d'Investissement Communal. Ce qui a motivé une 3^{ème} opération de lotissement.

Il existe à Goudomp un réel problème foncier, né depuis le deuxième lotissement et s'est perpétué jusqu'à nos jours. L'installation définitive des occupants n'a pas été accompagnée par le service ad hoc et compétent. Ceci a donné naissance à des confusions, des occupations clandestines de parcelles d'autrui, voire des ventes illicites. Plusieurs années après, ce dossier reste brûlant et sensible. Les autorités sont interpellées pour résoudre ce problème avant de se lancer vers un nouveau lotissement.

Pour éviter que de pareils cas ne se répètent, l'équipe municipale doit s'appliquer à normaliser les procédures d'attribution des parcelles et les modalités d'indemnisation, à éviter la spéculation foncière et à localiser « *in situ* », les lots attribués.

CHAPITRE II: LES DONNEES HUMAINES.

La ville de Goudomp a été tout le temps marquée par d'importantes dynamiques démographiques. Les mouvements migratoires ont contribué, par le passé et continuent encore de nos jours, au renforcement de son poids démographique. Le croît démographique (2,9%)¹⁷ de la ville assez élevé est conforté d'avantage par une part non moins importante de populations déplacées des villages environnants.

La ville est ainsi marquée par une diversité ethnique et culturelle de sa population. Cette diversité ethnico-culturelle est déterminante dans les relations qu'entretiennent les différentes couches de la population.

I- Dynamique démographique d'une petite ville:

1- Historique du peuplement de la ville de Goudomp:

La date de fondation du village de Goudomp est inconnue. De même, les circonstances de sa fondation restent encore peu précises. Les versions sont nombreuses et ne s'accordent pas sur la fondation du village. En effet, Balant, Peulh et Mandingue ne s'accordent pas sur la fondation du village de Goudomp. Chacun de ces groupes ethniques en revendique la paternité.

La version peulh avance que c'est vers 1850 qu'un peulh du nom de Samba Seydi, un chasseur d'éléphants venu du Boundou, aurait été le premier à faire de Goudomp une zone d'habitation avec l'autorisation aussi bien des Baïnouncks de Niéna (à 1km de Goudomp vers l'Ouest) que des Balants de Birkama (village situé à 3km de Goudomp vers l'Est).

En effet, à cette époque Sédhiou constitué dans le cadre de l'entreprise coloniale, le deuxième poste au niveau de la Casamance. Alors chasseur d'éléphants, Samba Seydi aurait collaboré avec le colon pour le commerce de l'ivoire. Ainsi, ses activités l'amènerent à traverser le fleuve Casamance pour s'installer à la lisière d'une forêt qui se trouverait aux abords de ce qui est devenu actuellement le village de Goudomp.

Le site lui servirait de lieu de repos au retour de chasse. A cet effet, il y construit une hutte, et le puits qu'il a creusé, dont la photo ci-dessous, est actuellement sacré, toutes nouvelle mariée du village doit s'y laver avant de rejoindre la chambre nuptiale.

¹⁷ -Audit urbain organisationnel et financier de la commune de Goudomp, 2001.

Il faut signaler que de nos jours avec l'extension du village, ce rituel est accompli en un puits choisi au sein de chaque contrée de la ville.



Image 1: Premier puits du village – « Kolomba ».¹⁸

La version mandingue affirme que les familles Cissé et Sonko ont été les premières à habiter la zone alors vierge vers 1830.

Quant-aux Balants, ils disent que Goudomp fut leur champs, leur pâturage, leur lieu de chasse. Le site était un « daaka » c'est-à dire lieu de retraite des Baïnouncks païens, puis des Balants qui l'ont cédé aux Peulhs qui sont les premiers à faire de Goudomp une zone d'habitation. Pour preuve, ils affirment que le nom Goudomp serait tout simplement une déformation du mot « goudong », c'est-à dire la petite hutte ou lieu d'accrochage des calebasses de vin, en Baïnounck.

Certaines sources¹⁹ affirment également que c'est pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle qu'un chasseur du nom de Samba Seydi allait fonder ce village avec l'autorisation des Balants qui sont parvenus à repousser les Baïnouncks, premiers habitants de la région, vers l'Ouest. Et le choix du site serait dû à sa bonne position par rapport aux lieux de chasse.

¹⁸ Kolomba : mot mandingue composé d'un nom (kolon) qui veut dire puits et d'un adjectif (ba) qui veut dire grand. « Kolomba » = grand puits.

¹⁹ -Kandé (S), 2003-La filière crevette dans la commune de Goudomp, Mémoire de maîtrise de géographie, UCAD, FLSH, 142 pages.

Quelques décennies plus tard, le village enregistra l'arrivée de quelques familles peulhs, baïnouncks, mandingues, balantes et surtout diola dont la présence dans la zone est consécutive à la jihad de Fodé Kaba, ce marabout mandingue qui a entamé la conversion des Diola à l'Islam à la fin du XIX^e siècle. Il fut également un résistant à la pénétration coloniale.

Selon d'autres déclarations, la fondation du village de Goudomp reviendrait à un certain Demba Oury Seydi, berger peulh, entre 1835 et 1840, période coïncidant avec l'annexion de Birkama (Capitale historique des Baïnouncks) par les Balants. Il aurait transhumé sur le site actuel de Goudomp et aurait créé avec l'autorisation des Balants de Birkama le premier hameau.

Le fait frappant est qu'au niveau de la version peulh l'on ne s'accorde pas sur l'identité de la personne fondatrice. Tantôt c'est Demba Oury Seydi qui est cité, tantôt c'est Samba Seydi et même parfois d'un certain Oumar Seydi. Mais il semblerait qu'ils soient des frères.

Certes, les Balants sont largement majoritaires dans le village et aux alentours, mais le village est profondément de culture mandingue comme c'est la réalité dans tout le Balantacounda. Bien que largement minoritaires, les mandingues sont parvenus à imposer leur langue, leur coutume et leur savoir faire au sein de la quasi-totalité de la population du Balantacounda.

2- Evolution de la population:

Alors village centre d'une communauté rurale depuis 1978, Goudomp est appelé à coordonner un territoire communautaire de 251km², soit 1,2% de la superficie totale de la région (KANDE S, 2003).

En 1961, le village de Goudomp comptait 1818 âmes. Au recensement général de 1976 la population du village s'élevait à 4178 habitants et à 6076 habitants à celui de 1988 (CAMPAL A, In KANDE S, 2003). Ce qui permet, selon cette source, d'établir les taux d'accroissement de 5,24% par an entre 1961 et 1976 et 3,36% l'an entre 1976 et 1988. Alors qu'au niveau national, entre les périodes intercensitaires 1976/1988 et 1988/2002, les taux d'accroissement sont respectivement de 2,7% et 2,5% par an²⁰.

²⁰ -Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Novembre 2009- Situation socio économique du Sénégal, Dakar, Avitech, 265 pages.

Cependant, ces taux de croissance élevés au niveau de la ville peuvent-être expliqués par des phénomènes migratoires qui ont affecté la zone au cours de cette période. Aussi, les deux taux de croissance enregistrés à Goudomp durant cette période, sont plutôt le reflet de flux migratoires, que d'un taux de natalité (35%) relativement peu important par rapport à celui de l'ensemble du Sénégal (46%) (KANDE S, 2003). Il est modéré par un taux de mortalité infantile élevé en milieu rural où les soins sont encore primaires.

Toutefois, le village de Goudomp recèle un taux de croissance plus élevé que celui d'un terroir rural, et se rapproche d'un mode de croissance urbain. Alors qu'entre 1965 et 1976 Sédiou croît à 6,5% par an, Goudomp était à 5,24% par an à la même période (CAMPAL A, In KANDE S, 2003).

L'estimation de la population urbaine en 2001 a été faite sur la base des résultats du RGPH de 1976 et 1988. Cette population est estimée par l'ANSO à 9263 habitants.

Au RGPH de 2002 la petite ville de Goudomp comptait 10.539 habitants (ANSO-RGPH-2002).

Selon le recensement effectué en 2001 par la commune en collaboration avec l'UNICEF, la population de la commune de Goudomp s'élève à 15.681 dont 2.906 personnes déplacées. Cette différence s'explique par la présence de personnes déplacées des villages environnants. Ce recensement semble plus révélateur du croît démographique actuel de la ville de Goudomp. Cet état de fait nous met dans une situation difficile à trancher. Mais pour plus de prudence nous avons décidé d'utiliser les données officielles de l'ANSO, à partir desquelles on a déterminé notre échantillon représentatif.

Ainsi, entre 1988 et 2001 la population de la commune est passée de 6408hbts à 9263hbts, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2,9%. Si l'on considère les taux d'accroissements intercensitaire du Sénégal entre 1976/1988 (2,7%) et 1988/2002 (2,5%), ce taux de 2,9 semble raisonnable. Et il est probable que cette tendance va se maintenir, voire s'accélérer au cours des prochaines années. Tout simplement la ville attire les populations des zones rurales du fait des activités marchandes et de la proximité de la route. Mais également le conflit a déplacé tout un bassin de drainage de produits locaux dont Goudomp constitue le réceptacle pour ces populations.

Ainsi, les taux d'accroissement intercensitaires enregistrés au niveau national sont utilisés par l'ANSO pour établir les estimations de la population urbaine de Goudomp entre

2010-2015. La projection de la population future de la ville a été faite à partir des chiffres fournis par le RGPH de 2002.

Tableau 4: Projections de la population urbaine de la ville de Goudomp- 2010-2015.

2010			2012			2015		
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
6 033	5 989	12 022	6 374	6 332	12 706	6 910	6 849	13 759

Source: ANSD.

La population urbaine passera de 12.022hbts en 2010 à 12.759hbts en 2015 soit une augmentation de 1.737hbts. Cette augmentation de la population exprime de nouveaux besoins en espace à urbaniser.

3- Dynamique migratoire:

a- Immigrations:

La ville de Goudomp a connu par le passé d'importants courants migratoires. Ce fut l'époque où le fleuve offrait d'importants revenus financiers aux populations. Egalement, le village avait dès le lendemain des indépendances commencé à abriter certains équipements et services sociaux de base (quai de pêche, poste de santé, bureau de poste) susceptibles d'attirer l'affluence des populations des villages environnants. Alors que la première école est fonctionnelle en 1936. Ainsi, des années 60 aux années 80 le village est marqué par l'arrivée de populations venues aussi bien de l'intérieur du pays que de la sous région:

- ✓ Les années 1960 ont vu l'immigration des bissau-guinéens fuyants la guerre de libération.
- ✓ Le village enregistra au courant des années 50 et 60 l'arrivée des Toucouleurs et les Walo-walo venus de la région de Saint-Louis du Sénégal pour profiter des exceptionnelles conditions de pêche offertes en Casamance, spécialement à Goudomp. Le secteur de la pêche connaît des crises durant les années 90. Parallèlement l'immigration des pêcheurs Walo-walo diminue, et même après la crise crevettières, ceux installés à Goudomp commencent à repartir. Certains descendent en Guinée-Bissau. Après les indépendances (1976), certains guinéens rentrent chez eux. Et les Balants-Manodji, mal acceptés en Casamance, - le vol, surtout de bétail, occupe dans cette ethnie une fonction sociale valorisée, peu tolérée par les populations victimes –

furent chassés et refoulés dans leurs pays un peu plus tard aux alentour de 1978 (KANDE S, 2003).

- ✓ Et enfin les peuls « fouta » exclus par Sékou Touré, peuvent à présent regagner la Guinée Conakry après le coup d'état de 1984.

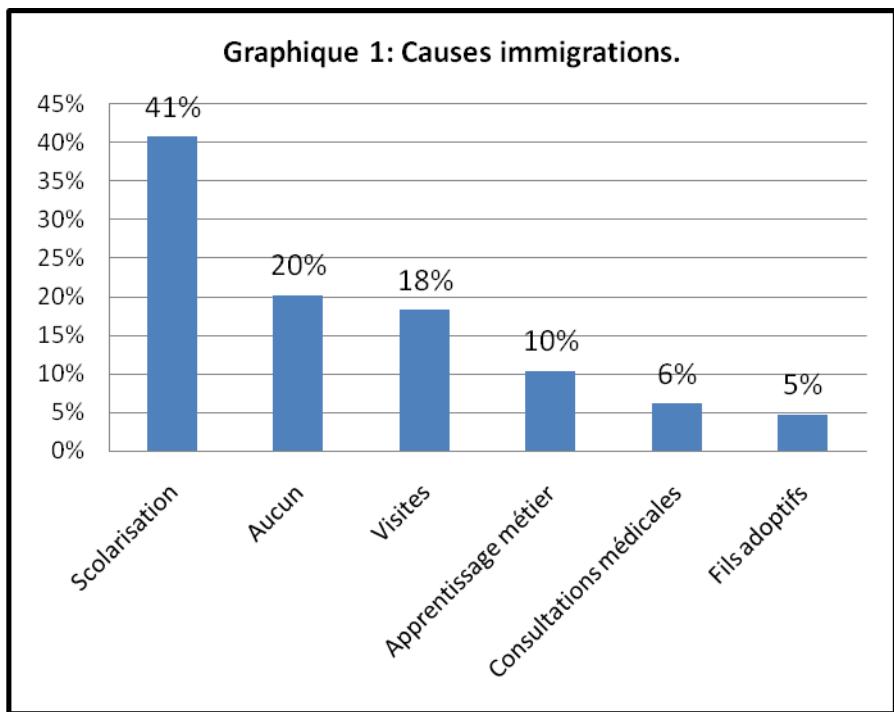
Ce dernier fait n'a que marginalement affecté Goudomp car cette population ne s'est guère installée en Casamance.

A la fin des années 80 la tendance migratoire va changer. L'immigration d'activités lucrative va progressivement céder la place à celle de jeunes gens venus essentiellement pour la scolarisation et à la limite pour la pratique d'un métier.

Le recensement de 1988 confirme la jeunesse (CAMPAL A, In KANDE S, 2003). Ainsi, les moins de 20 ans constituaient près de 59% de l'effectif total, alors que les adultes de 20 à 65 ans représentaient 38% de la population et les personnes âgées de plus de 65 ans, 3%. Il résulte de cette répartition une pyramide des âges à base très large, caractéristique de la plupart de pays du Tiers Monde. Cependant cette forte présence des jeunes s'explique en partie par la présence d'écoles primaires et d'un collège d'enseignement moyen.

Il est évident que cette tendance va se maintenir surtout avec l'évolution du statut administratif de la commune et l'implantation de nouveaux services. Il est également probable que la part des jeunes se maintienne à un niveau élevé grâce à la présence du lycée et des collèges privés d'enseignement moyen et secondaire général au niveau de la commune. En effet, les travaux réalisés par la commune en collaboration avec l'UNICEF en 2001 confirment encore la prépondérance des jeunes avec 65% de la population.

Ce graphique ci-contre rend compte de la tendance actuelle de l'immigration au niveau de la commune. La scolarisation représente 41% des cas. Les liens sociaux entre Goudomp et les autres localités sont remarquables à travers les 18% des cas liés aux visites de parents et 05% de cas de fils adoptifs. L'apprentissage d'un métier représente 10% des cas. Cela est lié à la multiplication des ateliers d'apprentissage de métiers. Les 06% des cas d'immigration sont liés aux consultations médicales. Les 20% des chefs de ménage interrogés déclarent n'avoir pas eu en charge des personnes qui leur viennent d'ailleurs. Mais cela ne nie pas l'existence de relations sociales entre Goudomp et les autres villages environnants.

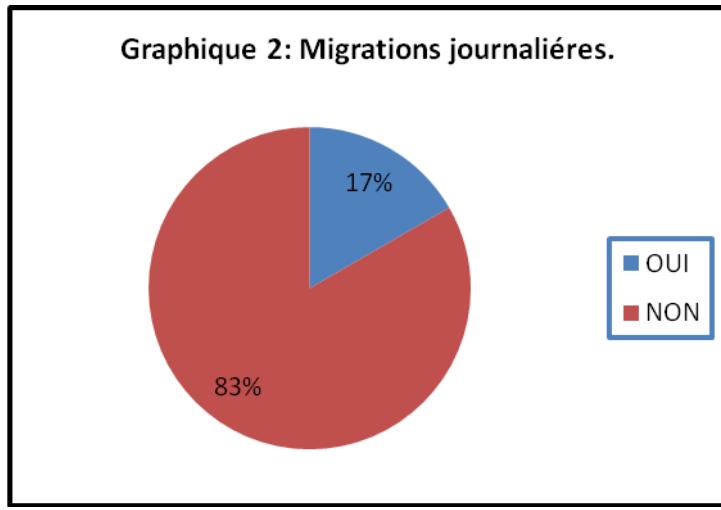


Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Les relations sociales entre la ville et les villages environnant par ce graphique. Les immigrations de scolarisation et d'apprentissage de métiers concernent essentiellement les jeunes gens. Ce fait peut être expliqué par la présence du lycée et des écoles privées d'enseignement moyen et secondaire, et la multiplication des ateliers d'apprentissage de métiers. Les visites de parents qui caractérisent les liens sociaux sont surtout fréquentes durant les grandes vacances. Certaines cérémonies constituent également des occasions de retrouvaille entre parents. La présence d'un centre de santé de référence qui polarise tout le département explique certains flux migratoires au niveau de la ville.

b- Migrations journalières :

Comme illustré par le graphique ci-dessous, les migrations journalières occupent une faible partie de la population. 83% des chefs de ménage enquêtés n'enregistrent pas des personnes qui se livrent aux migrations journalières. Malgré ce fort pourcentage du Non, elles demeurent encore au niveau de la commune à auteur de 17%.



Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Les migrations journalières au niveau de la commune ont connu une nette régression au cours de ces deux dernières décennies. Le conflit, en entraînant le déplacement de certains villages, a contribué du coup à réduire la zone de desserte de la commune. Certaines localités situées en profondeur et qui sont aujourd’hui abandonnées, servaient de lieux de commercialisation de certains produits mais aussi de travaux champêtres pour les habitants de la petite ville de Goudomp.

4- Origine géographique des habitants de la ville:

La population de Goudomp est marquée par son caractère cosmopolite. C'est le Sénégal en miniature où vivent en harmonie, sans difficulté majeure, 16 communautés ethniques. Les habitants de la commune ont diverses origines géographiques malgré une part prépondérante des autochtones, natifs de Goudomp.

Le tableau ci-contre révèle la part prépondérante des autochtones natifs de Goudomp avec 66% de l'échantillon interrogé. Les chefs de ménage originaires du village de Bindaba représentent 4% pour Bindaba de l'échantillon représentatif. Singhére Baïnounck occupe 2,7% des chefs de ménage. Tandis que Samine et Akintou représentent respectivement 2% et 1,3% des chefs de famille interrogés.

Tableau 5: Origine géographique des habitants de la ville (échantillon 150 chefs de ménage).

Localité d'origine	Effectifs	Fréquences
Goudomp commune	99	66%
Bindaba	06	04%
Singhére Baïnouck	04	02,7%
Samine	03	02%
Akintou	02	01,3%
Autres	36	24%
TOTAL OBS.	150	100%

Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Selon une étude réalisée²¹ au niveau de la commune plus de 34% des résidents ne sont pas natifs de Goudomp. Et ce tableau révèle effectivement que 34% des personnes enquêtées ne sont pas natifs de la ville. La forte présence des personnes originaires de Bindaba, de Singhére Baïnouck et d'Akintou est liée aux effets du conflit. Ce sont des villages environnants dont les populations se sont déplacées à cause de l'insécurité et relogées dans la commune de Goudomp. Donc à cette population autochtone s'est ajoutée une population non moins importante.

5- Répartition spatiale de la population:

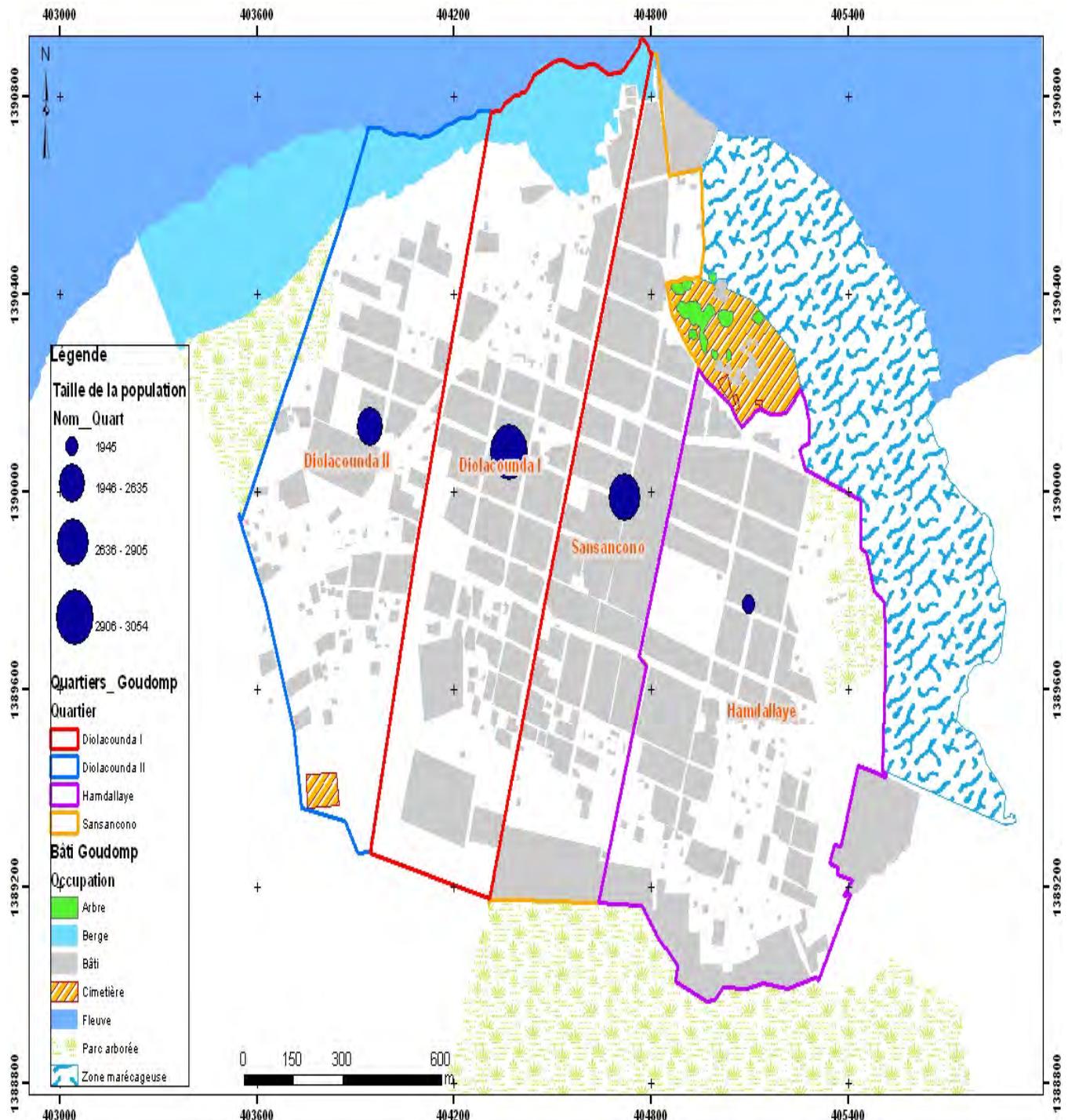
Le village a connu au début ses premières agglomérations au bord du fleuve Casamance, à quelques cinq cent mètres, qui constitue le site originel. Cette partie appelée « Goudomp Sansancono » était considérée comme étant le village proprement dit. Tous ceux qui habitaient hors de ce Sansancono n'étaient pas considérés comme goudompois.

L'évolution du statut administratif de la ville et les dégâts collatéraux du conflit ont largement contribué à la modification de sa physionomie et du croit démographique qui dépasse désormais celui d'une commune rurale. Le peuplement est dès lors diffus et se réalise à l'échelle de la ville. Cette population est inégalement répartie entre les quartiers. Le RGPH de 2002 montre que les quartiers de Sansancono (27,5% de la population) et de Diolacounda 1 (29% de la population), qui constituent le « vieux Goudomp », sont plus peuplés que les deux

²¹ -Plan d'Investissement Communal, version 2009/2013, version de travail présentée au conseil de Goudomp le 17 Juillet 2009.

autres quartiers, à savoir Hamdallaye et Diolacounda 2 qui représentent respectivement 18,5% et 25% de la population.

Carte 3 : Répartition spatiale de la population.

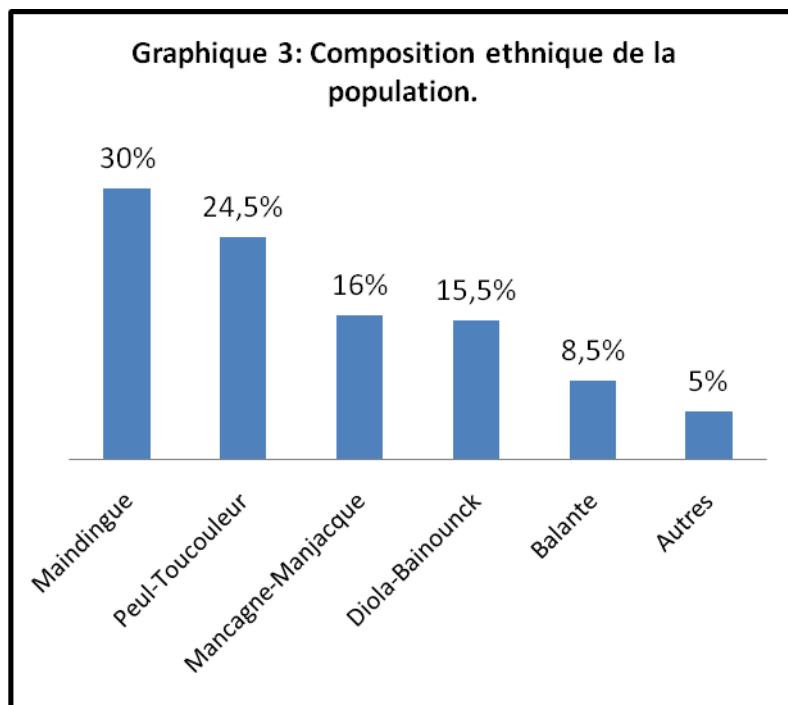


Source : Réalisation du CSE.

II- Composition de la population:

1- Composition ethnique:

La population de la ville de Goudomp est très cosmopolite. Toutes les ethnies du Sénégal et de la sous région y sont représentées. Seize (16) communautés ethniques cohabitent harmonieusement à Goudomp dont les plus importantes sont : mandingues (45%), Balantes (20%), Diola (15%), Mancagnes et Manjacques (10%), peuls et wolofs (10%), etc.....

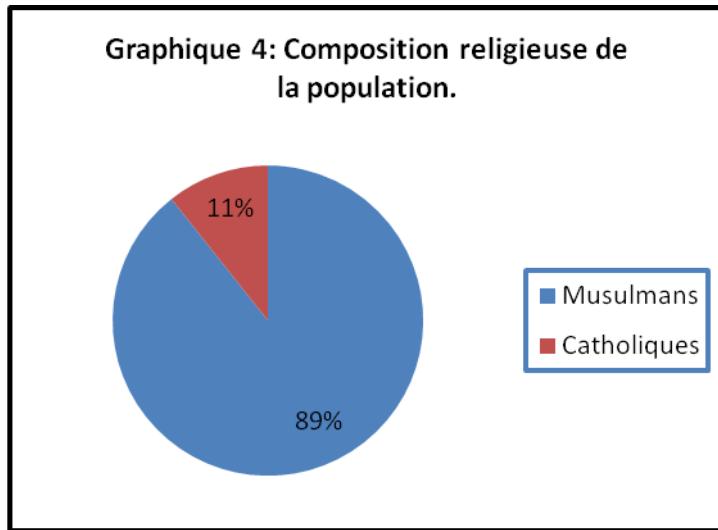


Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Nos enquêtes confirment la prédominance des Mandingues au niveau de la ville avec 30% de la population enquêtée. Les Peuls très actifs dans le commerce et les Toucouleurs Walo-Walo attirés par la richesse halieutique de la zone, représentent 24,5% de l'échantillon représentatif. Les Manjacques et les Mancagnes qui regroupent 16%. Ils sont constitués essentiellement de populations déplacées des villages environnants à cause du conflit.

2- Composition religieuse:

Le graphique révèle la présence essentielle de deux religions révélées au niveau de la commune de Goudomp. Ainsi, selon notre échantillon représentatif, 89% des chefs de ménage sont des musulmans contre 11% pour les chrétiens.



Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

La composition religieuse de la population reflète celle nationale avec plus de musulmans que de chrétiens. Autres faits est que, la commune est essentiellement caractérisée par la présence des deux religions révélées majoritaires dans le pays, à savoir l'Islam et le Christianisme. Il ne manque pas pour autant la pratique des « religions » traditionnelles.

3- Composition par sexe:

Le RGPH de 2002 confirme la prédominance des femmes au niveau de la population urbaine. Elles représentent 50,5% de la population totale contre 49,5% pour les hommes. Soit une différence de 55 personnes entre les deux genres.

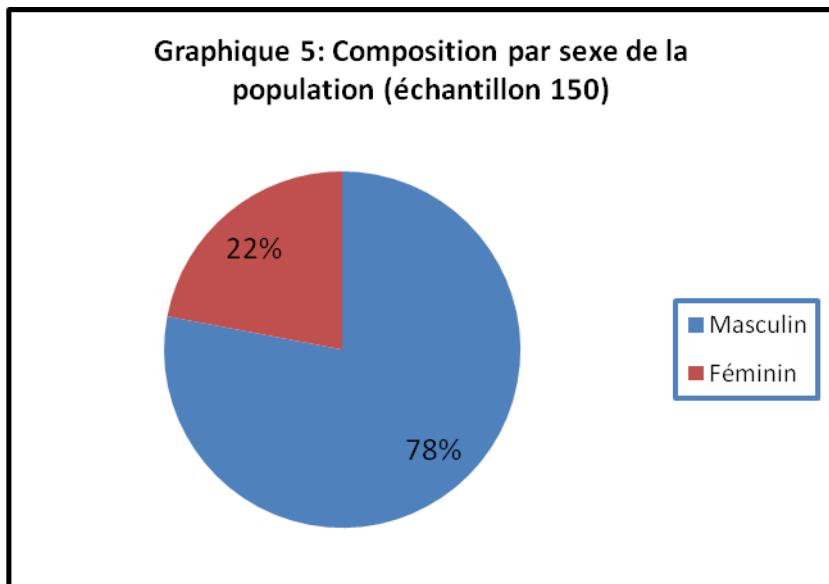
Tableau 6: composition de la population par sexe.

Genre	Effectifs	Fréquences
Hommes	5.242	49,5%
Femmes	5.297	50,5%
TOTAL	10.539	100%

Source: ANSD- RGPH de 2002.

Cette situation s'expliquerait peut-être par la situation de conflit et le caractère mobile des hommes.

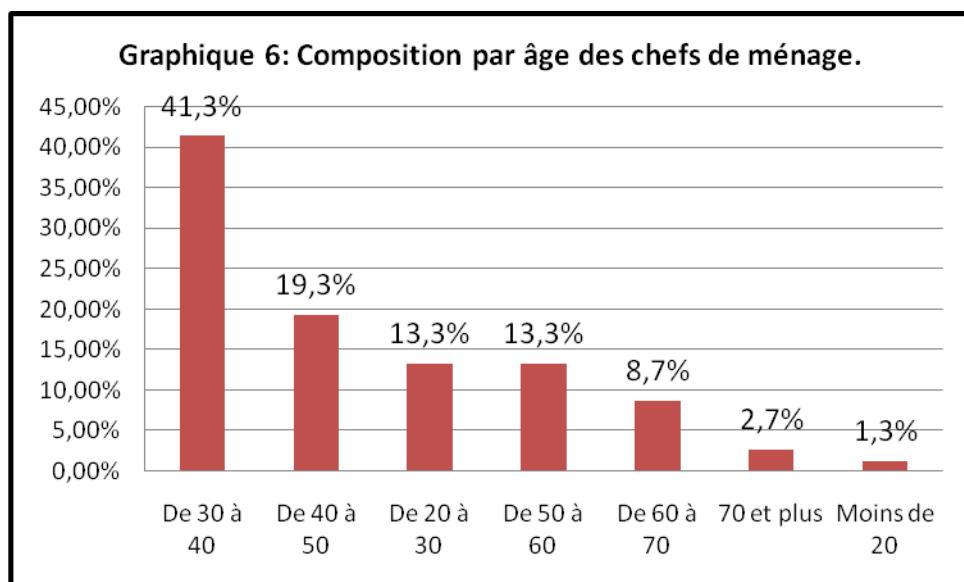
Les enquêtes de terrains affirment le contraire. Notre échantillon représentatif montre que les hommes constituent 78% des chefs de ménage contre 22% pour les femmes.



Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménage-Goudomp, Septembre 2010.

Il y'a des raisons d'émettre des réserves par rapport aux enquêtes de terrain. Car elles ne constituent pas des enquêtes exhaustives sur l'ensemble de la population. Et il est évident dans nos sociétés que même à la présence des deux conjoints, l'homme est toujours présenté comme étant le chef de famille.

4- Composition par âge:



Source: M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

L'âge minimum des chefs de ménage interrogés est de 18 ans et l'âge maximum 88 ans. Soit un âge moyen de 41 ans. Les moins de 20 ans représentent 1,3% de l'échantillon. Les adultes de plus de 30 ans constituent la forte proportion des chefs de ménage (41,3%). Les personnes âgées de plus de 70 ans en constituent 2,7%.

5- Composition socioprofessionnelle:

L'éducation et la formation regroupent 25% de l'échantillon représentatif. Elle est essentiellement dominée par l'enseignement élémentaire. L'agriculture et la pêche représentent 19% des actifs. Avec le recul des activités agricoles et la crise du secteur de la pêche, le commerce se positionne avec 17% des emplois urbains. L'artisanat constitué essentiellement de corps de métier, commence également à se développer au niveau de la ville. Avec 14% de l'échantillon représentatif, il est dominé par l'artisanat de production. Les 11% des ménagères peut-être expliqués par le manque d'emploi urbains absorbant la gente féminine. Le domaine de la santé occupe une très faible proportion de la population. Les autres catégories socioprofessionnelles où figurent certains agents de l'administration rassemblent 9% des actifs urbains.

Tableau 7: Composition socioprofessionnelle (échantillon 150 chefs de ménage).

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs	Fréquences
Education et Formation	38	25%
Agriculteurs et Pêcheurs	29	19%
Commerçants	26	17%
Artisans	21	14%
Ménagères	16	11%
Santé et Reproduction	07	5%
Autres	13	9%
TOTAL	150	100%

Source: M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

La commune de Goudomp se caractérise par le déclin des activités agricoles que l'on pourrait imputer à l'insécurité qui prévaut dans la zone et à l'évolution de son statut administratif. Elle constitue une ville de fonctionnaires et de petits métiers.

Deuxième partie : Niveau d'équipement et activités urbaines.

CHAPITRE I: LA DIVERSITE DES EQUIPEMENTS

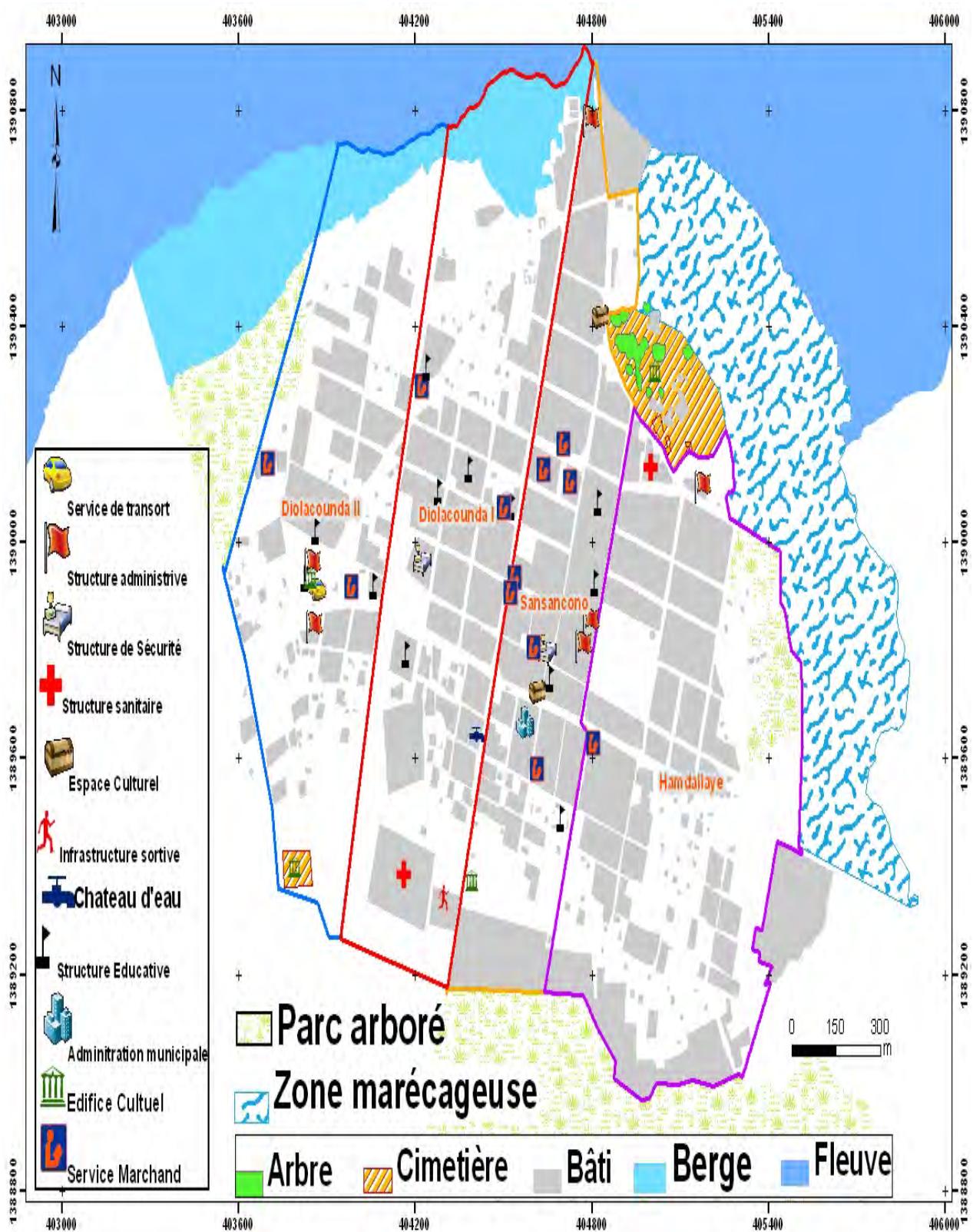
Les équipements jouent un rôle déterminant dans le développement des territoires. Ils constituent des facteurs de redynamisation et de structuration des terroirs et des relations ville-campagne au niveau des centres urbains secondaires. D'où leur importance dans l'animation du territoire. La diversité des équipements structurants au niveau des centres intermédiaires permet à ces derniers d'être des pôles d'équilibre entre les campagnes et les grands centres urbains.

Du point de vu administratif la commune de Goudomp à beaucoup évolué. Mais les infrastructures et équipements n'ont pas suivi. Néanmoins, le patrimoine communal semble s'améliorer. La ville dispose d'une large gamme d'équipement structurants et de services administratifs et techniques qui constituent des facteurs de développement urbain et de stimulation de l'activité productive en milieu rural environnant.

La lecture de la carte des équipements montre que les services et équipements sont inégalement répartis au niveau de la ville. Sansancono concentre l'essentiel des équipements et demeure le quartier le mieux équipé de la commune. Les quartiers Diolacounda 1 et Diolacounda 2 présente un niveau d'équipement moyen. Tandis qu'à l'exception du centre de santé et de l'IDE, Hamdallaye est le quartier de la commune le moins doté en équipements et services sociaux de base.

Malgré cette diversité, ne faudrait-il pas s'attarder sur la qualité des services rendus ?

Carte 4: Les équipements.



Source : Réalisation CSE.

I- Equipements et services sociaux de base:

1- Equipements scolaires:

Les équipements scolaires sont divers et variés. Mais vue la demande croissante, ils ont du mal à répondre aux aspirations des populations. La commune compte trois (03) écoles de la petite enfance dont une privée catholique. L'enseignement élémentaire est assuré par six (06) écoles dont une privée catholique. La ville dispose également d'un lycée, d'un Collège d'Enseignement Moyen (CEM) et de deux (02) collèges privés d'enseignement moyen et secondaire.

a- Le préscolaire:

L'enseignement préscolaire au niveau de la commune est dispensé par une école maternelle publique. De taille encore très modeste, l'enseignement préscolaire privé est dispensé par l'école privée catholique située au quartier Diolacounda 2. Localisée dans le quartier Diolacounda 1, la case des tout-petits dont la pose de la première pierre a été effectuée depuis 2006 n'est pas encore achevée. Les effectifs et l'âge moyen par section est représentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Créée en 1994 sur le site de l'ancien foyer des jeunes, réfectionné à cet effet, l'école maternelle publique de la commune compte trois (03) classes de différents niveaux.

Le mur de clôture est en bon état. Mais l'école manque de bloc sanitaire, de matériels bureautiques et didactiques, et des jeux éducatifs.

Tableau 8: Effectifs par section de l'école maternelle en 2009.

Sections	Age moyen	Effectifs
Petite section	03/04 ans	65
Moyenne section	04/05 ans	63
Grande section	05/06 ans	68

Source : Mairie de Goudomp, PIC version 2009/2013.

b- L'élémentaire :

L'enseignement élémentaire est dispensé au niveau de la commune par cinq (05) écoles publiques et une école privée catholique. La polarisation de ces écoles élémentaires est à l'échelle communale. Les élèves qui fréquentent ces écoles viennent essentiellement des différents quartiers de la ville.

Les écoles élémentaires de la ville sont confrontées au déficit de salles de classes. Les abris provisoires sont partout visibles (sauf Ecole Goudomp I). Les effectifs par classe sont très élevés. Les maigres ressources financières des établissements sont constituées essentiellement par les frais d'inscriptions des élèves et les fonds de dotation. Ces fonds de l'Etat qui transvasent par les Collectivités Locales (Mairie) sont octroyés aux écoles en biens matériels (fournitures scolaires).

L'Ecole Goudomp I est la première du village. Elle a été créée en 1936. Les effectifs par genre et par classe sont illustrés dans le tableau ci-dessous. L'établissement a un effectif total de 739 élèves. Les effectifs par classe varient entre 80 et 46. Ils sont beaucoup plus élevés entre le CI et le CP. A partir du CE¹ ils commencent à baisser, puis atteignent un pic de 60 élèves au niveau du CM²A. Les garçons représentent 52% de l'effectif total contre 48% pour les filles.

Tableau 9: Effectifs par genre et par classe.

Niveau \ Genre	CI A	CI B	CP A	CP B	CE1 A	CE1 B	CE2 A	CE2 B	CM1 A	CM1 B	CM2 A	CM2 B	TOTAL
Garçons	42	33	42	32	31	33	28	21	30	27	38	26	383
Filles	38	39	36	39	36	20	26	26	25	29	22	20	356
TOTAL	80	72	78	71	67	53	54	47	55	56	60	46	739

Source: Direction Ecole Goudomp I, 2009/2010.

Située au quartier Sansancono, elle occupe une superficie de 8000m² (Audit urbain, 2001). L'école fonctionne à cycle complet avec deux classes par niveau. Elle est équipée de 12 salles de classes et compte quinze (15) enseignants. La forte proportion des filles entre le CI et le CE¹ est encouragée par le programme de la Scolarisation des Filles (SCOFI) au niveau de la commune. En effet, en Janvier 2000, la commune s'était fixée l'objectif d'atteindre un taux de 100% de scolarisation en mettant l'accent sur la scolarisation des filles.

C'est l'unique établissement scolaire de la ville qui ne fonctionne pas avec des abris provisoires. Pour pallier à l'absence de l'eau au niveau des écoles élémentaires, l'UNICEF a équipé l'établissement d'un mini forage.

Cependant, l'école est exposée à l'insécurité à cause de l'absence de clôture et du gardien. C'est malheureusement le cas pour toutes les écoles élémentaires de la commune. Cette situation constitue un danger public pour les élèves et le personnel enseignant.

L'Ecole Goudomp II : le tableau ci-après montre que l'école a un effectif total de 678 élèves. Les effectifs par classe sont moins élevés par rapport à l'Ecole Goudomp I. Bien qu'elles comptent le même nombre de salles de classes, la première école de la commune ne fonctionne pas avec des abris provisoires alors que l'Ecole Goudomp II en comporte quatre (04). Les effectifs par classe varient entre 40 (minimum) et 68 (maximum). Les garçons représentent 53% de l'effectif total avec une légère avance sur les filles qui en représentent 47%.

Tableau 10: Effectifs par genre et par classe.

Niveau \ Genre	CI A	CI B	CP A	CP B	CE1 A	CE1 B	CE2 A	CE2 B	CM1 A	CM1 B	CM2 A	CM2 B	TOTAL
Garçons	25	28	31	46	27	34	30	25	31	28	27	27	359
Filles	28	26	37	18	28	28	27	33	30	31	20	17	319
TOTAL	53	54	68	64	55	62	57	58	61	59	47	40	678

Source: Direction Ecole Goudomp II, 2009/2010.

Située comme la précédente au quartier Sansancono, non loin de l'antenne du réseau SONATEL, l'Ecole Goudomp II a été créée en 1972 et occupe une superficie de 4200m². C'est en 1983 que sont construites les premières salles de classes. Actuellement l'école compte douze (12) salles de classes dont quatre (04) abris provisoires. Fonctionnant à cycle complet et avec deux classes par niveau, l'effectif du personnel enseignant s'élève à quinze (15) Instituteurs dont deux (02) en Arabe. L'école est équipée d'un puits mini d'une pompe manuelle par l'UNICEF.

Pour garantir la sécurité de l'établissement et offrir de meilleures conditions de travail au personnel enseignant et aux élèves, il urge de clôturer l'école, de construire quatre (04) autres salles de classes et de recruter un gardien.

L'Ecole Goudomp III totalise un effectif de 594 élèves. Les effectifs par classe sont moins pléthoriques par rapport aux deux premières écoles élémentaires. L'effectif le plus élevé est noté au niveau du CI B avec 57 élèves et le plus faible s'élève à 38 élèves au niveau du CM² A. les garçons représentent 54% de l'effectif total de l'établissement contre 46% pour les filles.

Tableau 11: Effectifs par genre et par classe.

Niveau \ Genre	CI A	CI B	CP A	CP B	CE1 A	CE1 B	CE2 A	CE2 B	CM1 A	CM1 B	CM2 A	CM2 B	TOTAL
Garçons	28	34	24	22	26	31	27	25	29	30	23	21	320
Filles	18	23	24	24	30	21	22	27	23	26	15	21	274
TOTAL	46	57	48	46	56	52	49	52	52	56	38	42	594

Source: Direction Ecole Goudomp III, 2009/2010.

Au début du cycle élémentaire, il n'apparaît pas une différence significative entre les deux genres. Mais vers la fin du cycle, la part des garçons commence à prendre des proportions très importantes. Les filles sont plus enclines à l'abandon à causes de certains facteurs sociaux culturels.

L'école a été créée en 1995. Elle se situe au quartier Diolacounda 1 et occupe une superficie de 3600m². L'établissement est sans clôture. D'où le danger qui guette les élèves et les enseignants. Elle est équipée de douze (12) salles de classes dont trois (03) abris provisoires. Le personnel enseignant est au nombre de quinze (15) Maîtres. Les bâtiments construits en 1998 sont en bon état. Par contre l'établissement est confronté à un manque criard de tables bands et de mobiliers.

L'Ecole Goudomp IV : l'établissement compte un effectif de 149 élèves. Comparé aux trois autres écoles élémentaires de la commune, cet effectif est encore bas. Ceci peut-être expliqué par son aspect de nouvelle création qui voit sa capacité d'accueil encore très limité. Les effectifs par classe sont assez pondérés même si au niveau du CI on note un effectif élevé de 66 élèves. La composition par genre au niveau de chaque classe est à la faveur des garçons.

Sauf au niveau du CP où on note une légère prédominance des filles avec un effectif de 23 élèves contre 19 pour les garçons. Soit une différence de 04 élèves. Mais d'une manière générale, les garçons (94 élèves soit 63% de l'effectif total) sont plus nombreux que les filles (55 élèves) qui de représentent que 37% des élèves.

Tableau 12: Effectifs par genre et par classe.

Niveau Genre	CI	CP	CE1	TOTAL
Garçons	48	19	27	94
Filles	18	23	14	55
TOTAL	66	42	41	149

Source: Direction Ecole Goudomp IV, 2009/2010.

Situé au quartier Diolacounda 2, l'établissement a été créé le 05 Octobre 2007. L'école compte trois salles de classes qui sont toutes des abris provisoires sans clôture. Elle est logée dans un espace convivial, loin du bruit du centre ville. De nouvelle création, l'établissement manque de tous (eau, électricité, toilettes, mobiliers...).

Dans le cadre de la coopération décentralisée, l'école a bénéficié d'un financement du fond allemand pour la construction de salles de classes. Mais le projet tarde toujours à démarrer.

L'Ecole Bindaba présente un cas particulier. Elle a été apportée par les populations déplacées. Ces deux écoles de six (06) classes chacune étaient auparavant localisées dans les villages de Bindaba 1 et Bindaba 2. A cause de l'insécurité les populations sont venues se réfugier à Goudomp. Et pour ne pas interrompre l'enseignement des enfants issus de ces villages, l'Etat a permis de maintenir ces écoles à Goudomp. Ainsi, des abris provisoires ont été édifiés sur la limite Goudomp – Pontodosse par les APE des villages d'origine avec l'appui des immigrés de ces villages.

Cependant, le devenir de ces écoles n'est pas encore clair. Une partie des parents d'élèves, non-enclins à rentrer « au village », sollicite la construction de salles de classes en dur. Ainsi, faut-il les intégrer dans le patrimoine communal ? Ou bien faut-il toujours reconstruire la situation provisoire alors que les populations envisagent la construction de classes en dur? Equipements et services sociaux culturels.

Face à la demande grandissante en matière d'éducation, les écoles élémentaires de la commune voient leur capacité d'accueil dépassée. En 2002 (IDEN-Sédhiou) le taux de scolarité de la ville était de 72% qui dépasse le taux brute national qui était de 70%.

L'effectif moyen par classe de plus de 58 élèves dépasse la moyenne nationale qui est de 51 élèves par classe. L'effectif par genre au niveau des quatre (04) écoles élémentaires publique de la commune évolue en faveur des garçons. Mais cette différence n'est pas trop importante (Cf. Tableaux 9 à 12). Ce qui témoigne des efforts de la SCOFI au niveau de la commune.

Pour offrir de meilleures conditions de travail aux élèves et aux enseignants il faut renforcer le niveau d'équipement de ces établissements. La clôture des écoles s'impose pour garantir la sécurité de ceux qui s'y meuvent. La construction de nouvelles salles de classe au niveau de l'Ecole Goudomp1 permettrait de rabaisser l'effectif moyen par classe. Les abris provisoires doivent être éradiqués par la construction de 04 salles de classe au niveau de l'Ecole Goudomp II et 03 autres, équipées en tables bancs, au niveau de l'Ecole Goudomp III. Ils sont souvent responsables de la lenteur du démarrage des cours.

Encadré N°1

« La zone est caractérisée par une longue pluviométrie qui avec les abris provisoires, ne permet pas de débuter les enseignements à temps. On début les derniers et on ferme les premiers »

Extrait de l'entretien avec le Directeur de l'Ecole Goudomp III.

D'où la nécessité d'éradiquer les abris provisoires. La construction de l'Ecole Goudomp IV à cycle complet demeure une priorité pour couvrir l'augmentation annuelle des élèves.

La zone de Goudomp n'est pas épargnée par le conflit casamançais. Ceci limita considérablement l'intervention des partenaires au développement durant ces dix dernières années. L'UNICEF demeure l'un des rares partenaires intervenant au niveau des écoles élémentaires de la commune. Elle a équipée l'Ecole Goudomp I d'un mini forage et celles Goudomp II et Goudomp III en puits minis de pompes manuelles. Elle a également construit des toilettes au niveau des ces trois écoles élémentaires de la commune.

c- Le moyen/secondaire:

L'enseignement moyen et secondaire est dispensé au niveau de la commune par un Collège d'Enseignement Moyen (CEM), deux écoles privés (moyen et secondaire) et un lycée qui polarise cinq (05) CEM de l'axe Sud.

Le CEM a été créé en 1984. Avec la création du lycée dont les locaux ne sont pas encore construits, le CEM a été délocalisé à quelque 100m de son site habituel et fait office d'abris provisoires dans un terrain vague et sans clôture. Il est situé à l'abord d'un virage à proximité près de la RN6. Les élèves et le personnel enseignant sont ainsi exposés aux éventuels risques d'accident à cause de cette délocalisation male pensée. Cette situation ne procure pas d'ailleurs un bon environnement de travail car le site est exposé aux externalités négatives (bruits des voitures).

2- Equipements sanitaires:

Sur le plan sanitaire la commune dispose d'un poste de santé, d'une infirmerie au niveau du cantonnement militaire et d'un dépôt de pharmacie situé au quartier Diolacounda1. Un nouveau centre de référence est en construction depuis 2006. Mais les travaux sont aujourd'hui bloqués



Image 2: La vue de face du District-Centre de santé de Goudomp.

Situé au quartier Hamdallaye, le poste de santé a été réhabilité en 1998 avec l'appui technique et financier de la coopération allemande (GTZ). Les travaux de la réhabilitation exécuté par l'AGETIP ont vu la construction du bâtiment « pavillon », logement Infirmier Chef de Poste (ICP), logement des Sages-femmes d'Etat, de toilettes, du réservoir d'eau, de l'incinérateur et la réhabilitation de la maternité.

Ce poste de santé fait office de centre de santé depuis l'érection de Goudomp en district sanitaire le 25 Mai 2005. En juillet 2010 le centre de Goudomp est devenu un centre principal polarisant dix postes de santé et plus d'une vingtaine de cases de santé.

Le centre de santé est dirigé par un médecin chef, secondé par un major, un infirmier chargé de la sensibilisation, deux sages-femmes d'Etat et une infirmière contractuelle. Le personnel administratif et soignant est composé de neuf (09) agents étatiques et de vingt un (21) agents communautaires.

Le centre de santé compte six (06) bâtiments et d'une case pour le gardien.

Le bâtiment pavillon comporte une salle de consultation du MCD, le bureau secrétariat du district, une salle de consultation de l'ICP, une salle d'injection et de soins, un dépôt de pharmacie du centre, une salle de mise en observation équipée de quatre (04) lits, d'une toilette et d'une salle d'attente.

L'ancien bâtiment est équipé d'un mini labo et d'une salle de stockage des vaccins.

La maternité comporte une salle de consultation des sages-femmes d'Etat, une salle d'accouchement, une salle de mise en observation équipée de sept (07) lits, un dépôt de pharmacie du district et d'une chambre de garde pour les matrones.

Le logement de l'ICP fait maintenant office d'une salle d'odontologie, du bureau du gestionnaire et de l'aide social, d'une salle de réunion et une chambre de garde pour les chauffeurs (ambulanciers). Le logement des sages-femmes qui sont au nombre de deux (02). Le nouveau bâtiment en phase de finition doit abriter les bureaux du gestionnaire et de l'aide social. L'équipement du district est encore à l'état de celui d'un centre de santé. Même s'il n'y a pas de plateau médical, c'est le seul centre de référence du département.

Les ressources financières du centre de santé proviennent essentiellement des recettes de vente de tickets et de médicaments et des fonds de dotation alloués par l'Etat. L'établissement sanitaire noue également des partenariats avec certains ONG et OCB de la

commune. Les ONG comme AFRICAIR interviennent dans la santé communautaire, Child Fung et Intra Heath dans la sensibilisation, Kafoo ²²dans la nutrition. Les OCB interviennent dans la sensibilisation. C'est le cas d'ADIS alliée privilégié du centre de santé dans ce domaine.

En Novembre 1998 les Anciens de la Casamance, une association basée en France, mettent à la disposition du comité de santé une voiture RL4 qui faisait office d'ambulance. Elle est remplacée par une R4 Fourgonnette en 2004. Actuellement le centre de santé dispose de trois (03) ambulances dont deux (02) pour le centre et (01) pour le district dont la photo ci contre.



Image 3: Ambulance du district sanitaire de Goudomp.

²² -Kafoo : mot mandingue qui signifie association, groupe.

3- Equipements de culte:

Les infrastructures de culte sont constituées de mosquées, de cimetières et d'une chapelle située au quartier Diolacounda 2.

La commune dispose de deux (03) grandes mosquées pour les prières du Vendredi et plus d'une dizaine de petites mosquées de quartier ou de « cogne ». La Grande Mosquée 1, la première de la ville, se situe au quartier Sansancono, non loin du cimetière musulman. La deuxième Grande Mosquée, comme la précédente, est localisée au quartier Sansancono plus précisément dans le sous quartier de la Cité-Millionnaire (zone d'extension) près du stade municipal. La troisième dont les travaux ne sont pas encore achevés se trouve au quartier Diolacounda 2 près du louma.

Les cimetières son au nombre de deux (02). Un cimetière musulman situé au Nord de la ville, dans le quartier Sansancono et un cimetière musulman à l'extrême Sud-est la commune. Tous les cimetières de la ville de sont pas clôture.

II- Equipements et services marchands:

1- Equipements marchands:

Les infrastructures marchandes sont assez variées hormis les boutiques de quartiers. Mais leur niveau d'équipement est encore très faible.

La gare routière située au quartier Diolacounda 2 est équipé d'un hangar avec une toiture en ardoise. Les cantines sont en nombre insuffisant. La mauvaise qualité de la piste la rend impraticable en période hivernale. Le trafic est très faible à cause de l'état défectueux de la RN6.

Le marché permanent de la ville, situé au quartier Sansancono, a été réalisé dans les années 80 alors qu'elle était encore chef lieu de la communauté rurale. Il est équipé de blocs sanitaires qui ne sont plus fonctionnels et de deux hangars. L'hangar central destiné au petit commerce de légumes et fruits est constitué d'une toiture en zinc. Il est dans un état de délabrement très avancé. Il est abandonné par les vendeurs au profit des tables et étals. Le deuxième hangar sert de lieu de vente de poissons. Plus grand que le précédent, il est couvert d'une toiture en taules. Il est en bon état. Le marché est clôturé mais ne dispose plus de portes.

Le marché hebdomadaire de la ville, illustré par la photo ci après, se tient tous les mardis dans un espace non restructuré à cet effet. Néanmoins il draine de nombreux acteurs (Vendeurs et commerçants) venus de diverses localités.

Le quai de pêche constitue le premier point de commercialisation de produits halieutiques au débarquement des pêcheurs. Il abrite également les unités de séchage de poissons et les abattoirs.

La ville de Goudomp abrite l'unique boulangerie moderne du département. Ainsi, la boulangerie « Khadimou Rassoul » demeure le principal fournisseur du pain dans la zone.



Image 4: le louma de Goudomp à la date du 07 Septembre 2010

Prise lors de nos enquêtes de terrain.

2- Services marchands:

Les services marchands même s'ils existent sont de taille modeste. Le Bureau de Poste, la Mutuelle d'Epargne et de Crédit (MEC) et le Crédit Mutual du Sénégal (CMS) constituent des « institutions financières » de proximité et d'appui à la production.

L'existence des antennes des réseaux orange et tigo facilite tout un mécanisme de communication à travers la boutique orange et les deux cybers café de la ville.

La commune est équipée d'un forage construit en 1987 avec un château d'eau d'une capacité de 200m³. Il fonctionne à l'aide d'un groupe moto pompe. Le forage est géré par l'Association des Usagers du Forage (ASUFOR) bien structuré. Avec le poids démographique actuel de la ville, la capacité du château d'eau est largement dépassée. L'alimentation en eau potable de la ville de Goudomp est devenue un problème sérieux. En effet, toutes les installations sont vétustes, faute d'entretien. Le groupe est constamment en panne. Le château d'eau est dans un état vacillant et peut s'effondrer à tout moment. L'eau n'est plus traitée. Elle est directement pompée au niveau des foyers. Ce qui expose les populations aux risques de maladies et d'infections hydriques à cause de la mauvaise qualité de l'eau.

La construction d'un nouveau château d'eau d'une capacité proportionnelle à la taille de la population et la pose de compteurs demeurent une urgence pour l'alimentation des populations en eau potable de qualité.

III- Equipements de services administratifs et techniques:

1- Equipements de services administratifs:

Ils sont constitués essentiellement de l'Hôtel de Ville, de la Préfecture et du poste de Gendarmerie.

L'Hôtel de Ville de la commune de Goudomp est dans un état peu enviable. Le bâtiment est en état de dégradation. Il y'a un manque de mobilier de bureau et de classement des dossiers. Le secrétariat municipal ne dispose pas de la documentation sur la commune. Il n'est non plus équipé de matériels bureautiques informatiques. La ville de Goudomp semble ainsi garder son caractère de commune rurale.

De création récente, la Préfecture est logée dans des locaux privés sous loués, comme le montre la photo ci-dessous. Elle est confrontée à un manque notoire d'équipements et de personnels.



Image 5: Vue de face de la Préfecture de Goudomp, logée des locaux privés sous loués.

Le service manque de mobiliers de bureau, d’arrangement des documents. Il n’ya pas de photocopieuse. La salle de réunion bien qu’équipée en tables, ne dispose pas de chaises. Quant-au personnel administratif, il n’ya que le Préfet et son adjoint. Ils sont secondés dans leur travail par un agent de l’IDE détaché à la Préfecture en qualité de gestionnaire.

2- Equipements de services techniques:

Bien que beaucoup de services techniques déconcentrés de l’Etat ne soient encore en place, on note déjà la présence de certains. La commune manque d’infrastructure pour abriter les services déconcentrés. Entre autres nous avons le service départemental de l’élevage, le service département des Eaux et Forêts, le service de l’agriculture, l’Inspecteur Départemental de la Jeunesse (Directeur du Centre Socio-Collectif), le service des pêches. Ces services sont logés dans des locaux administratifs de l’Etat. Par contre, l’Inspection Départementale de l’Education (IDE), la Commission Electorale Départementale Autonome (CEDA), le Service Départemental de Développement Rural (SDDR) et le Service Départemental d’Appui au Développement Local (SDADL) sont logés dans des locaux provisoires. Les services SDDR et SDADL sont logés dans la préfecture.

Toutefois, ces services manquent de moyens logistiques.



Image 6: à gauche nous avons le centre de pêche, dans un état de dégradation très avancé, à droite le nouveau bâtiment abritant le service des pêches.

IV- Equipements socio-collectifs et sportifs:

1- Equipements socio-collectifs:

Les équipements socio-collectifs de la commune sont constitués par le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) réhabilité en 2010 et le Centre Socio-Collectif. Ce dernier est en bon état. Il abrite la radio communautaire (Pkumel FM)²³ dont les locaux sont en construction, et sert de locaux à l'inspecteur départemental de la jeunesse.

Il ya également au niveau de la commune, la présence de quatre (04) bars dancings, d'une auberge et d'un hôtel (Hôtel Hobbé) en construction au quartier Diolacounda 2.

²³ -Pkumel : c'est un mot mancagne qui veut dire toit. La radio communautaire est l'œuvre d'une association mancagne dénommée Pkumel (toiture) car regroupant tous les Mancagnes du Sénégal.



Image 7: La vue de face du Centre Socio-Collectif de la ville de Goudomp.

2- Equipements sportifs:

La commune dispose d'un stade municipal clôturé avec un aménagement sommaire. Le stade est muni d'un guichet mais ne dispose pas de gradins. Au-delà du stade municipal on note la présence d'un terrain de plateau multifonctionnel au niveau du lycée. Cet espace de jeu est dans un état de dégradation. Et également la présence de plusieurs aires de football.

V- Voirie et assainissement:

1- Voirie urbaine:

A l'exception de la RN6 qui a coupé la ville en deux, il n'existe pas de voirie communale revêtue. D'une manière générale la voirie urbaine a une emprise suffisante, oscillant entre 15 et 20 mètres. Seule la voie principale et celle qui traverse Diolacoundal sont aménagées en latérite. Toutes les pistes intérieures sont en très mauvais état mais demeurent carrossables en saison sèche, eu égard la nature sablo-argileuse du sol. Dans la zone d'extension, située au Sud de la RN6, aucune piste n'est encore aménagée.

La voirie non aménagée est attaquée par une forte érosion hydrique à cause de la position inclinée du site.

Encadré N°2

« Que l'Etat nous aide à régler le problème de la voirie urbaine. Nous sommes un nouveau département totalement enclavé. Les bonnes volontés de Goudomp sont interpellées car c'est un département frontalier qui a de l'avenir ». Extrait des enquêtes ménages fiche n° 52.

La commune de Goudomp est connectée à la centrale de Boutoute (Ziguinchor). L'éclairage public au niveau de la commune faible. Il existe beaucoup de point d'ombre surtout au niveau de la zone d'extension. Cette partie de la ville est peu desservie par l'extension du réseau Electric. La dernière extension du réseau effectuée par la commune a concerné à des proportions faibles les sous quartiers de Liberté et Cité Eaux et Forêts (zone extension). Les populations sont ainsi exposées, dans cette zone de relative insécurité, aux méfaits nocturnes.

2- Assainissement:

Bâtie sur le versant du fleuve Casamance, la ville de Goudomp présente un grand problème d'assainissement. L'érosion pluviale est importante. Les eaux de pluies créent d'importants dégâts sur plusieurs artères de la ville.

L'évacuation des eaux pluviales se fait à l'aide d'un canal à ciel ouvert aménagé sur un côté de la voie principal. Ce canal qui part du croisement de la RN6 d'avec la voie principal jusqu'au fleuve, a permis de protéger une seule partie haute de la ville. La seconde voie aménagée de la ville est fait de dispositifs permettant l'évacuation des eaux pluviales sur ses deux abords en direction du fleuve.

Certaines voies non drainées se caractérisent souvent par la stagnation des points d'eaux. Ce qui contribue à la prolifération des moustiques et à l'augmentation de l'insalubrité.

Pour parer à d'éventuelles dégradations de la voirie routière, il faut améliorer le système existant et équiper toutes les zones inondables en réseau d'évacuation approprié.

Il n'existe pas un système d'assainissement global des eaux usées à l'échelle de la commune. Les eaux usées sont emmagasinées dans des latrines traditionnelles ou à quelques exceptions près dans les fosses septiques. Elles s'infiltrent jusqu'à la nappe phréatique. Et vu la position géographique du site, ces eaux risquent d'affecter des centaines de puits situés sur la partie basse de la ville.

Les ordures ménagères ne sont pas traitées à l'échelle communale. La gestion des déchets est individuellement prise en charge au niveau des ménages, par incinération, enfouissement ou dépôts sauvages. Ces derniers posent de réels problèmes de santé publique dans des espaces communs (marché central, gare routière, centre de pêche) où on dénombre d'importants dépôts.

Cependant, face à cette prolifération des ordures ménagères, des efforts ont été faits par la Mairie pour le ramassage des ordures avec des charrettes à traction d'ânes. Mais les ânes n'ont pas survécus faute d'entretien. Des efforts sont également envisagés pour une bonne gestion de la question par la mise sur pied de GIE devant s'occuper des ordures et de leur éventuel compostage.

CHAPITRE II : ACTIVITES URBAINES ET NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS.

Les activités de la ville sont diversifiées et variées. Elles sont dominées par le secteur primaire. L'agriculture sous pluie est dominée par les cultures de subsistance (mil, sorgho, maïs, riz, fonio). A côté des ces cultures de subsistance est pratiquée une agriculture de rente dominée par la culture de l'arachide. L'anacarde, aujourd'hui menacé par l'extension de la ville, et les vergers de plantation diverses jouent un rôle important dans la vie économique des populations.

Les fonctions de l'administration dominées par l'enseignement sont en plein essor au niveau de la ville. L'évolution du statut administratif de la ville favorise l'implantation de nouveaux corps de métier. La multiplication des ateliers d'apprentissage de métier donne un coup de pousse au développement de l'artisanat de production.

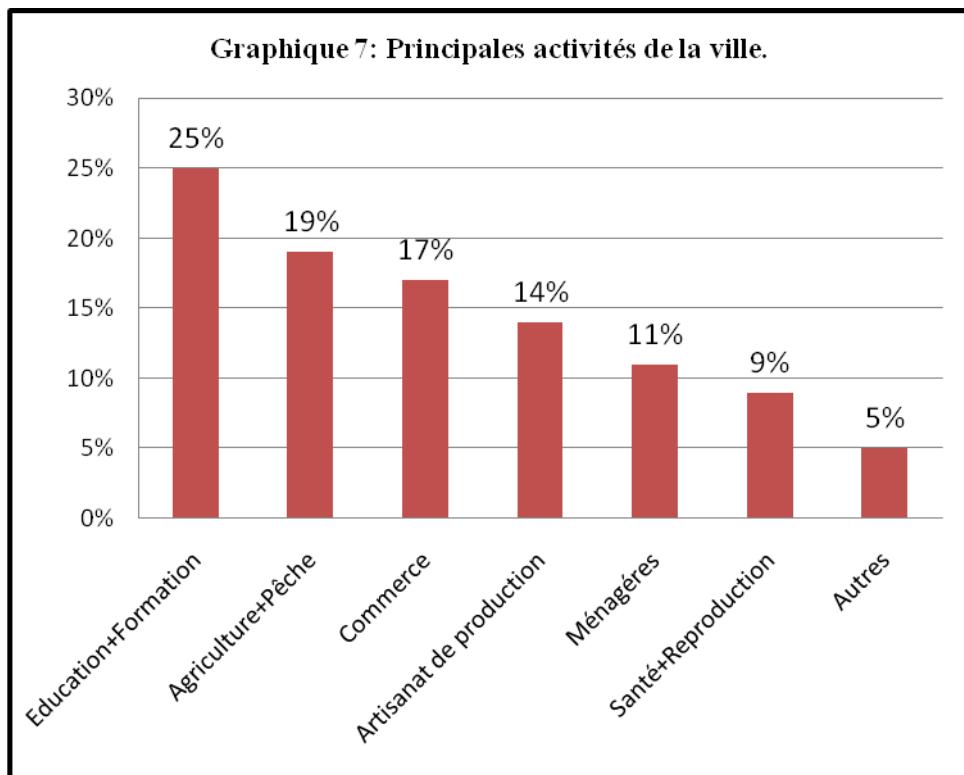
Le caractère rural, encore dominant des activités urbaines, se traduit par un faible niveau de vie des populations. Les revenus des ménages sont généralement bas.

I- Les activités urbaines:

En 2001²⁴, l'activité urbaine était encore largement dominée par le secteur primaire (agriculture et pêche). En effet, en 1999, l'agriculture et l'élevage représentaient 92% des actifs urbains. Le commerce dominé par la petite vente au niveau du marché et des boutiques de quartiers vient en seconde position avec 4% des emplois urbains. Les artisans dominés par l'artisanat de production occupent 1,6%, tandis que les salariés de l'administration dominée par l'éducation représentent 1,3% des actifs urbains. La ville garde ainsi son caractère rural dominant.

Le graphique ci-après montre que 25% des chefs de ménage excellent dans le domaine de l'éducation et de la formation. L'agriculture et la pêche occupent 19% de l'échantillon. Le commerce compte 17% des actifs. Alors que l'artisanat en dénombre 14%. La fonction de ménagère (femme au foyer) occupe 11% des femmes. Le domaine de la santé concerne 9% des chefs de ménage. Les autres activités regroupent 5% des actifs.

²⁴ -Audit urbain organisationnel et financier de la commune de Goudomp, Rapport final, 2001.



Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

La tendance actuelle de la nomenclature des catégories socioprofessionnelle semble toute autre. La ville connaît de véritables mutations sociales et professionnelles. Les effets du conflit casamançais ont sans doute contribué au ralentissement des activités agricoles. Avec l'insécurité, les populations n'osent plus aller en profondeur, encore que les nombreux villages environnants qui constituaient des zones de culture soient abandonnés. La pêche qui constitue l'activité d'appoint pour une frange importante de la population connaît aussi des difficultés à cause du taux élevé de la salinité des eaux, de la disparition de la mangrove et au non respect des normes de la pêche au niveau de la zone, avec une surexploitation.

1- L'agriculture:

Les activités du secteur primaire sont essentiellement dominées par les activités agricoles (15,5%) et la pêche qui ne représente que 03,5% des chefs de ménage enquêtés, soit un total de 19%.

Le recul des ces activités au niveau de la commune est due aux causes citées ci-dessus. De tout le temps, c'est l'autosubsistance qui caractérise l'agriculture dans ce beau terroir du Balantacounda (riz, mil, sorgho, maïs, fonio...). A côté de ces cultures vivrières, se développe

une agriculture de rente essentiellement dominée par la culture de l'arachide, de plantation de bananeraie, de vergers de mangues et d'anacardes.

L'insécurité qui régnait dans la zone avait poussé à l'abandon des périmètres bananeraie qui ont néanmoins repris ces dernières années. La filière anacarde est fortement déstructurée car les mine rendent difficile l'accès aux plantations.

L'élevage ne s'est pas signalé au niveau des personnes enquêtées. Constituée essentiellement, dans un passé récent, d'élevage de troupeaux de bœufs, cette activité est en pleine récession au niveau de la ville de Goudomp. En effet, l'insécurité au niveau de la zone a rendu cette activité très risquée pour les pratiquants. Le vol de bétails mais surtout les attaques des assaillants en bandes armées, ont fini de dissuader les populations de la pratique de cet élevage d'extension. Même si l'élevage demeure encore dans la ville, il est essentiellement dominé par celui de petits ruminants et de la petite volaille au niveau des foyers.

2- L'éducation et la formation:

Les salariés de l'administration dominés par l'éducation et qui ne représentaient que 1,3% des actifs urbains 1999, affichent une autre allure. Les résultats de nos enquêtes positionnent le domaine de l'éducation et de la formation au premier ordre des emplois urbains. Ce secteur représente 25% de l'échantillon représentatif. Dans ce lot l'enseignement élémentaire est le mieux représenté.

3- Le commerce urbain:

Le commerce urbain est dominé par le petit commerce de boutiques et de marché. C'est une activité qui se développe à peine au niveau de la commune. Elle aurait pu plus se développer si la commune résolvait ses lacunes en équipements. Car avec la crise de la pêche et le recule des activités agricoles, à cause de l'insécurité qui prévaut dans la zone, d'anciens pêcheurs et agriculteurs se sont reconvertis dans le petit commerce de « trafiquants »²⁵.

Ainsi, 17% des chefs de ménages se livrent à cette activité lucrative.

²⁵ -Certains commerçants de la commune vont chercher des marchandises à Ngoré (Guinée-Bissau). Ce commerce se fait dans la clandestinité car ils sont souvent la cible des douaniers. D'où l'appellation « trafiquants ».

4- L'artisanat de production:

L'artisanat est en plein essor au niveau de la ville de Goudomp. Dominé par les corps de métiers, l'artisanat de production représente 14% des chefs de ménages enquêtés. En effet, avec l'évolution de la ville on assiste à la multiplication des ateliers d'apprentissage de métiers. L'artisanat se développerait plus encore si la commune parvenait à réaliser, comme mentionné dans le P.I.C, un village de métiers.

5- Santé et reproduction:

Le domaine de la santé occupe une infime partie de la population (5%).

Le nombre de femmes au foyer sans qualification professionnelle (11% des chefs de ménage) semblent élevé. La maigre part de l'emploi urbain absorbant cette catégorie sociale expliquerait cet état de fait. Egalement, certains pesanteurs sociaux culturels de la zone place la gente féminine sur plusieurs fronts en termes de répartition des tâches par genre. Surtout dans le domaine agricole (riziculture, maraîchage). Ce qui constitue un frein au développement socio-économique du milieu.

II- Le niveau de vie des populations:

Plusieurs paramètres concourent à l'appréciation du niveau de vie des populations.

1- Niveau d'instruction des chefs de ménage :

Le tableau ci-dessous montre les différents niveaux d'instruction des chefs de ménage au niveau de la ville de Goudomp. L'échantillon représentatif est largement dominé par des personnes analphabètes (N'a pas fait l'école), soit 27,3%. Les 22% des chefs de ménage ont arrêté leur étude à partir de l'élémentaire. Ces deux catégories représentent une frange importante de la population et sont le plus souvent occupées par le secteur primaire et les corps de métier (artisanat de production).

14% des chefs de ménage ont atteint le niveau moyen, 20% pour le secondaire et 16% pour le niveau supérieur. C'est une catégorie qui, dans la ville, est constituée à majorité d'enseignants (Instituteurs, Professeurs lycée et collège). Les cadres de l'administration existent, mais à faible proportion au niveau de la population.

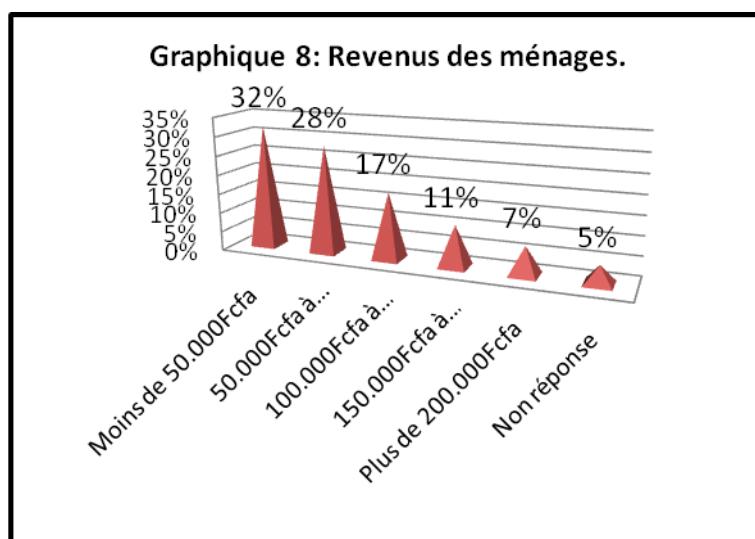
Tableau 13: Niveau d'instruction des chefs de ménage.

Niveau d'instruction	Nombre de citations	Fréquences
Primaire	33	22,0%
Moyen	21	14,0%
Secondaire	30	20,0%
Supérieur	25	16,7%
N'a pas fait l'école	41	27,3%
TOTAL	150	100%

Source: M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

2- Revenus des ménages:

La question de revenu heurte souvent la réticence des cibles. Au cours de la réalisation de nos enquêtes on a enregistré sept (07) non réponses soit 4,7% des chefs de ménage interrogés. La lecture de ce graphique montre que 32% des chefs de ménages soit le tiers a un revenu mensuel inférieur à 50.000Fcfa. 28% des chefs de ménage a un revenu mensuel qui varie entre 50.000Fcfa et 100.000Fcfa, alors que 28% gagne plus de 100.000Fcfa par mois. Seul 7% de la population ont un revenu mensuel de plus de 200.000Fcfa.



Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Une analyse critique de ce graphique permet de constater que le niveau de revenus des chefs de ménage est acceptable. Cette hausse des revenus s'expliquerait en partie par le nombre de plus en plus importante des fonctionnaires de l'Etat, dominés par l'éducation (35% des chefs de ménage a un revenu mensuel qui varie entre 100.000Fcfa et plus de

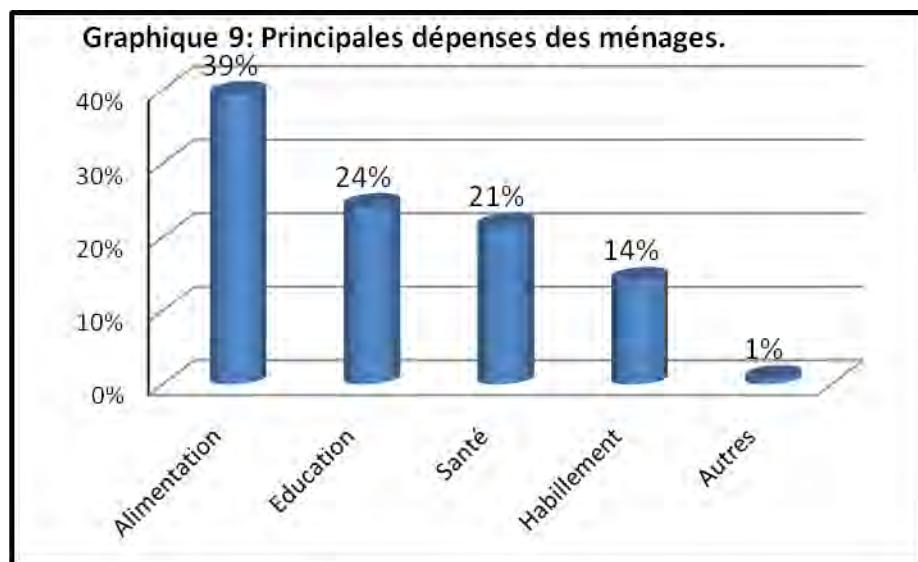
200.000Fcfa). Ce qui permet d'apprécier le niveau de revenus des ménages dans un centre intermédiaire comme Goudomp. En effet, la crise qui prévaut au niveau de la zone contribue au recul des activités agricoles. La pêche ne garantit plus l'essentiel des revenus à cause de la surexploitation et le non respect du repos biologique et des zones protégées. Ces facteurs ont contribué d'une façon ou d'une autre à la baisse des revenus des chefs de ménage dans ces secteurs de la vie économique. Les quelques revenus élevés sont le fait des fonctionnaires de l'Etat, plus nombreux dans le domaine de l'éducation.

3- Principales dépenses des ménages.

Les besoins alimentaires représentent (39%) des dépenses principales des chefs de ménage. Certains plats traditionnels ne sont plus à l'ordre du jour dans l'alimentation quotidien des populations.

La scolarisation des enfants se positionne en deuxième position des principales dépenses des chefs de ménage avec 24% de l'échantillon représentatif. Avec l'ambition des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'éducation demeure une priorité.

La santé représente 21% et l'entretien des enfants (habillement) 14% des dépenses des chefs de ménage. Les autres dépenses (1%) qu'ils soient d'ordre cérémonial représentent une faible proportion au niveau de la ville. Sauf qu'au niveau de certains groupes ethniques, les cérémonies funèbres constituent souvent des moments de dépenses colossales.



Source: M. DIOCOU, Enquête Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Le quotidien constitue les principales dépenses des chefs de ménage au niveau de la ville de Goudomp. Ce fait peut-être expliqué par le recule des activités agricoles de subsistance qui, dans un passé récent, constitué l'activité économique dominante de la ville. L'uniformisation des habitudes alimentaires avec la prédominance du riz dans les plats quotidiens des populations confère une part importante aux besoins alimentaires. La hausse des prix des denrées alimentaires limite d'avantage le pouvoir d'achat des populations.

La prise en charge adéquate de la scolarisation des enfants est difficile à cause des faibles revenus des populations.

4- Niveau d'équipement des ménages :

Ce tableau ci-après met en évidence les différents éléments de confort ou équipements dont les ménages font usage à domicile.

L'essentiels de ces équipements de confort sont dominés par les postes radio qui en dénombrent 135 citations et postes de télévisions 107 citations. Ces postes occupent une place importante pour l'information des populations. Les moyens de déplacement sont dominés par les vélos (94 citations) et les motos (43 citations). Les motos-taxis appelés « Djakarta » font office de taxis urbains dans la ville de Goudomp. Les voitures individuelles sont encore peu nombreuses (05 citations).

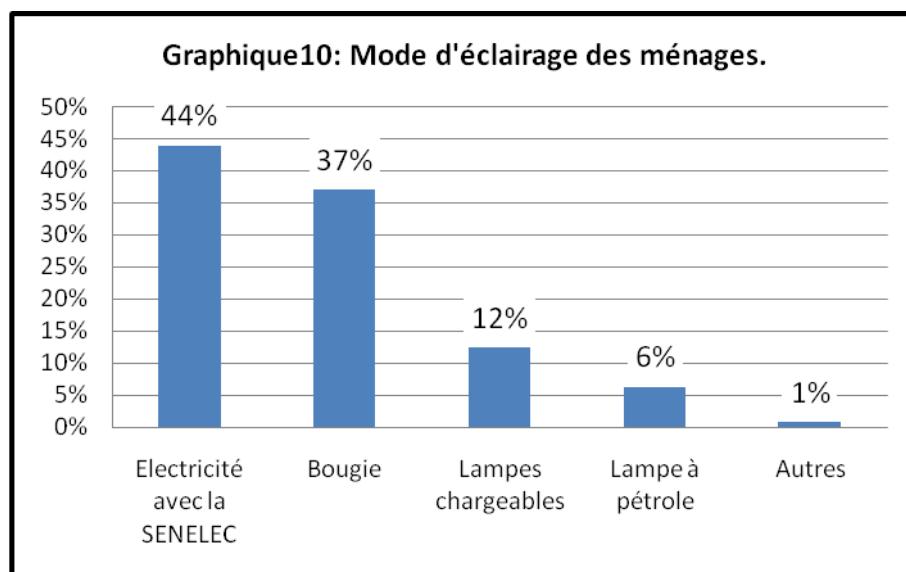
Tableau 14: Les éléments de confort dont disposent les ménages.

Eléments de confort	Nombre de citations
Non réponse	1
Poste radio	135
Réfrigérateur	31
Ventilateur	54
Poste téléviseur	107
Vélo	94
Moto	43
Voiture	5
Ligne téléphonique	23
Autres	1
Total Citations	494

Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

5- Mode d'éclairage des ménages:

Quatre principaux modes d'éclairage s'affichent au niveau de notre graphique. L'électricité est le mode d'éclairage le plus utilisé par les populations avec 44% des ménages. L'électricité est supplée par les bougies qui représentent 37% et des lampes chargeables de fabrique chinoise (22,7%). L'utilisation courante des bougies s'explique par les coupures intempestives d'électricité. Par contre l'utilisation des lampes à pétrole (6%) à beaucoup baissé au niveau de la ville. 1% des ménages utilise des panneaux solaires.



Source: M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

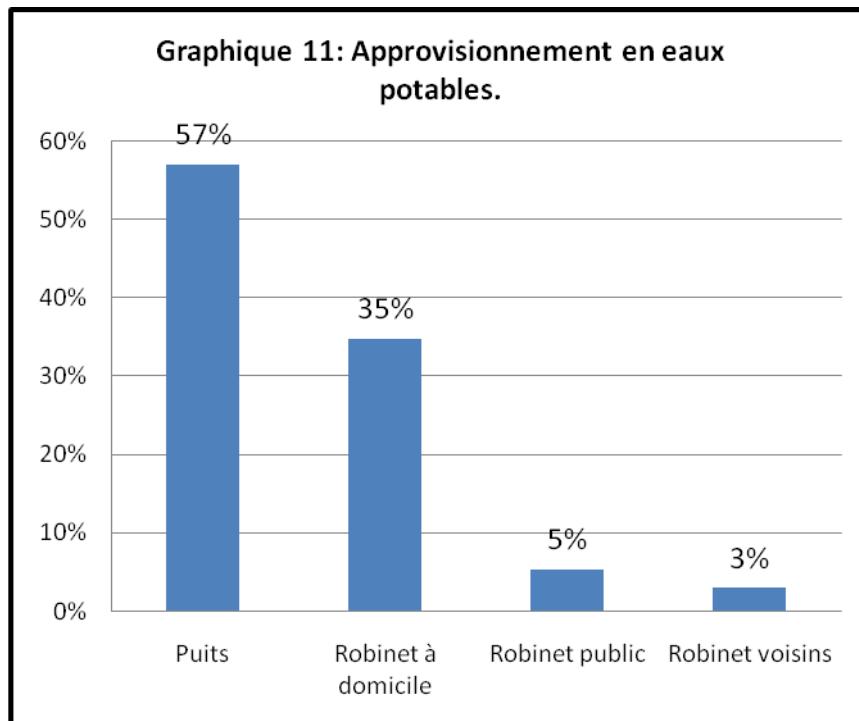
Beaucoup de ménages utilisent plusieurs modes d'éclairage à la fois ou de façon alternée. Même si une grande majorité des ménages sont connectés au réseau électrique de la SENELEC, l'usage fréquent des bougies et des lampes chargeables s'explique par les coupures de courant. Les populations vont souvent recourt à ces sources d'énergie pour atténuer le coût de la facture de l'électricité, à cause de la cherté de la vie.

6- Approvisionnement en eaux potables des ménages:

Les puits creusés au niveau des quartiers et le forage de la ville, d'une capacité de 200m³ d'eau, sont les principales sources d'approvisionnement en eau potable des populations. Mais les puits jouent un rôle essentiel dans ce domaine.

Le graphique ci-contre, extrait de nos enquêtes, montre que 57% des chefs de ménage interrogés s'approvisionnent en eau potable à partir des puits. Contre 35% des ménages qui

s'approvisionnent en eaux potables à partir d'un robinet à domicile. Les bornes fontaines publiques (5%) sont très peu nombreuses dans la ville de Goudomp. Les 3% des ménages s'approvisionnent à partir des robinets des voisins.



Source: M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

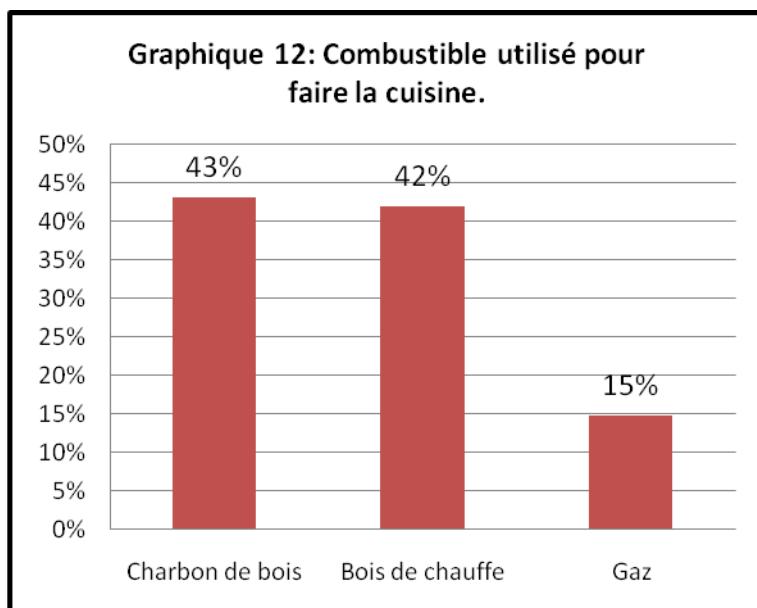
L'approvisionnement en eau potable au niveau de la ville de Goudomp pose un réel problème. Le château d'eau du forage est dans un état vacillant. L'eau est directement conduite au niveau des ménages sans traitement préalable. Les pannes fréquentes du groupe moto pompe qui fait fonctionné le forage crée des perturbations et des ruptures dans la fourniture en eaux potables des populations. Le raccordement social aux réseaux de distribution de l'eau potable est médiocre à l'échelle de la ville. Seuls les quartiers Sansancono et Diolacounda1 affichent un niveau de raccordement acceptable. Les autres quartiers et la zone d'extension sont faiblement raccordés aux branchements sociaux. Alors que les bornes fontaines publiques deviennent de plus en plus rares au niveau de la ville.

7- Combustibles utilisé pour faire la cuisine:

Le bois de chauffe, le charbon de bois et, à faible proportion, le gaz sont les principales combustibles utilisées par les populations pour la préparation des aliments.

Le bois de chauffe (42%) et le charbon de bois (43%) sont les deux combustibles qui entrent plus dans la cuisson des aliments des populations de la ville de Goudomp. L'utilisation prédominante de ces deux combustibles s'explique par l'existence de grandes forêts au niveau de la zone. D'où le caractère rural de la ville.

L'utilisation du gaz (15%) pour la cuisine est encore basse au niveau des ménages de la ville de Goudomp. Elle fait souvent l'objet d'usage, vu le faible pouvoir d'achat d'une frange importante de la population, par les fonctionnaires de l'administration.



Source: M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Le graphique fait état d'une ambivalence des modes de vie au niveau de la ville. D'une part, le caractère rural de la ville se manifeste à travers la forte utilisation du bois de chauffe. D'autre part la transformation des modes de vies peut être justifiée par l'utilisation du charbon de bois par une grande majorité des chefs de ménages. Même si le gaz est encore peu utilisé par les populations dans la préparation des aliments.

8- Appréciation de l'accès aux services sociaux de base:

Notre tableau comporte trois (03) non réponses et 14 variables différentes. La variable « Difficile » est la plus citée avec 77 citations de l'effectif, soit 52,4% des chefs de ménage.

La variable « Facile » est soutenue par 30 citations, soit 20,4% des chefs de ménage. Mais d'une manière générale, le niveau de vie des populations est assez bas.

Tableau15: Appréciation faite de l'accès aux Services Sociaux de Base (SSB)

Variables d'appréciation	Citations	Fréquences
Difficile	77	52,4%
Facile	30	20,4%
Abordable	26	17,7%
Très difficile	3	2%
Passable	2	1,4%
Accès très difficile	1	0,7%
En terme de distance RAS mais en terme de coût c'est difficile	1	0,7%
Facile sauf au niveau de l'hôpital où on paie avant d'entrer	1	0,7%
L'accès aux services sociaux de base est capital pour tout un chacun car ils sont une solution à nos maux	1	0,7%
L'accès est facile sauf l'eau	1	0,7%
Pas facile surtout au niveau du centre de santé	1	0,7%
Pas facile surtout la question de l'eau	1	0,7%
Pas facile (eaux, électricité, marché)	1	0,7%
Très facile	1	0,7%
TOTAL	147	100%

Source: M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

La cherté des denrées de première nécessité limite fortement le pouvoir d'achat des populations au niveau de la commune de Goudomp. Même si tous les quartiers ne sont pas desservis au même titre par les SSB, l'accès en termes de distance ne pose pas trop de problèmes, surtout en ce qui concerne les habitants de la ville.

La question de l'eau au niveau de la commune, comme évoquée précédemment, est très délicate. La capacité du forage est largement dépassée, et son état vacillant ne garanti plus la fourniture d'une eau de qualité aux populations.

Les coupures intempestives riment avec la hausse des prix des factures d'électricité, alors que les denrées de premières nécessités sont très chères pour les populations.

La petite ville de Goudomp malgré sa fulgurante évolution politico-administrative, garde encore son caractère rural dominant à l'image des centres intermédiaires des pays d'Afrique de l'Ouest en général et du Sénégal en particulier. Les équipements structurants même s'ils existent, sont de taille modeste par rapport à la demande sociale. Les principales sources de revenus des chefs de ménage sont dominées par le secteur de l'éducation et de la formation et les corps de métiers (Cf. graphique 08).

Avec l'érection de la commune en capitale départementale et l'installation progressive de nouveaux services, l'avenir de la ville se prête à des lendemains meilleurs.

Troisième partie : Problématique des RVC : Echanges et vie de relation.

CHAPITRE I : LE CADRE INSTITUTIONNEL.

La commune de Goudomp abrite plusieurs services administratifs et techniques de l'Etat. Avec l'érection de la commune en capitale départementale d'autres services s'installent progressivement. Le manque de coordination entre certains services techniques et l'équipe municipale limite fortement la portée des initiatives au niveau local. De par sa situation géographique qui l'a plongée au cœur du conflit casamançais, la commune de Goudomp n'a pas pu bénéficier de beaucoup d'appui au cours de ces dix dernières années. Les partenaires sociaux qui ont collaborés avec la ville sont peu nombreux.

L'Association pour le Développement Intégré du Sénégal (ADIS) et l'UNICEF constituent les partenaires privilégiés de la commune. D'autres ONG comme Woulanafa, Idée Casamance, PROCAS, PEPAM, etc. interviennent aussi au niveau de la commune. La commune vient de sceller un nouveau partenariat avec l'ADM/Banque Mondiale pour la construction d'une case foyer des femmes et la réhabilitation du marché central.

Le cadre institutionnel est essentiellement régi par l'institution municipale dont l'édifice est illustré par la photo ci-dessous.



Image 8: la vue de face de l'Hôtel de ville de Goudomp.

I- Diagnostic de l'institution municipale:

1- Les conseillers:

Au sorti des élections locales du 22 Mars 2009, le conseil municipal compte 46 conseillers dont un Maire et deux adjoints qui forment le bureau. Parmi les 46 conseillers 06 résident à Dakar et 01 à Ziguinchor. Sa composition politique est la suivante.

a- La composition politique du conseil:

La composition politique du conseil municipal de Goudomp est illustrée par le tableau ci-dessous. La liste SUNU PSDS, victorieuse des élections, et qui ont rejoint récemment leur parti d'origine (PDS) totalise 34 conseillers soit 74% du conseil municipal. La coalition SOPI se retrouve avec 06 conseillers, suivi de l'URD avec 03 conseillers, de la coalition TDS 02 conseillers et la coalition ALS avec 01 conseiller.

Tableau16: Appartenance politique des conseillers.

Partis Politiques	Effectifs	Fréquences
SUNU – PSDS	34	74%
Coalition SOPI	06	13%
URD	03	6,5%
Coalition TDS	02	4,5%
Coalition ALS	01	2%
TOTAL	46	100%

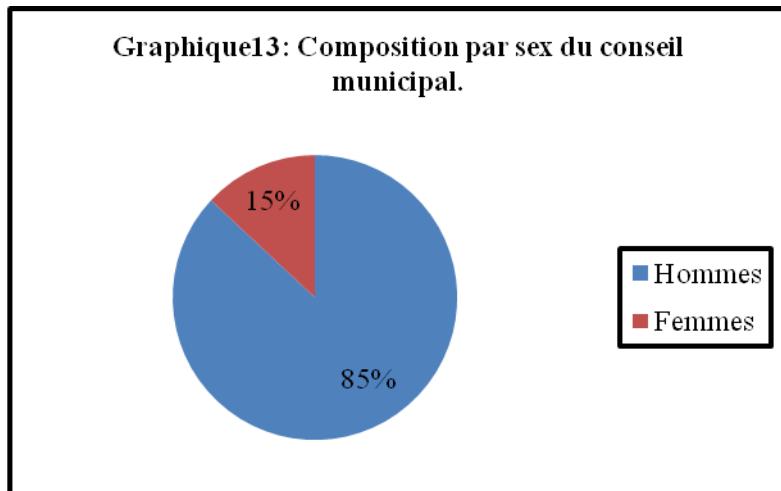
Source: Secrétariat municipal-Commune de Goudomp.

A la veille des élections locales de 2009 existaient deux sensibilités du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) à Goudomp. La sensibilité qui se réclamée du PDS « authentique » avait écarté les nouveau militant pendant l'installation des commissions électorales. Mise à l'écart pendant les investitures, la sensibilité des nouveaux militants s'est trouvée dans l'obligation d'établir sa propre liste, à la demande de la grande majorité de la population. Elle s'est présentée sous la bannière du PSDS, un parti de la mouvance présidentielle. La population a ainsi exprimé son choix en la liste du PSDS.

b- La composition par sexe:

Elle est très déséquilibrée entre les deux sexes. Le graphique ci-dessous montre la composition par genre du conseil municipal de Goudomp.

Le conseil municipal de Goudomp est composé à majorité d'hommes qui représentent 85% de l'effectif total. Les femmes (15%) représentent une faible proportion au sein de l'instance municipale.



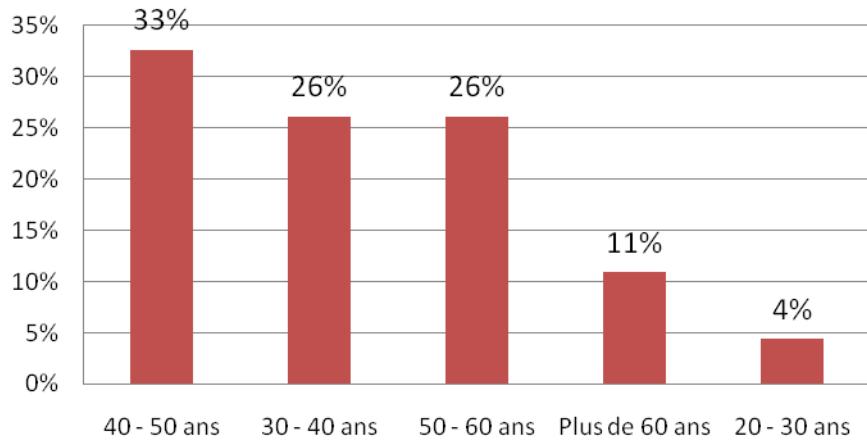
Source: Secrétariat municipal-Commune de Goudomp.

La composition par sexe du conseil municipal ne reflète pas l'équilibre entre les genres dans les instances de prise de décision. Les femmes semblent rester en marge des instances locales de décision. Elles sont encore en marge de la scène politique locale.

c- La composition par âge :

La composition par âge révèle la faible présence des jeunes de moins de 30 ans qui n'y représentent que 4,5%. Les classes d'âge] 30-40 ans] et] 50-60 ans] représentent 26% des conseillers. La classe d'âge] 40-50 ans] est la mieux représentée au niveau du conseil municipal avec 32,5%. Les personnes âgées de plus de 60 ans (troisième âge) constituent 11% des conseillers.

Graphique 14: Composition par âge du conseil municipal.



Source : Secrétariat municipal-Commune de Goudomp.

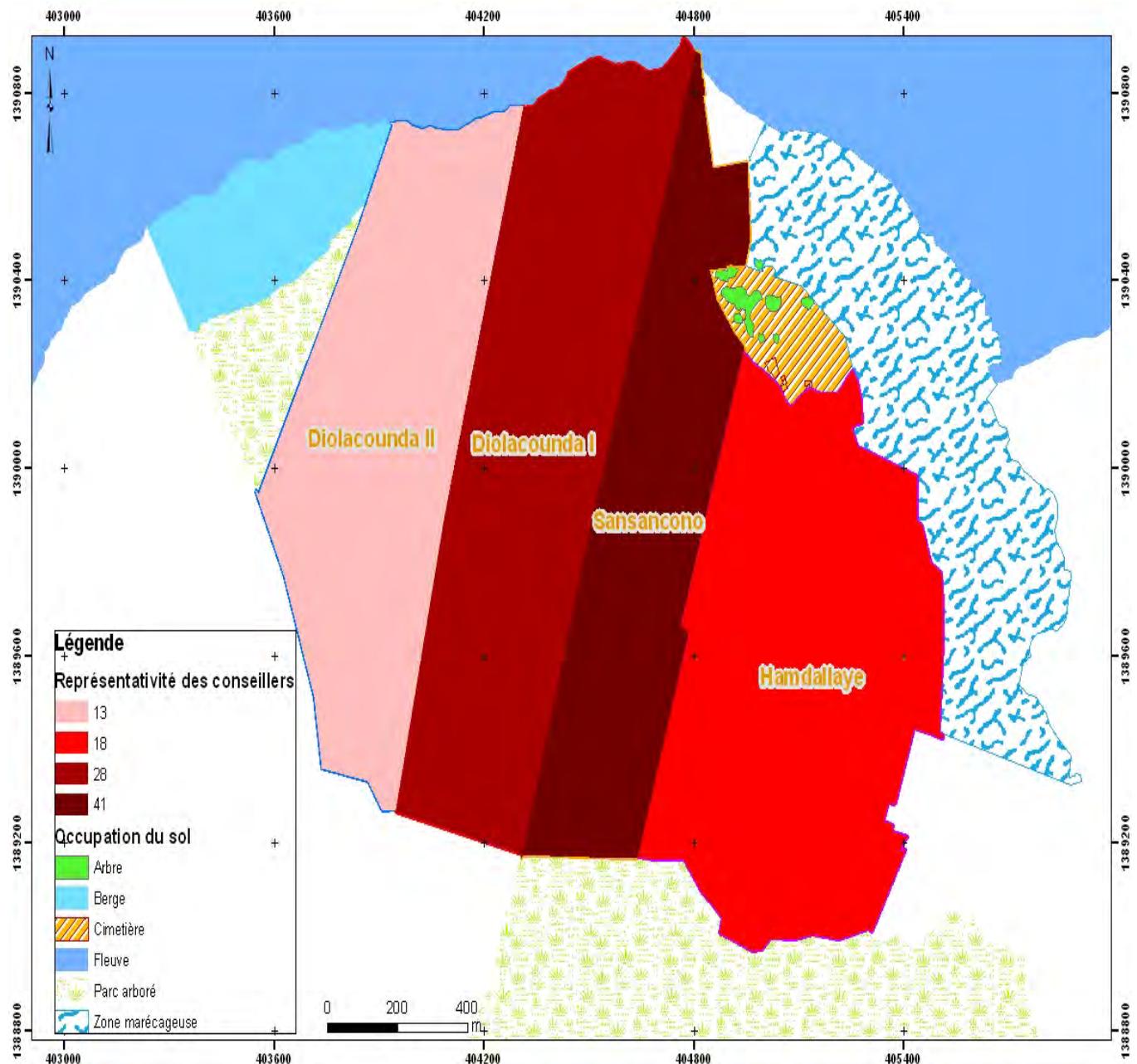
Les jeunes de moins de 20 ans ne sont pas représentés au niveau du conseil municipal. Cette frange de la population n'est pas trop imbibée de la politique. Par ailleurs, leur faible présence peut être expliquée par la pratique peu orthodoxe de la politique au niveau local.

d- Répartition spatiale des conseillers :

La répartition spatiale des conseillers de la commune de Goudomp selon le quartier d'origine présente une structure déséquilibrée. Ils sont inégalement répartis sur l'espace communal.

Le quartier de Sansancono regroupe l'essentiel des conseillers avec 41% du conseil municipal. Et dépasse de très loin les autres quartiers de la commune. Ceci expliquerait peut-être son niveau d'équipement très élevé par rapport au reste des quartiers de la ville. Diolacounda 1 vient en seconde position et concentre 28% des conseillers de la commune. C'est le deuxième quartier de la commune, après Sansancono, le mieux équipé. Hamdallaye, quartier de provenance de l'actuel Maire, compte 18% du total des conseillers municipaux. Tandis que Diolacounda 2 présente une proportion de 13% au niveau du conseil municipal.

Carte 5: Répartition spatiale des conseillers municipaux.



Les différents PCR et Maires de la commune sont pendant longtemps originaires du quartier de Sansancono. Le meilleur niveau d'équipement des quartiers de Sansancono et de Diolacounda 1 s'expliquerait par le fait que, les différents PCR et Maires qui se sont succédé à la tête de cette collectivité locale habitent ces quartiers.

2- Les commissions:

Le conseil municipal est constitué de huit (08) commissions techniques d'un vice président chacune. Toutes les commissions sont présidées par le Maire.

La Commission Administrative, Juridique, Règlement Intérieur et Décentralisation;
La Commission Finances, Affaires Economiques, Bonne Gouvernance et Plan;
La Commission Education, Formation, Alphabétisation et NTIC;
La Commission Promotion de la Femme et Lutte contre la Pauvreté;
La Commission Santé, Famille et Solidarité;
La Commission Jeunesse, Sport, Culture et Loisirs;
La Commission Coopération Décentralisée;
La Commission Aménagement du Territoire, Urbanisme Environnement, Ressources Naturelles et Développement Durable.

3- Les services municipaux:

L'organisation des services est celle d'une petite commune c'est-à dire réduite à sa simple structuration. Elle comprend le Cabinet du Maire (03 Bureaux); le Service administratif (Bureau du Secrétaire Municipal ; le Bureau de l'Etat-Civil, le Secrétariat particulier) et le Service financier comprenant entre autres bureaux celui de la Perception Municipale.

Secrétariat Municipal : le Secrétaire Municipal s'occupe pour le moment de l'essentiel des activités du Service financier et comptable ainsi que de l'activité administrative.

Perception Municipale : ce service est placé sous le contrôle du Receveur Municipal et du Secrétaire Municipal du chef du Personnel. Il ne compte que trois agents engagés pour la collecte des droits et taxes de la Commune.

Etat-Civil : le service de l'Etat-civil est assuré par un seul commis. Les archives y sont en mauvais état. Les ruptures de stock en registres et imprimés y sont fréquentes. Des cahiers d'écolier ont servi de registres d'Etat-civil. La commande de registres s'impose avec urgence. Les tables alphabétiques et les statistiques de l'Etat-civil ne sont jamais établies. Face à l'ampleur du travail, le redéploiement d'un commis à l'Etat-civil est nécessaire. Après la commande des registres, un travail de reconstitution des archives et de retranscription des

actes (cas des cahiers) devra être fait, en recrutant au moins des agents temporaires pour appuyer le commis d'Etat-civil.

Le service de l'Etat-civil est un service social de base placé sous la tutelle administrative du Procureur de la République et sous le contrôle du Président du Tribunal Départemental. Il joue un rôle très important en ce sens qu'il est un élément essentiel dans la vie des citoyens et fournit des données importantes dans la vie économique, sociale et démographique d'une nation. Beaucoup de droits de l'Homme y compris celui à la citoyenneté en dépendent. Son information est une nécessité absolue.

Pour l'heure, il urge de remédier aux insuffisances en registres et imprimés en demandant un appui de la Direction des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, l'impossibilité de transfert de registre d'Etat-civil contenant des actes concernant des citoyens nés à Goudomp et obligeant ces derniers à se rendre à Diattacounda, ancien chef-lieu d'arrondissement, pose problème.

Secrétariat particulier: le Secrétariat particulier s'occupe de la saisie informatique des documents et de la comptabilité matières.

4- Le personnel municipal:

Le personnel communal est composé de huit (08) employés et d'un secrétaire municipal. Les agents non fonctionnaires permanents sont constitués de cinq (05) commis et de trois (03) collecteurs. Trois (03) agents parmi les commis font office de collecteurs depuis très longtemps sans être reconvertis dans ces fonctions. Les contractuels renforcent quelque fois l'effectif des collecteurs. La Mairie n'a plus de planton depuis le départ à la retraite du planton à la date du 29 février 2009.

II- La gouvernance locale:

1- Les ressources de la commune:

L'essentiel des ressources ordinaires de la commune provient des taxes et redevances collectées sur le marché communal, au quai de débarquement, à la gare routière au louma et taxes sur les actes d'Etat Civil. En complément, l'Etat octroie chaque année des fonds de dotations qui constituent, avec les amendes, l'essentiel des recettes extraordinaires.

Tableau 17: Recettes et dépenses de la commune de Goudomp pour les Années 2006, 2007 et 2008 en (FCFA).

Rubriques	Année 2006		Année 2007		Année 2008	
Recettes ordinaires	Prévisions 53.642.565	Réalisations 35.055.000	Prévisions 39.719.381	Réalisations 25.688.000	Prévisions 44.320.841	Réalisations 41.406.000
Dépenses ordinaires	53.642.565	28.872.000	39.719.381	34.440.000	44.320.841	37.564.000
Recettes extraordinaires	25.743.000	25.743.000	26.017.513	26.017.513	36.378.000	30.378.000
Dépenses d'investissement	24.646.000	24.646.000	24.423.499	24.423.499	36.378.000	12.378.000

Source : Situation d'exécution Mairie /GDP

Ce tableau montre que les ressources ordinaires progressent en dents de scie entre 2006 et 2008. Alors que les dépenses de fonctionnement ont augmenté plus rapidement que les recettes, entraînant ainsi un déficit budgétaire 8.752.000 FCFA.

Les recettes extraordinaires sont essentiellement constituées de subventions octroyées par l'Etat. Ces fonds évoluent d'années en années et permettent à la commune de faire des investissements mais limités. Cette augmentation s'explique en partie par la création d'un district sanitaire.

2- La situation financière:

La situation financière de la commune de Goudomp est peu reluisante. Au lendemain des élections locales du 22 Mars 2009, il n'y avait pas eu à proprement parler de passation de service entre les équipes municipales puis que l'équipe sortante a refusé de signer le procès-verbal de passation de service établi par l'ancien secrétaire municipal qui s'était alors contenté de restituer quelques données annotées sur son papier. Il a été ainsi constaté, qu'aucune comptabilité administrative et comptabilité matières n'est tenue à la Mairie depuis 2005.

La situation financière connue à la prise de fonction de l'actuel bureau est celle établie à la date du 31 Décembre 2008 par le Receveur Municipal. Ainsi, du 1^{er} Janvier au 30 Juillet 2009, la situation des recouvrements effectués par les collecteurs et le surveillant comptable des halles et des marchés se présente comme suit:

Tableau 18: Situation des recouvrements du 31 Janvier au 30 Juillet 2009.

Dates	Montants de recouvrement en FCFA
31 Janvier 2009	456.500
27 Février 2009	436.500
30 Mars 2009	533.000
30 Avril 2009	525.000
30 Mai 2009	598.500
30 Juin 2009	1.267.750
30 Juillet 2009	722.000

Source: Rapport adressé au Préfet-N° 0060/C.G, le 13/10/2009.

Ne font pas partie de ces montants les recouvrements effectués directement par le Receveur Municipal et qui doivent faire l'objet des recettes de régularisation après réception de l'information détenue par le Service du Trésor.

L'édition régulière des documents périodiques (situations financières mensuelles, états trimestriels d'exécution, balances etc.) dont la mise à la disposition ou la transmission au Maire est recommandée par les textes en vigueur, contribuera à la tenue correcte de la comptabilité administrative qui se résume depuis la gestion 2005 au simple établissement de bordereaux détaillés des ordres de recettes et des mandats de paiement.

Le passif de la commune est difficile à déterminer avec précision au niveau de la Mairie car depuis 1990, aucun compte administratif n'a été établi et voté par le Conseil Municipal de Goudomp. Ainsi, le procès-verbal de passation de service établi par l'ancien Secrétaire Municipal l'évalue à 32.180.130Fcfa. Il reste cependant à vérifier le fondement juridique de la contraction de ces dettes par la commune. La nouvelle équipe doit ainsi épouser ce passif contracté par l'ancien bureau sortant.

Tableau19: Situation financière des trois années (2006 à 2008).

Rubriques	Gestion 2006	Gestion 2007	Gestion 2008
Recettes	9.407.435Fcfa	8.881.775Fcfa	6.658.050Fcfa
Dépenses	14.235.098Fcfa	14.746.714Fcfa	14.746.714Fcfa
Déficits	4.827.663Fcfa	5.864.939Fcfa	8.088.664Fcfa

Source: Rapport adressé au Préfet-N° 0060/C.G, le 13/10/2009.

Ce tableau statistique des trois dernières gestions montre que les déficits se succèdent d'années en années en de façon de plus en plus accentuée.

Donc de 2006 à 2008, la situation financière accuse toujours un solde négatif. Cet état de fait résulte de pratiques peu orthodoxes en matière de gestion financière constatées à l'entrée en fonction de la nouvelle équipe municipale.

Ainsi, pour parer à ces éventuelles pratiques malsaines des collecteurs et mieux contrôler les recettes, un arrêté²⁶ a été sorti, instituant une permutation hebdomadaire des collecteurs au niveau des secteurs de perception et le versement quotidien des droits et taxes collectés, entre les mains du Surveillant comptable des Halles et Marchés. Un cahier pour les versements quotidiens est ouvert, qui tient compte du versement individuel des collecteurs et du nombre de tickets vendus pour chaque quotité. Avec ce système, soutenu par un peu de vigilance de la part du Surveillant comptable, le collecteur est obligé de verser la totalité des sommes collectées.

Les versements effectués par le Surveillant comptable à la caisse du Receveur Municipal devraient être journaliers. Actuellement, les fonds sont gardés par le Surveillant comptable pendant tout un mois. Il nécessite cependant l'existence d'un coffre-fort dans le bureau du Surveillant comptable, la création d'une Régie de recettes et la nomination d'un Régisseur de Recettes. Les versements se feraient alors chaque fois que l'encaisse fixée par le Conseil Municipal sera atteinte ou, au plus tard le 25 de chaque mois.

Cette formule présente beaucoup plus de sécurité que celle qui existe actuellement.

Par ailleurs, le Conseil Municipal est entrain d'étudier les voies et moyens à mettre en œuvre pour élargir l'éventail des droits et taxes légaux institués dans la Commune.

²⁶ -Arrêté n° 004/C.G. en date du 28 Juillet 2009.

En matière d'impôts locaux, le Minimum Fiscal quatrième (MF4) dont le recouvrement dans les communes est prévu par le Code Général des impôts, a cessé d'être perçu par les délégués de quartier depuis plusieurs années. Les autres impôts locaux que sont la patente et les autres impôts locaux sur le recensement et la détermination de l'assiette fiscale en foncier bâti, le foncier bâti, le foncier non bâti et la licence sur les débits de boisson, n'ont également pas fait l'objet de recouvrement depuis plusieurs années. Tout cela constitue un manque à gagner pour la Commune de Goudomp qui a besoin de ressources pour financer son plan d'investissement.

Le non recensement d'une écrasante majorité des citoyens contribuables aux impôts locaux à côté d'une majorité d'anciens contribuables reconduite automatiquement chaque année fiscale par le service des Impôts, constitue une injustice parce que faussant l'esprit d'équité qui caractérise l'impôt.

3- La gestion des équipements:

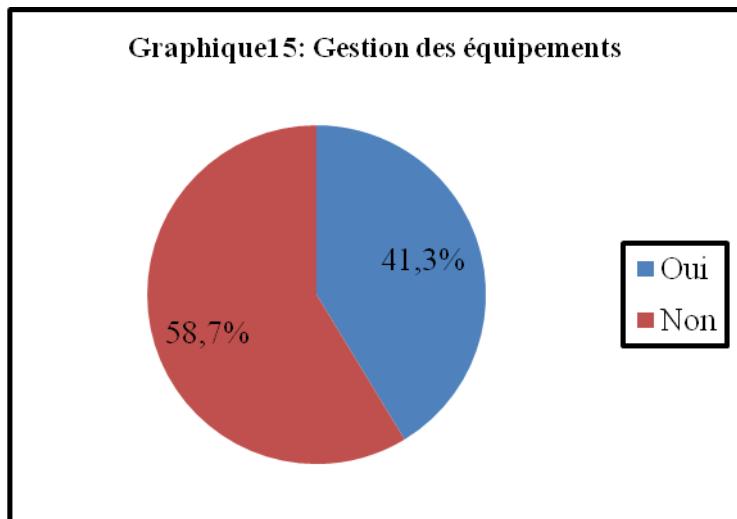
Les équipements et SSB sont très importants pour la vie et le bien être des populations. Leur gestion doit faire l'objet de rigueur pour garantir une meilleure couverture sociale. Ainsi, sont institués au niveau de la commune des comités de gestion à l'échelle des différents SSB (Ecoles, Forage, Centre de santé, Marché, etc.). L'on ne peut douter de l'existence de ces cadres de concertations, mais leur mode d'incorporation, de fonctionnement et leur dynamisme restent cependant à désirer.

Encadré N°3

« Les APE sont très dynamiques car nous avons bénéficié de formations de mise à niveau. Seulement, c'est au niveau des collèges qu'elles ne fonctionnent pas comme il le faut. Et cela est du au manque de formation de mise à niveau et à la méconnaissance des textes ».

Extrait de l'entretien avec le Président de l'APE de l'Ecole Goudomp1 et responsable au niveau départemental.

A la question de savoir, Etes-vous associés à la gestion de ces équipements ? Le graphique ci-dessous montre que 41,3% des chefs de ménage interrogés ont répondu par l'affirmative alors que 58,7% déclarent n'être pas associés à la gestion de ces équipements.



Source: M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Certes, ces cadres de concertation ne peuvent pas regrouper toute la population, mais leur mode d'incorporation est diversement apprécié par les 42,3% des chefs de ménage qui disent ne peut être associés dans la gestion des équipements et SSB. Le tableau ci-après fait la synthèse des raisons liées au non participation à la gestion des équipements.

Le tableau ci-après montre que plusieurs raisons sont liées au non participation de certaines couches sociales dans les cadres de concertation qui ont en charge la gestion des équipements et SSB. La variable « Indisponibilité » est la plus citée (19), soit 22,9% du total des citations. Cette catégorie est constituée essentiellement d'enseignants qui servent hors de la ville et n'y sont souvent présents qu'à l'occasion des fêtes et grandes vacances. L'analphabétisme représente 19,3% des cas de non participation à la gestion des équipements. 14,5% des chefs de ménage expliquent leur non participation par le manque d'information et de coordination entre les acteurs concernés, qui gangrènent la gestion de ces équipements. Alors que 12,1% des cas sont liés à la politisation de l'incorporation des membres au sein des comités de gestion des différents équipements et SSB au niveau de la commune.

Tableau 20: Causes de l'exclusion sociale dans la gestion des équipements.

Variables d'appréciation	Citations	Fréquences
Indisponibilité	19	22,9%
Je ne suis pas instruit	16	19,3%
Manque d'information	12	14,5%
Ces équipements sont gérés par les politiciens	10	12,1%
Manque d'organisation	9	10,8%
Je ne connais que mon travail	5	6%
Cela ne m'intéresse pas	4	4,8%
A cause de leur manière de fonctionnement	2	2,4%
Manque de considération	2	2,4%
Pas d'entente entre les populations	2	2,4%
La population manifeste un manque d'intérêt pour la gestion de ces équipements	1	1,2%
Parce que mon mari n'accepte pas	1	1,2%
TOTAL	83	100%

Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

La gestion des équipements au niveau de la ville semble exclure certaines catégories sociales telles que les non instruits et certaines couches défavorisées de la population. La main mise du politique est visible (12,1% des citations) dans la gestion des équipements et SSB au niveau de la ville de Goudomp. Ce qui explique souvent les querelles de tendances entre les différentes couches sociales de la population.

Le faible niveau d'instruction des chefs de ménage fait qu'ils ne soient pas très conscients de l'enjeu et de l'importance de leur implication dans la gestion de ces équipements et SSB.

CHAPITRE II : ANIMATION DU TERRITOIRE.

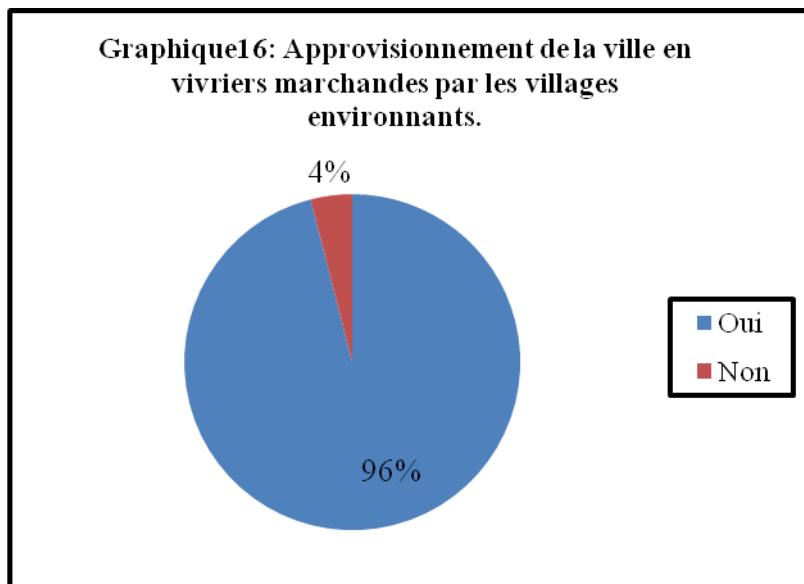
Les centres intermédiaires constituent des lieux où se fructifient les échanges avec les campagnes environnantes. Ils constituent des zones de redynamisation des RVC caractérisées par les flux de tout ordre. Leur niveau d'équipement correct contribue à la restructuration des espaces ruraux environnants.

Située au carrefour de plusieurs voies de communication, la ville de Goudomp est marquée par plusieurs flux relationnels. Les liens sociaux et les équipements structurants jouent un véritable rôle dans l'animation de son espace urbain en termes de flux caractéristiques.

I- Echanges et vie de relation:

1- Approvisionnement de la ville en vivriers marchands:

Les villages environnants constituent les principaux pourvoyeurs de la ville en produits vivriers marchands. Le graphique ci-dessous illustre ce rôle important de l'hinterland dans l'approvisionnement de la ville en vivriers marchands. Ainsi, 96% des chefs de ménages reconnaissent l'important rôle joué par l'hinterland dans l'approvisionnement de la ville en vivriers marchands. Seuls 4% des personnes enquêtées semblent ignorer cette relation.



Source: M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

La crise casamançaise est un facteur perturbateur du rôle que jouait l'hinterland dans l'approvisionnement de la ville en vivriers marchands. L'insécurité consécutive à la crise qui prévaut dans la zone a occasionné l'abandon de plusieurs villages qui étaient des fournisseurs potentiels de la ville en produits vivriers marchands. Les activités agricoles connaissent dès lors du recule. Ce qui expliquerait les 4% des chefs de ménage non enclin à reconnaître cette relation qui demeure toujours, même si ce n'est plus comme avant la crise comme le précise ce vieux d'une quarantaine d'années:

Encadré N°4

« Avant le conflit les produits provenaient de partout et à tout moment. Parfois on ne paie pas. Mais avec le conflit et l'abandon de certains villages, l'approvisionnement de Goudomp en produits a considérablement diminué »

Extrait de l'enquêtes ménages fiche n°26 (Agent de l'agriculture en retraite).

2- Types de produits fournis:

Parmi les produits qui atterrissent au niveau de la ville, celles agricoles et de cueillette regroupent respectivement 33% et 32% du total des citations. Les légumes, constitués essentiellement de produits maraîchers, représentent 15% des produits de l'hinterland commercialisés au niveau de la ville. Tandis que les fruits représentent 9% des produits. Le tableau ci-contre fait état des différents produits fournis au niveau de la ville et la part de chaque produit par ordre d'importance.

Tableau 21: Les types de produits fournis au niveau de la ville.

Types de produits fournis	Nombre de citations	fréquences
Non réponse	6	1%
Agricoles	135	33%
De cueillette	128	32%
Légumes	59	15%
Fruits	37	9%
Autres	38	9%
TOTAL CITATIONS.	403	100%

Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Les villages environnants constituent les principaux pourvoyeurs de la petite ville de Goudomp en divers produits agricoles. La faible part des produits fruitiers (9%) peut s'expliquer par l'accès trop risqué aux vergers à cause de la présence de mines. Goudomp demeure toutefois un centre principal d'envergure au niveau de la zone pour l'échange et la commercialisation de divers produits.

Encadré N°5

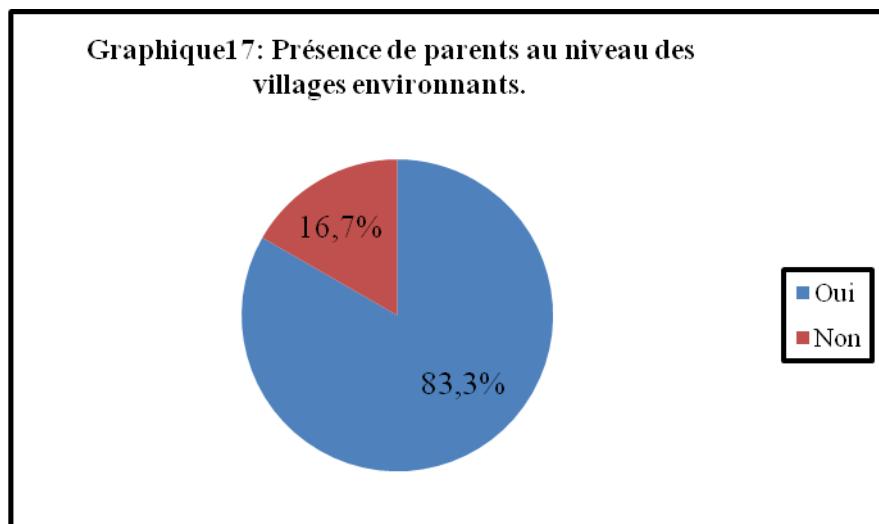
« *Nous nous rendons chaque jour à Goudomp pour faire le marché et pour la vente de produits. Nous vendons au niveau du marché comme au niveau du louma des oranges, des mangues, du manioc, des arachides, de l'oseille, des bananes, du néré....et en retour on y paie des produits alimentaires pour la consommation; Goudomp c'est notre capitale* » (Kounsa Mané ménagère).

Extrait du focus group organisé à Baconding.

3- Existence de liens sociaux entre la ville et son hinterland:

Ces liens sont perceptibles à plusieurs niveaux.

Le graphique ci-dessous révèle que 83,3% des chefs de ménages enquêtés ont des parents au niveau des villages environnants de Goudomp. Et 16,7% de l'échantillon représentatif se trouvent sans parents proches au niveau des villages riverains de la ville.



Source: M.DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Les liens sociaux entre la ville et les villages environnants convoquent des dates historiques et lointaines. L'existence de ces liens remonte aux alleux. Mais leur consolidation est rendue plus facile grâce à l'homogénéité de la langue parlée au niveau de la zone.

Les liens de parenté qui marque Goudomp et ces villages environnants sont de plusieurs ordres et sont élucidés dans le tableau croisé ci-dessous et l'existence des cadres de regroupement au sein des familles.

4- Nature de liens de parenté:

Le tableau montre que les liens de parenté entre Goudomp et les villages environnants sont plus denses au niveau du village de Kaour (146 citations) et Baconding (128 citations). Ce sont des villages riverains-prés de Goudomp. Ils se situent respectivement à 1km à l'Est de la ville et à plus de 2km à, l'Ouest. Ces liens de parenté sont dominés par le cousinage (171 citations) et des liens neveux-oncles. L'ancienneté des relations entre Goudomp et ces villages trouve son origine dans leur évolution historique respective. Même si la fondation de

Goudomp est antérieure à celle de Kaour, le fondateur du village de Baconding serait venu de Goudomp.

Tableau 22: Localités et types de liens de parenté.

Liens de parenté \ Localités	Pas de parents proches	Frères	Cousins	Sœurs	Oncles	Autres	TOTAL
Pas de parents proches	25	0	0	0	0	0	25
Baconding	0	23	31	16	29	29	128
Kaour	0	20	38	24	31	33	146
Birkama	0	14	23	12	21	21	91
Sindina	0	9	15	9	13	12	58
Autres	0	58	64	51	74	67	314
TOTAL	25	124	171	112	168	162	762

Source: M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

Les liens de parenté entre Goudomp et les villages environnants sont bien visibles. Les relations sociales sont les meilleures. C'est d'ailleurs le fort du milieu. Les rares oppositions entre les populations sont notées dans le domaine du sport; cela ne concerne que les jeunes et n'entraînent en rien les rapports entre les différentes familles de la zone.

Encadré N°6

« *Entre Goudomp et Kaour nous constituons le même peuple, car nos relations remontent à nos aïeuls. Nous partageons les même rizières avec les goudompois certains ont des champs ici. Des liens de mariages ont toujours existé entre ces deux villages* ». (Frère du chef de village de Kaour)

Extrait du Focus-Group organisé avec la population 1^{er} Octobre 2010 à 16H.

5- Liens de mariage:

Notre tableau croisé montre que 57 chefs de ménage n'ont pas de personnes mariées hors de la ville. Les liens de mariage entre Goudomp et les autres localités sont plus importants au niveau de la ville de Ziguinchor. En réalité, ce sont souvent de personnes venues d'autres villages et qui se sont finalement installer de façon définitive à Ziguinchor. Plusieurs raisons expliquent ces liens de mariage. Mais les liens de parenté et la tradition justifient l'essentiel de ces liens conjugaux.

Les liens de mariage entre la ville et la localité de Baconding se justifient par la proximité. Sur le point de vu géographique, c'est le village le plus proche de Goudomp. Par contre au niveau des localités de Kaour, de Birkama et de Sindina, l'essentiel des liens conjugaux sont dus aux liens de parenté qui existent entre les populations, la tradition et le voisinage.

Ce pendant, d'une manière générale, l'essentiels des mariages noués s'explique par les liens de parenté et la tradition. Comme c'est le cas dans la plus part des sociétés africaines.

Tableau 23: Localités et raisons des liens de mariage.

Raisons Mariages Localités	Pas de liens de mariage	Liens de parenté	Tradition	Voisinage	Choix personnel	Autres	TOTAL
Aucune	57	0	0	0	0	0	57
Baconding	0	0	0	1	1	0	2
Kaour	0	4	0	2	1	0	7
Sindina	0	2	2	1	0	0	5
Birkama	0	1	2	0	0	1	4
Ziguinchor	0	22	14	10	13	2	61
Autres	0	43	28	16	21	1	109
TOTAL	57	72	46	30	36	4	245

Source : M. DIOCOU, Enquêtes Ménages-Goudomp, Septembre 2010.

L'aspect socioculturel des populations est très déterminant dans le choix du conjoint. La différence de langue et de coutumes constituent souvent des facteurs bloquants des liens de

mariage entre certaines ethnies de la petite ville de Goudomp. Ce pendant, la nouvelle génération à tendance à transgresser ces barrières érigées par les personnes âgées. Ce qui contribue à stimuler les liens de mariage entre différentes ethnies de la commune.

II- Flux structurants:

A- Flux scolaires:

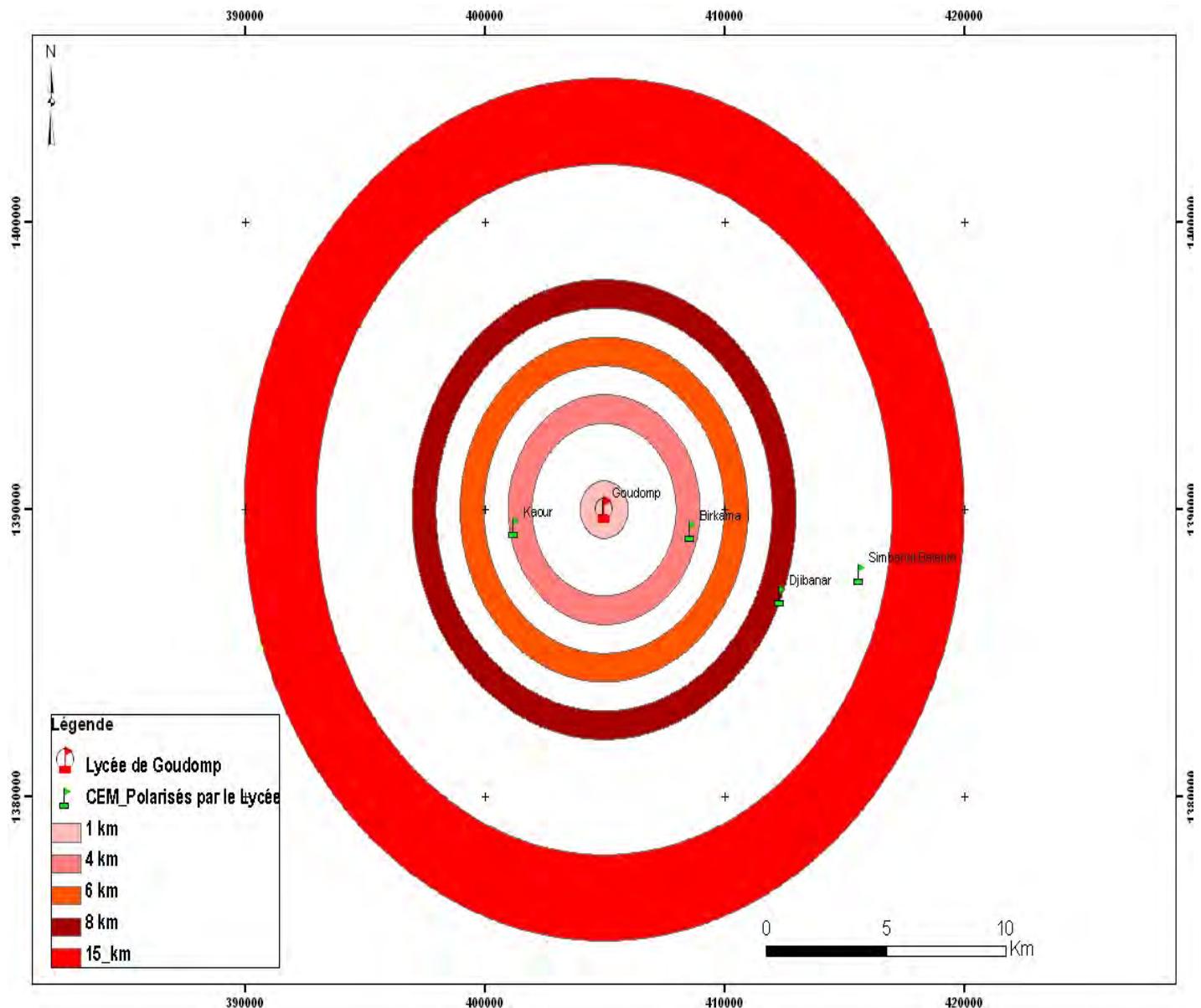
1- La polarisation du Lycée:

Les flux scolaires structurants au niveau de la ville sont essentiellement liés à la présence du lycée et des collèges privés d'enseignement moyen et secondaire.

Crée en 2004, le lycée de Goudomp polarisait à ses débuts une dizaine de CEM de l'axe Sud. Avec la création d'autres lycées de proximité au niveau du département (Diattacounda, Samine, Tanaff), celui de Goudomp voit sa zone de polarisation réduite. Le Lycée a atteint son cycle complet depuis 2006 mais les locaux ne sont pas toujours construits. Il est logé dans les locaux du CEM qui est relogé à quelques 100m de là.

La polarisation actuelle du lycée de Goudomp est illustrée par la carte ci-après. Il polarise cinq (05) CEM. Il s'agit des CEM de Goudomp, de Kaour, de Birkama, de Djibanaar et de Simbandi Balant. Les CEM de Kaour et de Birkama sont plus proches du lycée. Ils se situent entre 1km et 4km de l'établissement. Par contre ceux de Djibanaar et de Simbandi Balant se trouvent à environ entre 8km et 15km du lycée. Le CEM de Simbandi Balant est le plus éloigné du Lycée de Goudomp.

Carte 6 : Polarisation du Lycée de Goudomp.

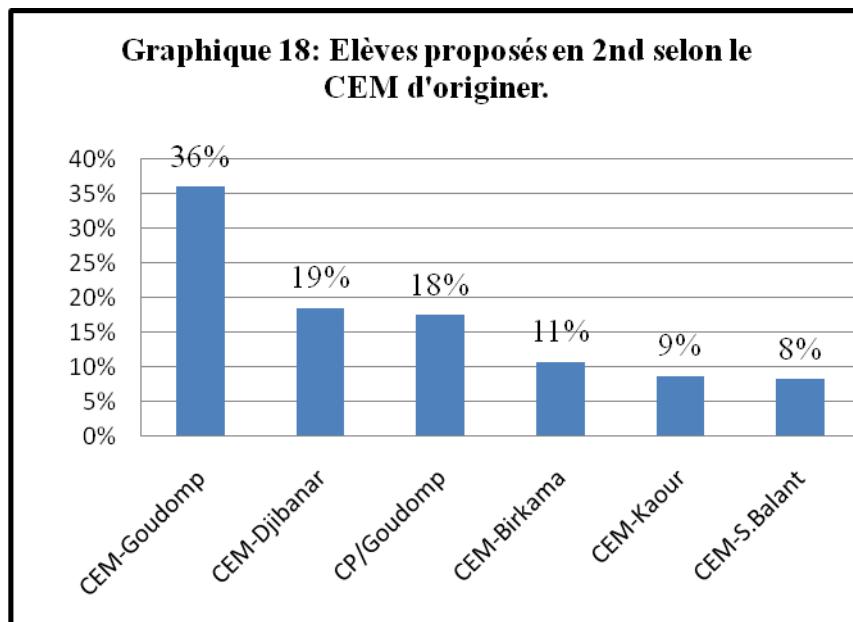


Source : Réalisation CSE.

La distance qui sépare le CEM de Simbandi Balant de Goudomp peut-être un facteur limitatif de sa représentativité au niveau du lycée. Certains élèves se voient dans l'obligation d'effectuer des transferts pour regagner un lycée plus proche. La plupart des élèves des villages environnants (Kaour, Baconding) font la navette à pieds, au moindre des cas à vélo, pour suivre les cours au niveau du lycée. Ces conditions difficiles de mobilité sont souvent à l'origine de l'abandon et des échecs de certains élèves issus de familles démunies.

2- La fréquentation du Lycée:

La fréquentation du lycée par les différents collèges polarisés, en termes d'effectifs, est dominée par le CEM de Goudomp. Le graphique ci-contre montre que les collèges de Goudomp, à eux seuls (y compris le privé), représentent 54% des élèves proposés en second pour l'année scolaire 2009/2010, dont 36% pour le CEM et 18% pour les deux collèges privés (Binné Mané et Sita Dabo). Le collège de Djibanar, par ordre d'importance, apporte 19% des élèves et celui de Birkama 11%. Les CEM de Kaour (9%) et Simbandi Balant (8%) se caractérisent par de faible apport d'élèves au niveau du Lycée de Goudomp.



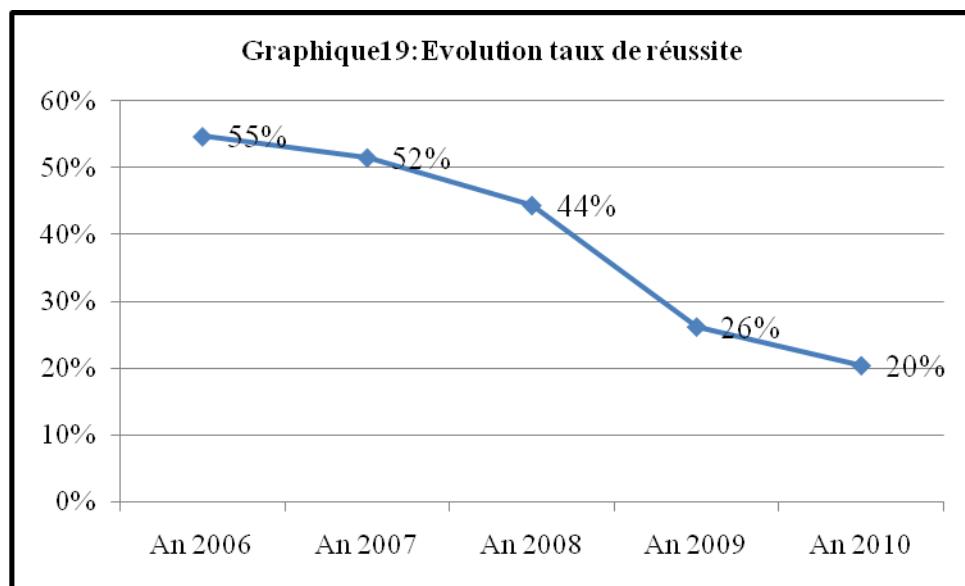
Source: Censorat-Lycée de Goudomp, 2009/2010.

Bien que confronté aux difficultés de tout ordre, le Lycée de Goudomp continue à recevoir le plus grand nombre d'élèves au niveau du département. Au-delà de son aire de polarisation, l'établissement accueille des élèves venus d'autres contrées. A l'image des autres localités polarisées par le lycée, la commune de Goudomp ne dispose que d'un seul CEM. Alors que son apport important, en termes d'effectifs, au niveau du lycée s'explique en partie par son poids démographique et le taux de scolarisation relativement élevé par rapport aux villages environnants.

3- L'évolution des taux de réussite:

L'évolution des taux de réussite aux examens de baccalauréat décrit une courbe décroissante au niveau du Lycée de Goudomp, entre 2006 et 2010. Ils chutent d'année en

années. Le graphique ci-contre montre que le lycée a enregistré son taux de réussite le plus élevé (55%) aux examens de baccalauréat de 2006. C'est l'année où l'établissement enregistra ses premiers candidats au baccalauréat. A partir de cette période le taux de réussite aux examens chutent d'année en années. Aux derniers examens de 2010, le centre a enregistré un taux de réussite 20%. Plusieurs raisons expliquent sans doute les mauvais résultats enregistrés au niveau de l'établissement.



Source: Censorat-Lycée de Goudomp, Baccalauréat-Sessions 2006 à 2010.

Alors que le nombre de classes par niveau et l'effectif par classe restent élevé, l'établissement se trouve confronté à d'énormes difficultés qui ont pour nom: exigüité de l'espace et insuffisance de salle de classes, manque d'équipement pédagogiques et didactiques, manque de personnel administratifs et enseignants et la perturbation des calendriers académiques.

En effet, logé dans des locaux qui n'étaient conçus à sa dimension ni préparé à l'accueillir, le Lycée de Goudomp va être très vite confronté au manque de salles de classes. Il fonctionne avec quinze (15) salles de classe dont quatre (04) abris provisoires. Le personnel enseignant compte trente (30) professeurs alors que l'établissement compte quinze (15) classes tous les niveaux confondus.

La bibliothèque n'est plus fonctionnelle car sa capacité d'accueil est largement dépassée. Le manque de certains supports pédagogiques (livres, cartes, vidéo projecteur) et des produits chimiques ne permet pas de dispenser des enseignements de qualité.

Ainsi, l'existence d'abris provisoires, et le déficit du personnel ne garantissent pas un meilleur environnement de travail aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Ces conditions de travail peu favorables et le déficit de professeurs, seraient à l'origine des mouvements d'humeur des élèves, qui avec les abris provisoires constituent les principaux facteurs de perturbation du calendrier académique. Ces facteurs influent sans doute sur les taux de réussite au baccalauréat enregistrés au niveau de l'établissement illustrés par le graphique ci-dessus.

Pour parer à cette situation que vit le plus grand lycée du département, la construction d'un nouveau lycée s'impose avec acuité. L'amélioration de l'état de la bibliothèque, l'aménagement d'une salle informatique et une meilleure prise en charge de la santé des élèves, passent nécessairement par l'amélioration du budget de fonctionnement de l'établissement. Aussi, l'amélioration de la politique de gestion du personnel enseignant en quantité et en qualité permettrait de parer aux éventuelles perturbations et d'améliorer la qualité des enseignements qui du coup peut influer sur les taux de réussite aux examens. C'est la zone de prédilection des vacataires.

Encadré N°7

« On nous envoie au moins des cas des sortants de l'Ecole Normale Supérieur qui repartent aussi tôt, dans 2 ou 3 ans. Alors nous devons nous contenter des vacataires. Pour inverser cette situation on doit instituer des indemnités conséquentes de motivation du personnel exerçant dans les zones défavorisées ».

Extrait de l'entretien avec le Censeur du Lycée de Goudomp.

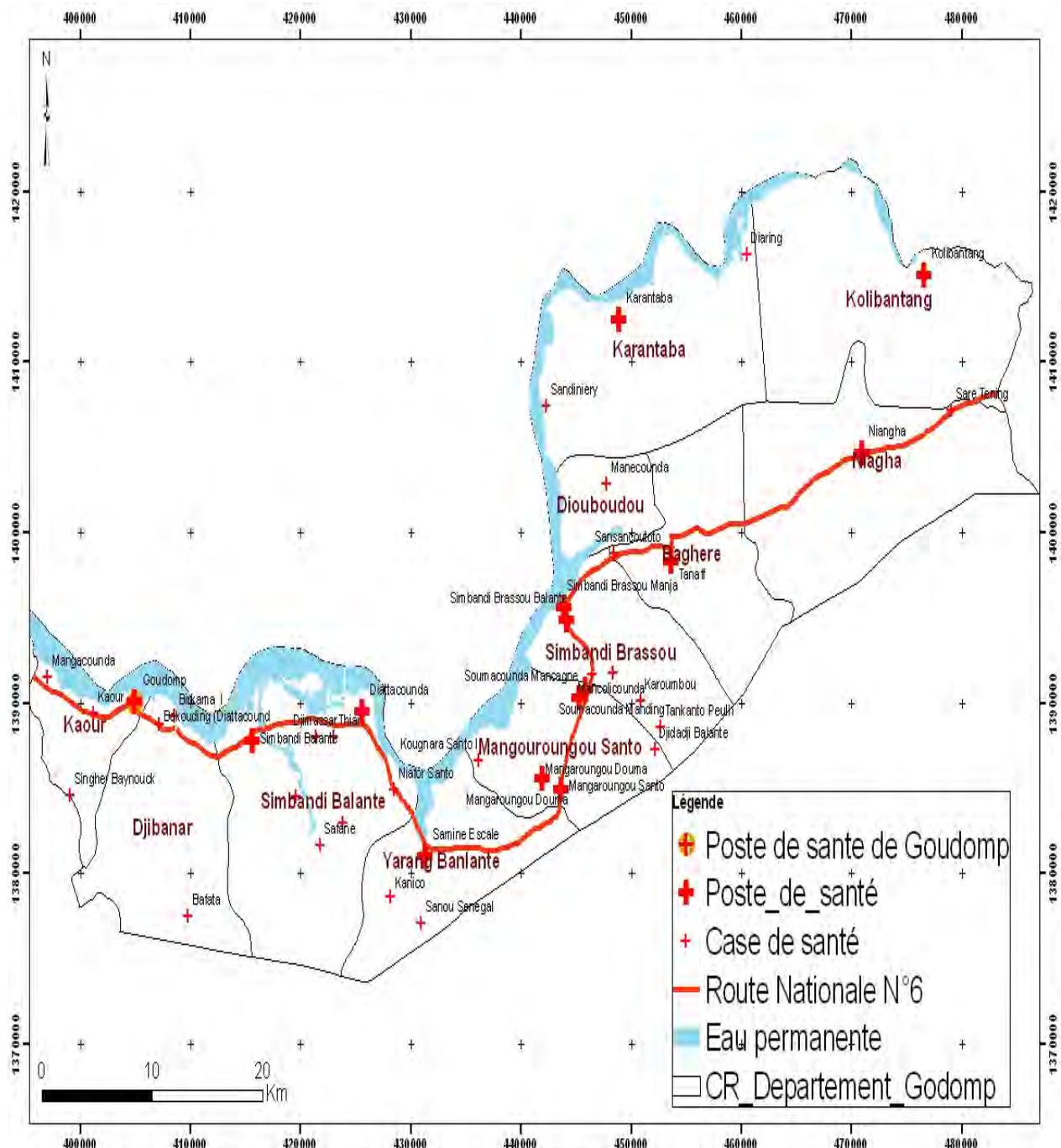
B- Flux sanitaires:

1- Polarisation du district sanitaire de Goudomp:

La ville de Goudomp abrite un centre de santé de référence depuis 2005. La construction d'un nouveau centre est en cours au niveau du quartier Diolacounda1, en zone d'extension de la ville. Le centre de santé est actuellement logé dans les locaux du poste de santé qui a été rénové en 1996.

Le centre de santé de Goudomp constitue l'unique district du département. Il polarise onze (11) postes de santés dont celui de Goudomp et trente deux (32) cases de santé rattachés aux différents postes. Seul le poste de santé de Mangaroungou ne polarise pas de cases. Le niveau de polarisation du district sanitaire est illustré par la carte ci-dessous.

Carte 7: Polarisation du district sanitaire de Goudomp.



Source : Réalisation CSE.

Le district sanitaire de Goudomp polarise tout un département. Son rayon de couverture est très étendu. La position excentrée du district et le mauvais état des routes pose un réel problème d'accès au site pour une grande partie des localités polarisées.

2- La fréquentation du district:

La fréquentation du centre de santé de Goudomp peut être déterminée à travers les localités d'origine des différents malades rencontrés sur les lieux.

Parmi les 40 malades rencontrés sur les lieux au moment des enquêtes, 45% sont habitants de la ville. La proximité explique le taux plus élevé de fréquentation du district par les goudompois par rapport au reste de sa zone de polarisation.

La ville étant très excentrée par rapport au reste du département, la forte fréquentation des villages de Baconding (7,5%) et de Birkama (7,5%) s'explique par leur proximité de la ville de Goudomp. Ces villages, comme Kanéma d'ailleurs qui représente 10% des malades enquêtés, ne sont pas dotés de postes de santé.

Tableau 24: Localités de provenance des malades rencontrés au centre de santé.

Localité de provenance	Effectifs	Fréquences
Goudomp commune	18	45%
Birkama	3	7,5%
Sindina	1	2,5%
Kanéma	4	10%
Kaour	1	2,5%
Baconding	3	7,5%
Autres	11	27,5%
TOTAL	40	100%

Source : M. DIOCOU, Enquêtes centre de santé-Goudomp, 15 Septembre 2010.

Par ailleurs, la consultation du registre de consultation général du centre de santé durant le mois de Septembre permet de voir d'avantage le niveau de couverture du centre de santé de Goudomp et les localités de provenance des malades.

Même si la ville enregistre le plus fort taux (81%) de fréquentation au niveau du centre de santé, il n'en demeure pas moins que les malades fussent de partout. De part sa proximité,

Birkama représente 4% des effectifs. Le groupe de localités 3 regroupent des localités dont les taux de fréquentation varient entre 1% et 2%. Ce lot regroupe les villages de Djibanaar, Simbandi Balante, Mangacounda, Pontodosse, Baconding et de Sindina. Comparés aux villages du groupe 4, la plupart de ces villages sont tout près de Goudomp ; à l'image de Pontodosse et Baconding. Le village de Sindina situé sur la rive droite du fleuve Casamance est à quelques pas de Goudomp si ce n'était pas cette barrière naturelle. Les localités du groupe 4 sont pour la plupart situées loin de la ville de Goudomp.

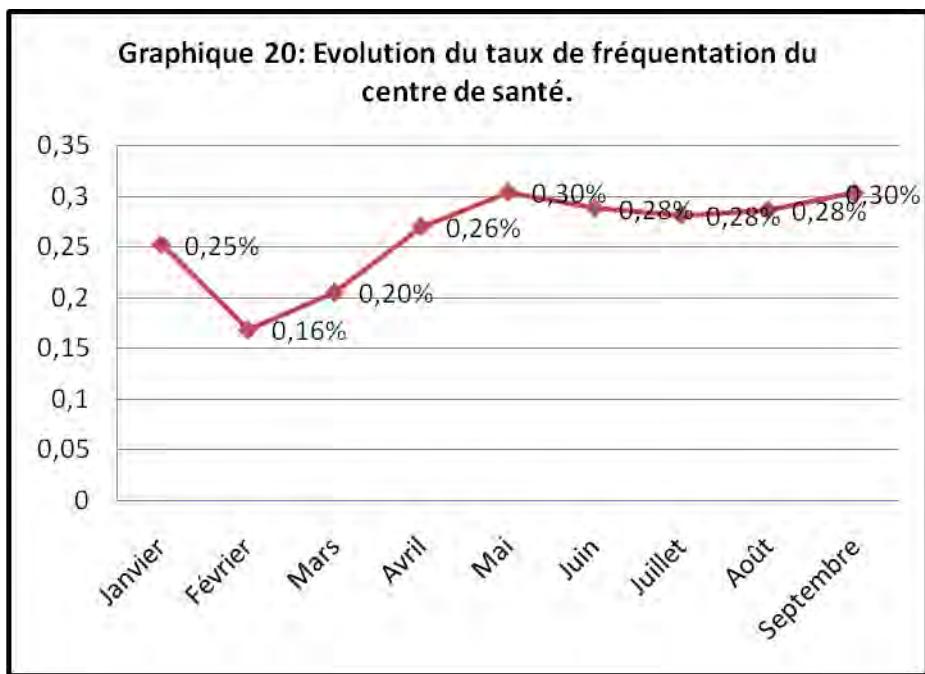
Le niveau de polarisation du centre de santé de Goudomp est très consistant vue les localités de provenance des patients. Nos enquêtes de terrains, ainsi que la consultation du registre de consultation général du centre de santé montre que les aptiens qui fréquentent le centre de santé de Goudomp viennent souvent hors de sa zone de couverture officielle. Les villages de Balmadou, Sindina et Kocoumba se situent sur la rive droite du fleuve Casamance et dépendent du département de Sédhiou. Le village de Diagnon (Département de Ziguinchor) est hors de l'aire de polarisation du district de Goudomp. « Les patients viennent même de la Guinée-Bissau ». Cela peut être expliqué par sa position de ville carrefour.

Malgré le poids qu'il pèse au niveau de la zone, le district sanitaire de Goudomp est aujourd'hui confronté à d'énormes difficultés qui voient sa capacité d'accueil réduite.

3- L'évolution des taux de fréquentation:

Le centre de santé de Goudomp couvre tout le département. Malgré cette forte polarisation, les taux de fréquentation du district semblent très faibles.

Le graphique ci-dessous rend compte de l'évolution du taux de fréquentation du centre de santé au cours de l'année 2010 ; du mois de Janvier au mois de Septembre. Le plus faible taux est enregistré au mois de février avec 0,16%. Cette période coïncide avec la fraîcheur et l'humidité de l'air. Le paludisme a connu une baisse au niveau de la zone grâce à la sensibilisation et l'usage de moustiquaires imprégnés. « Les infections respiratoire, les maladies dermatologiques, et diarrhéiques, ont relégué le paludisme au second plan ». Ce qui explique l'évolution croissante de la courbe entre le mois de Février (0,16%) et le mois de Mai (0,30%) coïncidant avec les périodes de chaleur où circulent les vents chauds et secs. A partir du mois de Mai le taux se stabilise tournant entre 0,28% et 0,30% (mois de Septembre).



Source: Données du centre de santé de Goudomp. Superviseur des Soins de Santé Primaire (S/SSP), 2010.

Avec une population qui s'élève à 160 242 habitants, le district sanitaire de Goudomp se caractérise par de faibles taux de fréquentation. Plusieurs raisons expliquent la faible fréquentation du centre de santé par les populations. La position excentrée du chef lieu de département adjoint à l'état défectueux de la RN6 constituent l'un des facteurs qui réduisent le taux de fréquentation du centre de santé par les populations. La RN6 constitue la principale voie de communication dans cette zone. Situé au quartier Hamdallaye, à l'extrême Nord-est de la ville, les quartiers de Diolacounda 2 et la Zone d'extension sont mal desservi par le centre de santé. La mauvaise qualité de la RN6 et la voirie urbaine rendent difficiles l'accès au centre de santé.

C- Les flux marchands:

Les flux marchands au niveau de la ville sont essentiellement animés par le marché permanent et le louma.

C-1- Le marché permanent d'une petite ville:

1- Les vendeurs :

a- Accès et localités de provenance des vendeurs:

Il constitue l'unique marché permanent de la commune. Sa fréquentation reste largement dominée par les habitants de la ville. Le tableau ci-après montre que 83,3% des vendeurs habitent la ville de Goudomp. Les vendeurs en provenance de Birkama représentent 6,7% des vendeurs rencontrés. Tandis que les localités de Kaour, Sindina et Djibinar représentent 3,3% chacune.

Tableau 25 : Localités de provenance des vendeurs du marché central de Goudomp

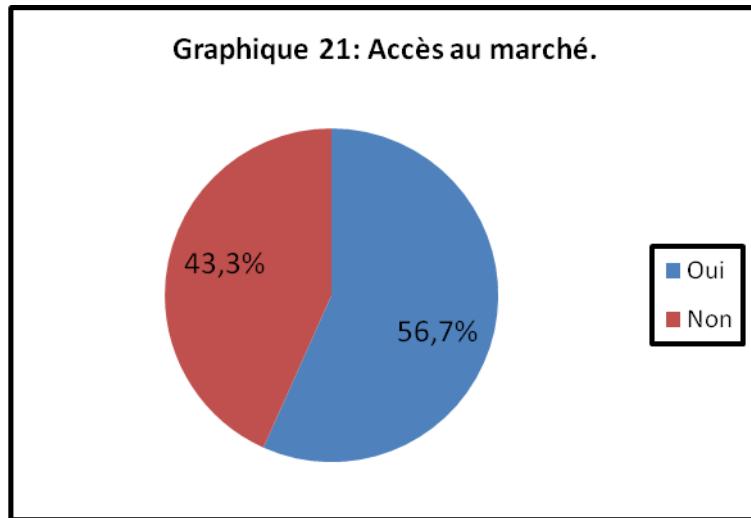
Localité de provenance	Effectifs	Fréquences
Goudomp commune	25	83,3%
Kaour	1	3,3%
Birkama	2	6,7%
Sindina	1	3,3%
Djibinar	1	3,3%
Autres	0	0,0%
TOTAL OBS.	30	100%

Source : M. DIOCOU, Enquêtes marché-Goudomp, 09 Septembre 2010.

La polarisation du marché est essentiellement à l'échelle communale. Quelques villages environnants tels que Birkama, Kaour, Djibinar, Sindina, Baconding et Kanéma sont moins fréquents au niveau du marché permanent de la commune.

La présence des villages de Birkama de Sindina, Kaour et Djibinar au niveau du marché permanent est due à leur proximité de la ville de Goudomp.

L'accès au marché a été diversement apprécié par les vendeurs trouvés sur place. Ainsi, le graphique ci-contre montre que 56,7% des vendeurs interrogés trouvent le marché accessible. Tandis que 43,3% juge l'accès au marché difficile.



Source: M.DIOCOU, Enquêtes Marché-Goudomp, 09 Septembre 2010.

Le marché semble être essentiellement fréquenté par les habitants de la ville. Les 43,3% qui jugent l'accès difficile sont aussi significatifs. Soit ce sont de rares vendeurs venus des villages environnants, soit ce sont ceux qui sortent des quartiers de la ville mal desservis par l'unique marché permanent. La mauvaise qualité de la voirie urbaine complique l'accès au marché pour les vendeurs venus des quartiers de Diolacounda 2 et de la Zone d'extension. Ces parties de la ville sont mal desservies par l'actuel marché. La création d'un second marché au niveau de la zone d'extension (Liberté-Cité-Millionnaire) permet d'établir une équité spatiale dans la répartition des équipements marchands au niveau de la ville.

Qu'en serait-il alors de ceux qui empruntent la RN6, très dégradée, pour rallier la ville.

b- Produits commercialisés et lieux d'approvisionnement:

Le tableau ci-après permet d'affirmer que les Wolofs et les Peuhls constituent l'essentiel des vendeurs du marché central de Goudomp. Ils représentent 23,3% des vendeurs. Les Mandingues et les Balantes représentent respectivement 13,3% et 16,7% des vendeurs. Les Diolas affichent une faible part de 3,3%.

Tableau 26 : Tableau croisé entre ethnies et produits commercialisés.

Produits vendus Ethnies	Manufacturés	Halieutiques	Agricoles	Vestimentaires	Alimentaires	Autres	TOTAL
Mandingue	1	1	0	0	0	3	5
Balante	0	1	0	0	0	4	5
Diola	0	0	1	0	0	1	2
Peul	0	0	1	0	2	6	9
Wolof	5	0	1	4	0	5	15
Autres	2	0	0	1	1	5	9
TOTAL	8	2	3	5	3	24	45

Source: M. DIOCOU, Enquêtes-Marché-Goudomp, 09 Septembre 2010.

La lecture du tableau croisé entre l'ethnie et les produits commercialisés montre que les Wolofs ont le monopole de la vente de produits manufacturés et vestimentaires. Ils constituent l'essentiel des vendeurs de la friperie du marché de Goudomp. Les Peuhls sont plus fréquents dans la vente de produits alimentaires. Ils détiennent la plupart des boutiques du marché et l'essentielle de celles des quartiers. Par contre les Mandingues et les Balantes excellent plus dans la vente de produits halieutiques locaux. La pêche occupait une place importante dans la vie des populations autochtones. Alors que les Diolas, grands riziculteurs, apparaissent dans la vente de produits agricoles.

Ces produits commercialisés viennent d'origines diverses. Le tableau ci-contre montre les différents produits commercialisés et les localités d'approvisionnement des vendeurs.

Les produits manufacturés viennent dans leurs prés que totalité de Dakar et Ziguinchor. Quant-aux produits vestimentaires, les vendeurs s'approvisionnent à partir de Dakar. Le choix de ces lieux d'approvisionnement s'explique par la disponibilité des marchandises. Car il n'existe pas d'unités industrielles de production et de transformation au niveau de la ville.

Goudomp et Ziguinchor constituent la principale source de provenance des produits alimentaires. La disponibilité des produits agricoles et halieutiques est manifeste dans la ville

et au niveau des villages environnants. Les prix abordables seraient aussi à l'origine du choix de ces lieux. L'approvisionnement en produits de cueillette (huile de palme, miel, néré, etc.) se fasse plus au niveau des villages environnants.

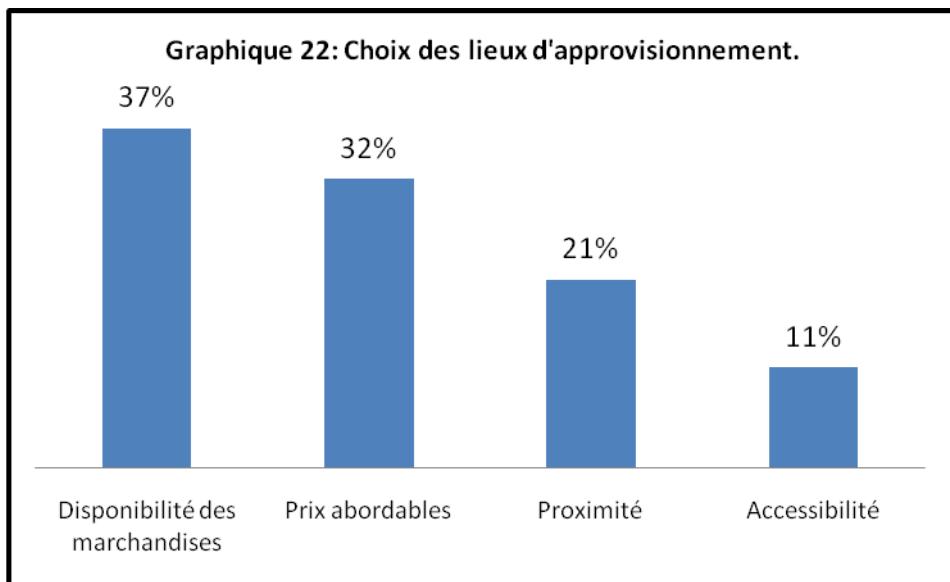
Tableau 27: Tableau croisé entre produits vendus et lieux d'approvisionnement.

Lieu d'approvisionnement \ Produits vendus	Goudomp commune	Dakar	Ziguinchor	Birkama	Sindima	Autres	TOTAL
Manufacturés	0	6	4	0	0	1	11
Halieutiques	2	0	0	1	0	0	3
Agricoles	1	1	2	0	0	3	7
Vestimentaires	0	5	1	0	0	0	6
Alimentaires	2	0	3	0	0	1	6
Autres	8	5	14	1	1	9	38
TOTAL	13	17	24	2	1	14	71

Source: M. DIOCOU, Enquêtes-Marché-Goudomp, 09 Septembre 2010.

Plusieurs raisons justifient le choix de telle ou telle autre source d'approvisionnement. La disponibilité des produits locaux agricoles et halieutiques motiverait le choix de la commune et des villages environnants comme les lieux d'approvisionnement par les vendeurs. Également, la disponibilité des produits manufacturés et les prix abordables font que les vendeurs préfèrent s'approvisionner à partir de Dakar ou au moins des cas Ziguinchor.

Le graphique ci-contre montre que 37% des choix de lieux d'approvisionnement sont dus à la disponibilité des produits recherchés. Pour des raisons liées aux prix abordables des produits, 32% des vendeurs choisissent telle ou telle autre localité. 21% des choix se justifient par la proximité du lieu d'approvisionnement. Tandis que 11% des cas sont liés à l'accessibilité.



Source: M. DIOCOU, Enquêtes-Marché-Goudomp, 09 Septembre 2010.

La proximité à surtout attrait aux produits locaux agricoles, halieutiques et de cueillette que les vendeurs peuvent s'en procurer directement à partir de la ville ou au niveau de quelques villages proches. Par contre la disponibilité des marchandises et les prix abordables amènent à se surpasser de la distance. Seul le profit apporté par le produit compte.

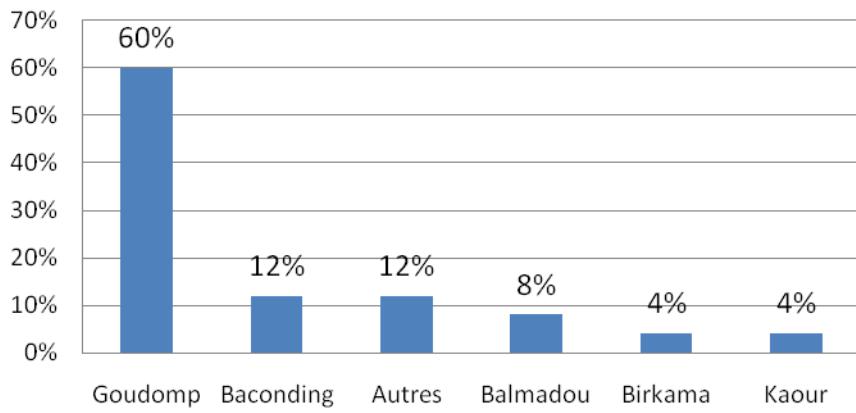
La ville ne disposant pas d'unités industrielles, les produits manufacturés et vestimentaires viennent des grands centres urbains (Dakar et Ziguinchor). Certains vendeurs s'approvisionnent en produits manufacturés et alimentaires à partir de Ngoré (Guinée-Bissau). Mais vu le caractère frauduleux et les tracasseries douanières, les vendeurs ne signalent jamais cette source d'approvisionnement.

2- Les acheteurs:

a- Provenance et moyens de transport utilisé:

La lecture du graphique ci-contre révèle que 60% des acheteurs rencontrés sur les lieux sortent des différents quartiers de la commune. Le village de Baconding représente 12% des acheteurs interrogés. Balmadou situé sur la rive droite du fleuve Casamance regroupe 8% des acheteurs. Tandis que les villages de Kaour et Birkama représentent chacun 4% des clients trouvés sur les lieux. Les autres localités parmi lesquelles Pontodosse regroupent 12% des acheteurs.

Graphique 23 : Provenance des acheteurs du marché central.



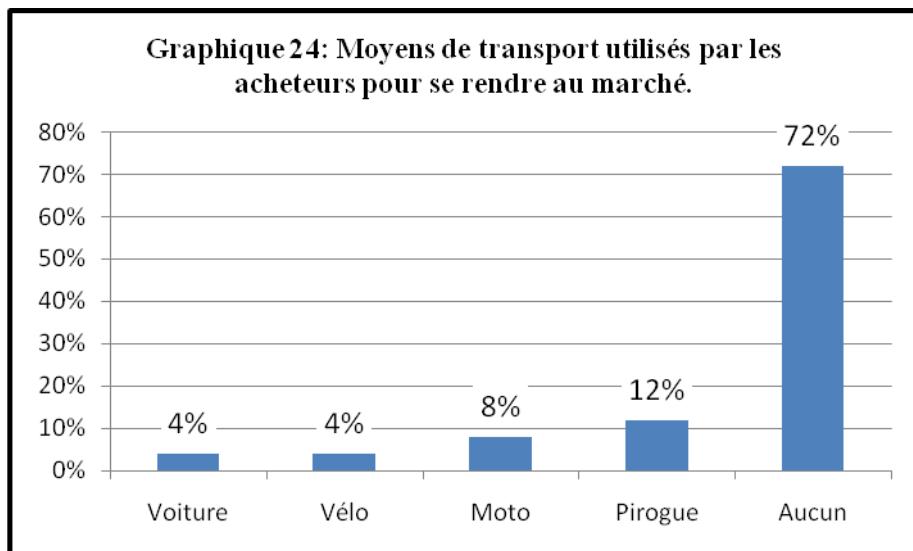
Source : M. DIOCOU, Enquêtes marché-Goudomp, 09 Septembre 2010.

Les acheteurs du marché viennent essentiellement des différents quartiers de la ville.

Les populations de Pontodosse, de Kaour, de Birkama et de Baconding partagent le marché quotidien avec les habitants de la commune à cause de leur proximité de la ville. Le village de Pontodosse se confond aujourd’hui avec les limites de la commune de Goudomp. Certains habitants se considèrent même déjà comme étant de la commune alors qu’ils font partie de la CR. Ce qui fait que certains acheteurs rencontrés ne se réclament pas être venus du village de Pontodosse.

Il est souvent très rare de trouver sur le marché permanent des gens venus de villages très éloignés. Les enquêtes ont été faites à la veille de la Korité. Ce qui explique la présence des gens venus de Manécounda, Simbandi Balante, et même de Balmadou malgré la traversée du fleuve; car c’était les préparatifs de la fête.

Le graphique ci-contre montre que 72% des acheteurs enquêtés n’utilisent aucun moyen de transport pour se rendre au marché. Ils marchent à pied. Les 12% des acheteurs empruntent la pirogue pour rallier le marché de Goudomp. Ils viennent de la rive gauche du fleuve Casamance, essentiellement du village de Balmadou. Ceux qui empruntent la voiture (4%) viennent souvent des villages éloignés de la ville de Goudomp. Ils sortent des villages de Manécounda et de Simbandi Balante, pour ceux rencontrés au marché. Ceux qui utilisent le vélo (4%) ou la moto (8%) viennent des villages à proximité près de Goudomp. Il s’agit des villages de Baconding, Kaour, Birkama, Kanéma etc.



Source: M. DIOCOU, Enquêtes Marché-Goudomp, 09 Septembre 2010.

La ville de Goudomp se caractérise par l'inexistence de moyens de transport urbain. La voirie routière est de mauvaise qualité. Beaucoup de routes sont impraticables en période hivernale. Ce qui complique l'accès aux populations venues des quartiers mal desservis par le marché. Les populations situées le long de la RN6 empruntent la voiture ou la moto pour rallier le marché. Il ne manque pas aussi d'attirer ceux situés sur la rive droite du fleuve.

b- Produits achetés et leur destination:

Tableau 28: Tableau croisé entre produits achetés et leur destination.

Destination \ Produits	Consommation	Revente	Autres	TOTAL
Halieutiques	22	0	0	22
Manufacturés	9	0	0	9
Fruits	14	0	0	14
Légumes	15	0	0	15
De cueillette	8	0	0	8
Autres	9	0	0	9
TOTAL	77	0	0	77

Source: M. DIOCOU, Enquêtes-Marché-Goudomp, 09 Septembre 2010.

Les produits halieutiques, les légumes et les fruits constituent les principaux produits sollicités par les clients au niveau du marché permanent de la ville. Tous les produits achetés au niveau du marché permanent sont destinés à la consommation. Ils sont principalement destinés à la préparation des repas quotidien. Ce qui rend compte de la navette journalière des femmes entre le foyer et le marché à la recherche des biens de consommation courante.

c- Contraintes et suggestions:

La lecture du tableau renseigne que la cherté de la vie constitue le principal cri de cœur des populations. L'insalubrité des lieux, le manque de moyens de transport et la position éloignée de certains quartiers constituent des contraintes parmi tant d'autres.

Tableau 29: Contraintes exprimées par les acheteurs du marché de Goudomp.

Contraintes exprimées par les acheteurs	Effectifs	Fréquences
La cherté des denrées	9	36%
Aucunes	2	8%
Insalubrité et mauvais état du marché	2	8%
Manque de moyens de transport	2	8%
Notre principale contrainte c'est la distance à parcourir	2	8%
Cherté des produits, insalubrité car les vendeurs de poissons déversent les écailles et déchets à porté des gens	1	4%
Insalubrité à cause de la mauvaise odeur que dégagent les poissons	1	4%
Je n'ai pas de problème seulement certains vendeurs sont exposés au soleil et à la pluie	1	4%
La cherté des denrées et l'insalubrité des lieux	1	4%
Le marché est éloigné par rapport à notre quartier	1	4%
Manque de poissons d'où leur cherté	1	4%
Manque de poissons et de légumes, d'où leur cherté	1	4%
Manque de produits et insalubrité des lieux	1	4%
TOTAL	25	100%

Source: M. DIOCOU, Enquêtes Marché-Goudomp, 09 Septembre 2010.

La cherté des denrées de premières nécessités, l'insalubrité et la mauvaise disposition due à son état de dégradation constituent les constats que les acheteurs déplorent au niveau du

marché. L'inexistence des moyens de transport et le mauvais état de la voirie urbaine rendent l'accès difficile au marché pour une grande partie de la population de la commune. La forte dégradation de la RN6 constitue une difficulté majeure pour les populations des localités environnantes qui doivent rallier Goudomp.

Par rapport à ces difficultés, les clients rencontrés ont eu à formuler des suggestions, qui prises en compte pourront améliorer le cadre de vie du marché et les échanges entre les différents acteurs du petit commerce urbain. Le tableau ci-dessous fait la synthèse de ces suggestions. Ainsi, la restructuration du marché et l'entretien des lieux demeurent une priorité pour les populations.

Tableau 30: Suggestions formulées par les acheteurs du marché de Goudomp.

Suggestions formulées par les acheteurs	Effectifs	Fréquences
Restructurer le marché et veiller à l'entretien des lieux	10	40%
La mairie devait veiller à la propreté du marché	4	16%
Baisser les prix des denrées	2	8%
Créer un second marché à Cité-Millionnaire ou à Liberté	2	8%
Avoir des clandos ou des taxis-charrettes, construire des hangars pour servir d'ombrage aux vendeurs et acheteurs, entretien des lieux (propreté)	1	4%
Il faut développer le maraîchage au niveau de la ville, et pour cela il faut que les autorités et les porteurs de projets nous soutiennent car il y'a des femmes braves qui veulent travailler mais les moyens font défaut	1	4%
Il faut que la Mairie veille à la propreté du marché, vu son état on court les risques d'attraper des maladies	1	4%
Il faut un entretien des lieux, agrandir le marché, créer un deuxième marché car la ville est assez grande pour avoir un seul marché	1	4%
Les vendeurs doivent baisser les prix pour qu'on puisse d'avantage s'intéresser à leurs produits, mais il faut créer un second marché à Cité-Millionnaire	1	4%
Nous aider à avoir un petit marché chez nous, cela nous épargnerait des déplacements journaliers	1	4%
Si nous pouvions avoir un petit marché chez-nous, cela nous soulagerait	1	4%
TOTAL	25	100%

Source: M. DIOCOU, Enquêtes Marché-Goudomp, 09 Septembre 2010.

Les suggestions des acheteurs tournent entre la restructuration et l'entretien des lieux, la baisse des prix des denrées, la mise sur pied des moyens de transport urbain et la création d'un second marché au niveau de la zone d'extension (dans les sous quartiers de la Cité-Millionnaire et Liberté). En effet, le marché permanent se trouve dans un état peu enviable. Le désordre est apparent. Il n'y a pas un système de collecte des ordures. L'étroitesse des allées ne garantit pas une meilleure circulation aux acheteurs.

C-2- Le louma d'un centre intermédiaire

1- Les vendeurs :

a- Provenance des vendeurs et accès au louma:

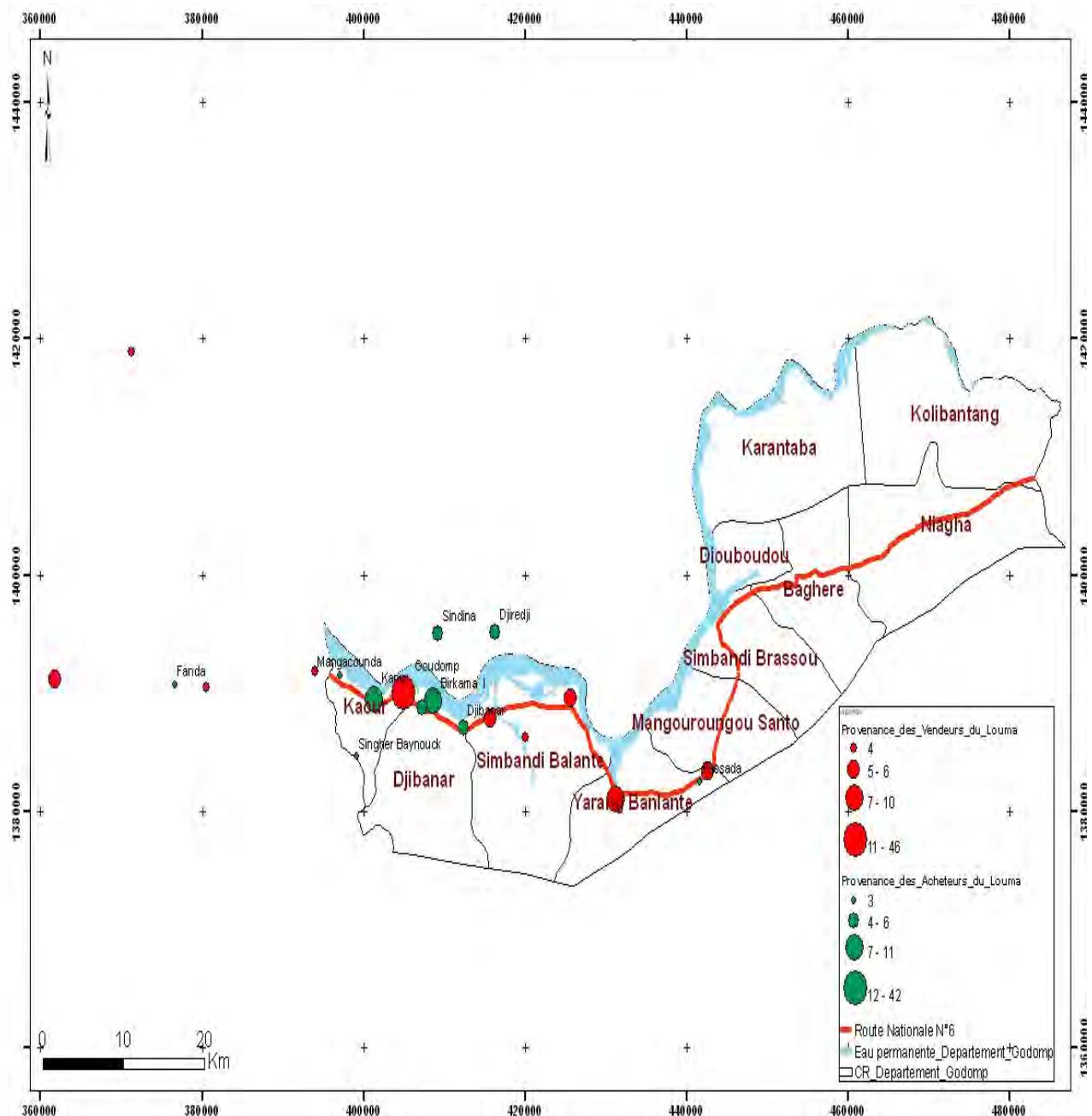
Le marché hebdomadaire de Goudomp se tient tous les mardis de la semaine, au croisement de plusieurs routes sur la limite entre les quartiers des quartiers Diolacounda 1 et Diolacounda 2. Contrairement au marché permanent, le louma draine beaucoup plus de monde en termes de fréquentation.

La carte ci-après montre que l'essentiel des clients viennent de la ville et des localités proches, à l'exception de Sindina et Djirédji situé sur la rive droite du fleuve Casamance, de Samine et de Fanda (dans le département de Ziguinchor). La commune représente 42% des clients rencontrés. Les villages de Kaour et de Birkama totalisent 11% chacun. Idem pour Sindina, Baconding, Djirédji et Djibana, qui concentrent 6% chacun.

Les vendeurs qui s'y meuvent sont constitués en majorité d'habitants de la ville. Les vendeurs habitants la ville constituent 46% de l'échantillon interrogé. Ceux venus de Samine représentent 10%. Les localités de Simbandi Balante, de Yarang, de Ziguinchor, et de Diattacounda enregistrent 6% chacune. Tandis que les autres localités parmi lesquelles Agnak, Boukaour, Francounda Sarakholé, Diagnon et Médina Wandifa représentent 4% chacune des vendeurs trouvés sur place. Ces localités bien qu'éloignées de Goudomp, ses vendeurs prennent activement part au marché forain de la ville. Ils sont souvent constitués de vendeurs de la friperie qui se déplacent de louma en louma. Par rapport aux acheteurs, beaucoup de vendeurs rencontrés viennent souvent des localités éloignées de la ville de Goudomp.

La polarisation du louma va même au-delà de la circonscription administrative de la ville. Il est souvent rencontré sur les lieux des vendeurs ou acheteurs venus de la Guinée-Bissau.

Carte 8: Polarisation du louma de Goudomp



Source : Réalisation CSE.

L'accessibilité du louma est diversement appréciée par les vendeurs qui le fréquentent. Le tableau croisé montre que l'accessibilité au louma est en faveurs des habitants de la ville.

Tableau 31: Tableau croisé entre accessibilité et localité de provenance des vendeurs.

Accessibilité Localité de provenance	Oui	Non	TOTAL
Non réponse	0	3	3
Goudomp commune	5	9	14
Samine	0	3	3
Simbandi Balante	1	1	2
Diattacounda	0	2	2
Ziguinchor	0	2	2
Yarang	0	2	2
Autres	1	1	2
TOTAL	7	23	30

Source: M. DIOCOU, Enquêtes Louma-Goudomp, 07 Septembre 2010.

Mais la part élevée du « Non » au niveau de la ville montre que les différents quartiers n'ont pas la même facilité d'accéder au louma. Il apparaît ainsi une distorsion spatiale dans l'implantation des équipements marchands. Car les quartiers Hamdallaye, Sansancono et une partie de la zone d'extension (Liberté) sont mal desservis par le louma.

Par contre, à l'exception des vendeurs venus de Simbandi Balant, tous les autres vendeurs trouvent l'accès difficile. Cela s'explique par le manque de moyens de transport et l'état de dégradation très avancée de la RN6 qui constitue la principale voie d'accès de l'Axe Sud.

b- Produits commercialisés et sources d'approvisionnement:

Les produits commercialisés au niveau du louma sont divers et variés comme illustrée par la photo ci-après.



Image 8: diversité des produits vendus au niveau du louma de Goudomp.

Les produits vendus au niveau du louma de Goudomp sont variés et sortent de diverses aires géographiques. Ils sont constitués en majorité de produits manufacturés et alimentaires. Les produits manufacturés viennent essentiellement de Ziguinchor et de Dakar.

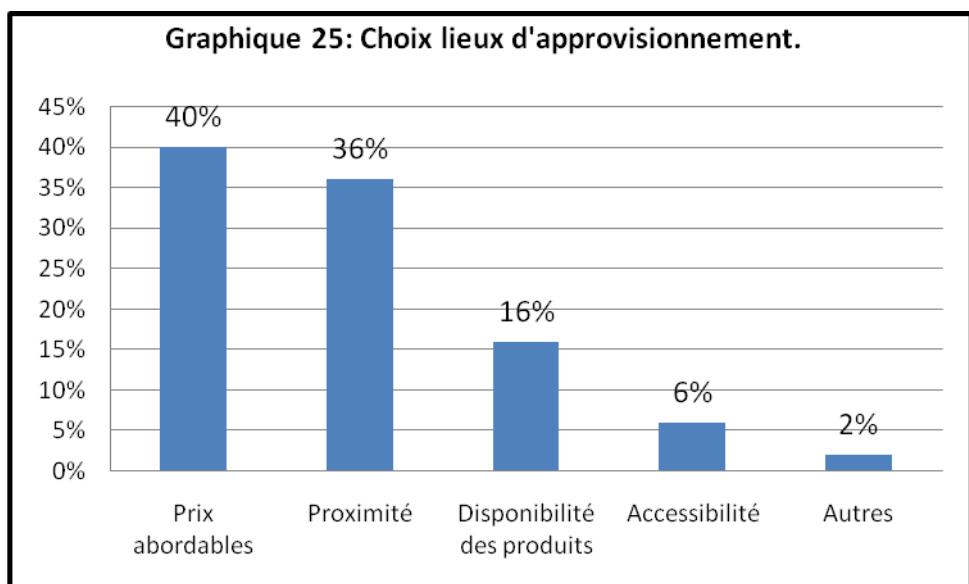
Par contre les produits alimentaires sont fournis en majorité par les localités de Ziguinchor et de Goudomp. De même que les produits agricoles essentiellement d'origine locale. La ville de Goudomp et les villages environnants sont les principaux fournisseurs de produits agricoles. Mais ce rôle est beaucoup plus assuré par l'hinterland que par la ville elle-même.

Tableau 32 : Produits vendus et lieu d'approvisionnement.

Localités d'approvisionnement	Goudomp commune	Ziguinchor	Dakar	Kaour	Yarang	Autres	TOTAL
Produits vendus							
Agricoles	3	2	0	1	1	1	8
Manufacturés	3	9	5	1	2	2	22
Vestimentaires	1	2	1	0	0	2	6
Artisanaux	1	1	0	1	0	1	4
Alimentaires	4	7	2	0	1	2	16
Autres	1	4	5	0	0	3	13
TOTAL	13	25	13	3	4	11	69

Source: M. DIOCOU, Enquêtes-Louma-Goudomp, 07 Septembre 2010.

Plusieurs raisons concourent au choix des lieux d'approvisionnement. Le graphique ci-dessous montre que 40% du choix des lieux d'approvisionnement sont dus aux prix abordables des marchandises. La proximité concourt à 36% des raisons de choix des lieux d'approvisionnement. Tandis que la disponibilité justifie à 16% le choix de tels ou tels autres lieux. 6% des vendeurs choisissent des localités d'approvisionnement en termes d'accessibilité.



Source: M. DIOCOU, Enquêtes Louma-Goudomp, 07 Septembre 2010.

2- Les acheteurs:

a- Provenance des acheteurs et accès au louma:

Ainsi, le louma de Goudomp attire l'affluence de populations venues de plusieurs localités de la zone. Toutefois, le marché hebdomadaire est fréquenté à majorité de goudompois.

Lors de nos enquêtes 42% des acheteurs rencontrés sur les lieux sont habitants de la ville. La forte présence des clients riverains s'explique d'avantage par la proximité. Les villages de Kaour et de Birkama enregistrent chacun 11% des clients rencontrés dans le louma. La proximité de Goudomp favorise la présence assez élevée de ces villages au niveau du louma. Les villages de Djibanar, Sindina, Baconding et de Djirédji représentent 6% de clients chacun. Alors que les autres villages dont Fassada occupent 3% des acheteurs.

La présence des villages éloignés comme Djirédji, Fassada et Fanda s'explique souvent par l'approche de certains événements tels que la Korité, la Tabaski, Noël etc.

Tableau 33: Fréquence au louma selon la localité d'origine.

Fréquence louma \ Localité origine	Chaque jour de louma	Par quinzaine	Une fois par mois	Autres	TOTAL
Goudomp commune	4	4	2	5	15
Baconding	2	0	0	0	2
Kaour	3	1	0	0	4
Birkama	0	0	1	1	2
Sindina	0	1	0	1	2
Autres	2	4	2	4	12
TOTAL	11	10	5	11	37

Source : M. DIOCOU, Enquêtes Louma-Goudomp, 07 Septembre 2010.

Ce tableau croisé montre que le louma de Goudomp enregistre une présence plus régulière des habitants de la commune. Parmi les villages environnans, les populations de Baconding et Kaour sont plus régulières au niveau du louma. La proximité de la ville leur confère cet avantage.

La présence irrégulière de certaines localités (Birkama, Sindina) pourtant proche de la ville, s'explique souvent par l'indisponibilité. Les populations des villages environnants sont plus préoccupées en période hivernale par les travaux champêtres.

Malgré sa forte fréquentation, le site est confronté à un problème d'accès. Le louma est excentré par rapport à la voie principale (RN6) revêtue de la ville. Ce qui rend l'accès difficile aux lieux pour les vendeurs et acheteurs venus des autres localités. La mauvaise qualité de la voirie urbaine complique davantage l'accès au louma, surtout pour les habitants de la ville. La ville ne dispose d'aucune voie intérieure revêtue. Seule deux voies sont aménagées en latérite. Ainsi, durant l'hivernage, la plupart des routes de la ville sont impraticables. L'inexistence des moyens de transport urbains constitue également l'un des facteurs bloquant de l'accessibilité du louma.

b- Produits achetés et leurs destinations:

Divers produits sont vendus au niveau du louma de Goudomp. Le tableau montre que les produits achetés sont destinés à deux usages : la consommation et la revente. Les produits les mieux achetés sont d'ordre alimentaires, manufacturés et vestimentaires. Les produits achetés sont destinés à faible proportion à la revente. Elle concerne essentiellement les produits manufacturés, alimentaires et agricoles.

Tableau 34: Tableau entre produits achetés et leurs destinations.

Destination Produits	Consommation	Revente	Autres	TOTAL
Agricoles	6	4	0	10
Alimentaires	20	4	0	24
Manufacturés	20	6	0	26
De cueillette	3	1	0	4
Vestimentaires	14	1	0	15
Autres	0	0	0	0
TOTAL	63	16	0	79

Source: M. DIOCOU, Enquêtes-Louma-Goudomp, 07 Septembre 2010.

Le louma constitue un marché de bonnes affaires pour les clients. Car les prix y sont plus abordables par rapport au marché permanent. De ce fait, certains commerçants détaillant s'y approvisionnent. Les tenues vestimentaires sont d'ailleurs jugés plus abordables au niveau du louma par les populations. Mais les prix des différents produits varient souvent selon les époques et leur disponibilité.

c- Contraintes et suggestions:

Les principales contraintes auxquelles sont confrontés les acheteurs qui fréquentent le louma de Goudomp sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 35: Principales contraintes exprimées par les acheteurs du louma.

Contraintes exprimées par les acheteurs du louma	Effectifs	Fréquences
Etroitesse du lieu et le fait que les vendeurs et les acheteurs sont exposés au soleil et à la pluie	4	11,4%
On est exposé à la menace permanente de la pluie et du soleil	3	8,6%
Problème d'accès dû à l'état défectueux des routes et la position excentrée du louma par rapport à la RN6	3	8,6%
RAS	3	8,6%
Insalubrité des lieux	2	5,7%
La cherté des produits et manque de moyens financiers	2	5,7%
Les prix sont par fois chers car c'est l'approche de la Korité	2	5,7%
Manque de moyens et mauvais états des routes	2	5,7%
Cherté des produits, pas d'ombre au niveau du louma	1	2,9%
Etroitesse du lieu mais le louma est plus propre que le marché central	1	2,9%
Etroitesse du lieu, insécurité, insalubrité, fluctuation des prix, l'inexistence de cantines ou de tentes	1	2,9%
Indisponibilité des marchandises de bonnes qualités	1	2,9%
Insalubrité, les vendeurs et acheteurs sont exposés au soleil et à la menace de la pluie	1	2,9%
Insécurité, insalubrité et l'étroitesse du lieu	1	2,9%
Je ne me plaints pas	1	2,9%
L'insécurité et la pluie	1	2,9%
Le manque de produits, le coût élevé des produits et la menace de la pluie	1	2,9%
Manque de marchandises et cherté des produits	1	2,9%
Manque de marchandises, on est exposé au soleil et à la pluie	1	2,9%
Manque de moyens mais le louma est mal placé, y'a trop de désordre	1	2,9%
Par fois le temps pose problème surtout en cette période hivernale	1	2,9%
Par fois les moyens font défaut mais il y'a aussi l'état du louma	1	2,9%
TOTAL	35	100%

Source: M. DIOCOU, Enquêtes-Louma-Goudomp, 07 Septembre 2010.

L'étroitesse des lieux, l'inexistence de cantines et la position excentrée du louma par rapport à la route principale (RN6) constituent les principales difficultés auxquelles sont confrontés les clients qui fréquentent le louma de Goudomp. Le manque de moyens financiers dû aux faibles revenus limite également le pouvoir d'achat des populations.

Par rapport à ces contraintes, les clients rencontrés sur les lieux ont eu à formuler quelques suggestions, qui si elles sont tenues en considération par les autorités locales, garantiraient l'épanouissement des acteurs du petit commerce local. Le tableau ci-dessous résume quelques unes d'entre elles.

Tableau 36: Principales suggestions formulées par les acheteurs du louma.

Suggestions formulées par les acheteurs.	Effectifs	Fréquences
Il faut restructurer le louma	14	40,0%
Il faut délocaliser le louma	4	11,4%
Il faut délocaliser le louma près de la RN6	3	8,6%
Il faut délocaliser le louma près de la RN6, construire des cantines ou monter des tentes pour servir d'ombrage aux vendeurs et clients	2	5,7%
Construire la RN6, renforcer la sécurité (par fois les militaires montent la garde au environ)	1	2,9%
Construire les routes surtout la N6 et les cantines ou tentes comme ombrage	1	2,9%
Délocaliser le louma près de la RN6, construire des cantines ou monter des tentes	1	2,9%
Il construire des cantines ou monter des tentes chaque jour de louma et veiller à la propreté du lieu	1	2,9%
il faut baisser le prix des marchandises	1	2,9%
Il faut désherber les lieux après l'arrêt des pluies	1	2,9%
Il faut monter des tentes chaque jour de louma pour mettre les vendeurs et les acheteurs à l'abri du soleil et de la pluie	1	2,9%
Il faut monter des tentes chaque jour de louma pour mettre les vendeurs et les acheteurs à l'abri du soleil et de la pluie	1	2,9%
Il faut qu'on nous aide à avoir du travail	1	2,9%
Les autorités locales doivent construire des cantines ou monter des tentes, créer un poste de police au niveau du louma	1	2,9%
On doit créer un louma chez nous pour nous dispenser des incessantes et difficiles traversées	1	2,9%
RAS	1	2,9%
TOTAL	35	100,0%

Source: M.DIOCOU, Enquêtes Louma-Goudomp, 07 Septembre 2010.

La restructuration du louma s'impose au vue des clients. Car il est tenu sur un espace non aménagé à cet effet et dépourvu de tout équipement. A la limite, cette restructuration passera par sa délocalisation dans un lieu plus accessible. La proximité de la RN6 est la position idéale pour les vendeurs et acheteurs qui viennent des autres localités. Ainsi, trouver un espace aménagé où seront construits des cantines et des étals de vente permettra non seulement aux vendeurs d'exercer dans de bonnes conditions, mais aussi aux clients de s'approvisionner sans difficultés majeurs.

D- Les flux de service:

La ville de Goudomp de par son statut administratif, est un centre intermédiaire d'envergure dans le Balantacounda-Brassou. Elle concentre un certain nombre de services sollicités par les villages environnants.

Ainsi, le CMS, le Bureau de Poste, la boutique orange, les cybers café, les labos photos, les moulins etc. font-ils uniquement l'objet de fréquentation par les populations de la ville ? Ces services semblent être très fréquentés par les villages qui gravitent au tour de la ville. Le choix de se rendre à Goudomp s'explique souvent par la proximité et l'accessibilité.

Par le passé, les déplacements sur Goudomp sont difficiles. Mais avec la construction de la RN6 les déplacements s'effectuent même à pied.

Encadré N°8

« Au niveau de la Communauté Rurale chaque jour que Dieu fait on se rend à Goudomp pour la saie, le tirage et la photocopie de nos documents... car nous n'avons pas d'électricité ni d'ordinateurs ».

Secrétaire Etat Civil. C.R de Kaour. Extrait du focus group organisé avec la population le 1^{er} Octobre 2010 à 15H.

CONCLUSION GENERALE

La politique de décentralisation qu'ont amorcé les Etat africains depuis les années 1970, a fortement modifié l'organisation spatiale de nos territoires.

Au Sénégal, la réforme de cette décentralisation, à travers la régionalisation, a permis la mise en place et le développement de centres urbains secondaires. Ces nouveaux échelons urbains se trouvent, pour la plupart des cas, dans l'incapacité de répondre à la demande sociale et aux nouveaux rôles qui leur sont dévolus, faute d'équipements structurants diversifiés.

La ville de Goudomp semble ne pas échapper à la règle.

Toutefois, sa position de ville carrefour lui conforte dans son cadre géographique. Elle se situe au carrefour de plusieurs voies de communication et constitue de ce fait une zone de rabattement pour les produits et les populations de l'hinterland qui veulent se rendre à Ziguinchor, qui constitue le principal centre urbain au niveau de la partie Sud du pays.

Les effets du conflit Casamançais ont fortement influencé l'évolution de la ville de Goudomp. La forte présence de populations déplacées des villages environnants a modifié son croît démographique. Les diverses origines géographiques des chefs de ménage témoignent du caractère pluriethnique de sa population. La phisionomie urbaine en termes d'extension spatiale et de bâti est en pleine mutation. Ce fait a porté un coup dur à l'occupation du sol. Ce qui exprime de nouveaux besoin en espace à urbanisé.

Ainsi, sa position géographique privilégiée et son poids démographique ont largement influencé l'évolution politico-administrative de la petite ville de Goudomp.

Les activités urbaines gardent encore leur caractère rural dominant. Le secteur primaire concentre l'essentiel des actifs urbains. Mais le conflit a porté un coup dur aux activités agricoles. L'accès aux champs et aux plantations se trouve compromis par la présence de mines. Le secteur de la pêche est en crise à cause de la disparition de la mangrove, et du non respect des réglés du jeu. On assiste à une reconversion de la plupart des actifs urbains. Les fonctions de l'éducation et de la formation, ainsi que le petit commerce urbain et l'artisanat de production sont en plein essor au niveau de la ville.

La présence d'équipements structurants variés (marché permanent, louma, centre de santé, quai de pêche, lycée...) contribue à l'intensification des flux entre Goudomp et les

villages qui gravitent tout au tour. La fréquentation de ces équipements par les villages environnants est importante. Malgré la barrière naturelle constituée par le fleuve Casamance, les populations des villages situés sur la rive droite se voient dans l'obligation de venir à Goudomp. Elles sont rencontrées au niveau du centre de santé, du marché permanent et du louma, du lycée et des collèges privés et au niveau de tous autres services susceptibles d'apporter satisfaction à leur demande. Aussi, ces équipements enregistrent la présence de personnes venues de l'autre côté de la frontière avec la Guinée-Bissau. Ces équipements structurants confèrent à la ville de Goudomp une forte polarisation au niveau de la zone.

Malgré cette diversité, il n'en demeure pas moins que ces équipements sont aujourd'hui confrontés à de réels problèmes. Leur niveau d'équipements reste à désirer. Face à la forte croissance démographique de la ville et à leur forte polarisation, les équipements structurants voient leur capacité d'accueil limitée.

L'approvisionnement de la ville en divers produits agricoles est principalement assuré par les villages de l'hinterland. Les principales productions de l'hinterland sont constituées par le vivier marchand, et produits de vergers. Ainsi, l'avenir de la commune dépendra pendant longtemps des activités agricoles et de pêche. La plupart des chefs de ménage, à côté de sa fonction, est également occupé par les activités agricoles (culture sous pluie, plantations anacarde et vergers divers).

Sa position excentrée de chef-lieu de département et la mauvaise qualité des voies de communication (la RN6), rend l'accès difficile à la ville par rapport aux villages environnants et le reste du département. La forte dégradation de la voirie urbaine en est une autre pour les habitants de la ville en termes d'accès aux différents SSB.

La levée de ces contraintes permettra de renforcer d'avantage la place importante et le rôle de la petite ville de Goudomp au niveau de cette partie de l'Axe Sud. Ceci passera nécessairement par la prise en charge et la réalisation de quelques axes prioritaires au niveau de la ville et à l'échelle de son aire de polarisation:

La mise sur pied d'un programme de régénération des sols et la construction de digue anti sel vont propulser le développement des activités agricoles intra urbaines. La pauvreté des sols et l'avancée de la langue salée ont rendu peu productive la riziculture et les activités agricoles péri urbaines. Alors qu'avec la conjoncture socioéconomique, le retour à l'agriculture semble être une solution.

La relance des activités agricoles entraînera la création de petites et moyennes industries orientées vers la transformation de produits locaux des récoltes. Car la zone de Goudomp regorge de vergers et de plantations de produits agricoles variés. La création d'une unité de fabrique de glaçons au quai de pêche trouve toute son importance dans la conservation des produits halieutiques.

L'amélioration du niveau d'équipement en qualité et en nombre des SSB accroîtra l'animation du « territoire » en termes de flux caractéristiques.

Les échanges entre la ville et son hinterland vont se renforcer avec l'amélioration des pistes de production, mais également de la voirie urbaine et les espaces de commerce (marché permanent, louma, gare routière, quai de pêche).

Ainsi, la reprise de l'économie urbaine permettra à la ville d'accroître et de mieux entretenir son patrimoine communal encore limité.

Ce pendant, quel avenir réservé à la petite ville de Goudomp sans le retour définitif de la paix au niveau de la zone?

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES -----	I
AVANT-PROPOS -----	II
INTRODUCTION GENERALE-----	1
I – PROBLEMATIQUE-----	4
I-1- Analyse conceptuelle -----	4
I-2- Contexte et Justification de l’étude -----	8
I-3- Les Objectifs-----	14
I-3-1- Objectif général-----	14
I-3-2- Objectifs spécifiques-----	14
I-4- Les hypothèses -----	14
II- Méthodologie -----	15
II-1- La revue documentaire -----	15
II-2- La collecte des données -----	18
II-2-1- Les enquêtes de terrain-----	18
II-2-2- Les guides d’entretien-----	20
II-3- Le traitement des données et la rédaction du mémoire-----	21
PREMIERE PARTIE : LES CARACTERISTIQUES TERRITORIALES D’UNE PETITE VILLE.	
CHAPITRE I : CADRE GEOGRAPHIQUE ET L’ORGANISATION SPATIALE-----	22
I- Cadre géographique -----	23
A- La ville dans son Site -----	23
1- Caractéristiques du site et de son environnement-----	23
2- Les Contraintes du site -----	24
a- Les contraintes naturelles -----	24

b- Les contraintes créées -----	25
3- Les potentialités du site -----	25
B- La ville dans sa région -----	25
1- Position stratégique de la ville -----	25
2- La ville par rapport aux voies de communications -----	26
II- Organisation spatiale-----	27
A- Morphologie urbaine-----	27
1- Le périmètre communal -----	27
2- Découpage en quartiers -----	28
3-Structure urbaine-----	29
B- Croissance spatiale -----	29
1- Les phases principales de croissance spatiale -----	29
2- Occupation du sol et possibilités d'extensions de la ville -----	31
3- La question foncière dans la commune de Goudomp -----	32
CHAPITRE II: LES DONNEES HUMAINES -----	34
I- Dynamique démographique -----	34
1-Historique du peuplement de la ville de Goudomp-----	34
2- Evolution de la population -----	36
3- Dynamique migratoire-----	38
a- Immigrations-----	38
b- Migrations journalières-----	40
4- Origine géographique des habitants de la ville -----	41
5- Répartition spatiale de la population -----	42
II- Composition de la population-----	44
1- Composition ethnique -----	44

2- Composition religieuse -----	44
3- Composition par sexe-----	45
4- Composition par âge-----	46
5- Composition socioprofessionnelle -----	47

DEUXIEME PARTIE : NIVEAU D'EQUIPEMENT ET ACTIVITES URBAINES

CHAPITRE I: LA DIVERSITE DES EQUIPEMENTS -----	48
I- Equipements et services sociaux culturels -----	50
1- Equipements scolaires -----	50
a- Le préscolaire -----	50
b- L'élémentaire -----	50
c- Le moyen/secondaire -----	56
2- Equipements sanitaires -----	56
3- Equipements de culte -----	58
II- Equipements et services marchands-----	59
1- Equipements marchands -----	59
2- Services marchands -----	60
III- Equipements de services administratifs et techniques -----	61
1- Equipements de services administratifs -----	61
2- Equipements de services techniques-----	62
IV- Equipements socio-collectifs et sportifs -----	63
1- Equipements socio-collectifs -----	63
2- Equipements sportifs -----	64
V- Voirie et assainissement -----	64

1- Voirie urbaine -----	64
2- Assainissement -----	65
CHAPITRE II : ACTIVITES URBAINES ET NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS--- 67	
I- Les activités urbaines -----	67
1- L'agriculture -----	68
2- L'éducation et la formation-----	69
3- Le commerce urbain -----	69
4- L'artisanat de production -----	70
5- Santé et reproduction -----	70
II- Le niveau de vie des populations -----	70
1- Niveau d'instruction des chefs de ménage-----	70
2- Revenus des ménages -----	71
3- Principales dépenses des ménages -----	72
4- Niveau d'équipement des ménages -----	73
5- Mode d'éclairage des ménages -----	74
6- Approvisionnement en eaux potables des ménages -----	74
7- Combustibles utilisé pour faire la cuisine-----	75
8- Appréciation de l'accès aux services sociaux de base-----	76

**TROISIEME PARTIE : PROBLEMATIQUE DES RVC : ECHANGES ET VIE DE
RELATION**

CHAPITRE I : LE CADRE INSTITUTIONNEL -----	79
I- Diagnostic de l'institution municipale -----	80
1- Les conseillers -----	80

a- La composition politique du conseil -----	80
b- La composition par sexe -----	81
c- La composition par âge-----	81
d- Répartition spatiale des conseillers -----	82
2- Les commissions -----	84
3- Les services municipaux -----	84
4- Le personnel municipal -----	85
II- La gouvernance locale -----	85
1- Les ressources de la commune -----	85
2- La situation financière-----	86
3- La gestion des équipements-----	89
CHAPITRE II : ANIMATION DU TERRITOIRE-----	92
I- Echanges et vie de relation -----	92
1- Approvisionnement de la ville en vivriers marchands -----	92
2- Types de produits fournis -----	93
3- Existence de liens sociaux entre la ville et son hinterland -----	95
4- Nature de liens de parenté -----	95
5- Liens de mariage -----	97
II- Flux structurants -----	98
A- Flux scolaires -----	98
1- La polarisation-----	98
2- La fréquentation-----	99
3- L'évolution des taux de réussite-----	100

B- Flux sanitaires-----	102
1- Polarisation du district sanitaire de Goudomp-----	102
2- La fréquentation-----	104
3- L'évolution des taux de fréquentation-----	105
C- Les flux marchands-----	106
C-1- Le marché permanent d'une petite ville-----	107
1- Les vendeurs-----	107
a- Accès et localités de provenance des vendeurs-----	107
b- Produits commercialisés et lieux d'approvisionnement-----	108
2- Les acheteurs -----	111
a- Provenance des acheteurs et moyens de transport -----	111
b- Produits achetés et leur destination -----	113
c- Contraintes et suggestions -----	114
C-2- Le louma d'un centre intermédiaire -----	116
1- Les vendeurs-----	116
a- Provenance des vendeurs et accès au louma-----	116
b- Produits commercialisés et sources d'approvisionnement-----	118
2- Les acheteurs -----	121
a- Provenance des acheteurs et accès -----	121
b- Produits achetés et leurs destinations-----	122
c- Contraintes et suggestions -----	123
D- Les flux de service -----	126
CONCLUSION GENERALE -----	127

Annexes

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles :

1. **ALVERGNE (Ch.)**, 2008-« Le défi des territoires » Comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'ouest et du centre ? Paris, Karthala, 265 pages.
2. **AUGER (A)**, 1973-Kinkala, Etude d'un centre urbain second au Congo-Brazzaville, Paris, Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M. N°28.
3. **BAILLY (A)**, 2005-Les concepts de la géographie humaine, Paris, Armand Colin, 5^e édition, 333 pages.
4. **BONNARDEL (R)**, 1978-La vie de relation au Sénégal. La circulation des biens, Dakar, IFAN.
5. **BRUNEAU (J.C)**, 1979-La croissance urbaine dans les pays tropicaux : Ziguinchor en Casamance, une ville moyenne du Sénégal. Travaux et documents de géographie tropicale, CNRS, n°36, 163 pages.
6. **CLAVAL (P)**, 1996-Histoire de la géographie, Paris, PUF, 128 pages.
7. **CLAVAL (P)**, 1996-La nouvelle géographie, Paris, PUF, 128 pages.
8. **COLL (J.L) et GUIBERT (JJ)**, 2005-L'aménagement au défi de la décentralisation en Afrique de l'ouest, Paris, PUF, 305 pages.
9. **Développement rural dans le bassin du fleuve Gambie**. Etude élaborée par l'Agence des Nations Unies pour le Développement International (USAID) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG), Septembre 1985.
10. **DIONE (D)**, 1985-Région périphérique et région centrale au Sénégal : approche géographique des disparités régionales, UCAD, Anales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, pp 125-139.

- 11.**DIOP (A)** et **NIANG (A)**, 2007-Les Etats Nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'ouest, le cas du Sénégal, Paris, Karthala, 252 pages.
- 12.**DIOP (A)**, 2008-Développement local, gouvernance territoriale. Enjeux et perspectives, Paris, Karthala, 236 pages.
- 13.**DIOP (A)**, 2008-Enjeux urbains et développement territorial en Afrique contemporaine, Paris, Karthala, 176 pages.
- 14.**DIOP (M.C)** et **DIOUF (M)**, 1990-Sénégal : Enjeux et contraintes politiques de la gestion municipale, N°28, FLSH, Dakar, 35 pages.
- 15.**DUBRESSON (A)** et **RAISON (J.P)**, 1998-L'Afrique sub saharienne. Une géographie du changement, Paris, Armand Colin, 246 pages.
- 16.**GAUDIN (J.P)**, 1997-Les nouvelles politiques urbaines, Paris, PUF, 127 pages.
- 17.**GEORGES (P)**, 1970-Dictionnaire de la géographie, Paris, PUF, 510 pages.
- 18.**GEORGES (P)**, 1983-Géographie de la population, Paris, PUF, 127 pages.
- 19.**IGUE (J.O)**, 1995-Les territoires et l'Etat en Afrique : les dimensions spatiales du développement, Paris, Karthala, 277 pages.
- 20.**LACOSTE (Y)**, 1989-Les pays sous-développés, Paris, PUF, 127 pages.
- 21.**LACOURT (C)**, **DELAMARRE (A)** et **THOIN (M)**, 2003- 40 ans d'aménagement du territoire, Paris, Datar, 153 pages.
- 22.**MADIOT (Y)** et **Le MESTRE (R)**, 2001-Aménagement du territoire, Paris, 4^e édition, Armand Colin, 195 pages.
- 23.**MAZET (P)**, 2000-Aménagement du territoire, Paris, Armand Colin, 181 pages.
- 24.**MBOW (L.S)**, 1985-Une lecture des villes sénégalaises, UCAD, Anales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, pp 265-288.

25. **MICHELE (O)**, Les nouvelles collectivités territoriales. In Etat et acteurs émergents en Afrique, 311 pages.
26. **MONOD (J) et CASTELBAJAC (Ph)**, 1993-Aménagement du territoire, Paris, PUF, 128 pages.
27. **PELISSIER (P)**, 1966-Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance, Paris, Imprimerie Fabrègue, 939 pages.
28. **SCHOLLER (H)**, 1990, « Conditions générales requises pour la décentralisation et l'administration communale autonome, compte tenu de la situation en Afrique » In Revue Juridique Politique et économique du Maroc, N°24, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat, pp 185-200.
29. **STOKER (G)**, « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », In Revue Internationale des Sciences Sociales N°155, UNESCO/ères, Paris, 1998.
30. **VENNETIER (P)**, 1991-Les villes d'Afrique tropicale, Paris, Masson, 2^e édition, 244 pages.

Thèses et Mémoires :

31. **BA (MM)**, 2004-La ville de Kolda, Mémoire de maîtrise de Sociologie, UCAD, FLSH, 100 pages.
32. **DEMBA (J)**, 2006-Gestion déléguée de l'eau au Sénégal : outil de recomposition urbaine ou facteur de fragmentation spatiale dans la ville de Ziguinchor, Mémoire de maîtrise de géographie, Dakar, UCAD, FLSH, 90 pages.
33. **DIA (A)**, 2003-Le rôle des petites villes dans les perspectives stratégiques d'aménagement régional : l'exemple de Ourossogui, Mémoire de maîtrise de Géographie, UCAD, FLSH, 152 pages.
34. **DIALLO (M.M)**, 2006-Le rôle des espaces transfrontaliers dans le processus d'intégration sous régionale : l'exemple de Médina Sabakh

(Sénégal)-Uper Badibou (Gambie), Mémoire de maîtrise de Géographie, UCAD, FLSH, 134 pages.

35. **DIALLO (Y)**, 2007-Décentralisation et Gouvernance urbaine : jeux des acteurs dans la gestion des équipements marchands à Rufisque, Mémoire de DEA de Géographie, UCAD, FLSH, 70 pages.
36. **DIAOUNE (A)**, 1998-De nouvelles communes en zone urbaine : enjeux et perspectives à travers l'exemple de Pout, Mémoire de DEA de Géographie, UCAD, FLSH, 80 pages.
37. **Dictionnaire multilingue de l'aménagement du territoire et du développement local.**
38. **DIEDHIOU (S)**, 1987-La pêche à Goudomp, Mémoire de maîtrise de Géographie, Dakar, FLSH, UCAD, 93 pages.
39. **DIOP (A)**, 2008-Villes et aménagement du territoire au Sénégal, Thèse de doctorat de 3^e cycle de Géographie, UCAD, FLSH, 404 pages.
40. **KANDE (S)**, 2004-La filière crevette dans la commune de Goudomp, Mémoire de maîtrise de Géographie, Dakar, UCAD, FLSH, 142 pages.
41. **KANE (M.L)**, 1989-Les petites villes du sahel du Sénégal, Thèse de doctorat de 3^e cycle de Géographie, Paris, Institut de Géographie Alpine (IGA), Université Joseph Fourier de Grenoble1, 359 pages.
42. **KONTE (S)**, 2003-Kidira, influence d'une petite ville frontalière sur son environnement rural, Mémoire de maîtrise de Géographie, UCAD, FLSH, 105 pages.
43. **KOUYATE (M)**, 2003-La monographie de la ville de Sédiou, Mémoire de maîtrise de Sociologie, UCAD, FLSH, 86 pages.
44. **SALL (I)**, 2008-Le rôle des villes dans le dynamisme des espaces transfrontaliers : le cas de Rosso Sénégal, Mémoire de maîtrise de Géographie, UCAD, FLSH, 125 pages.
45. **SANKA (J.L)**, 2006-Aménagement du territoire et intégration sous régionale : villes et espaces transfrontaliers dans le processus

d'intégration sous régionale. Etude de cas de Sao Domingos (Guinée Bissau) et Ziguinchor (Sénégal), Mémoire de maîtrise de Géographie, Dakar, UCAD, FLSH.

Documents administratifs :

- 46.**A.N.S.D**, Novembre 2009-Situation économique et sociale du Sénégal, Dakar, Avitech, 265 pages.
- 47.**Audit urbain organisationnel et financier de la commune de Goudomp**. Rapport final 2001.
- 48.**Inspection régionale de Kolda**, Direction des eaux, forêts, chasse et de la protection des sols- Elaboration d'une stratégie nationale de gestion des aires protégées, Etat des lieux, Juin 2010.
- 49.**Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Coopération Décentralisée, Direction de l'Aménagement du Territoire**- Programme de promotion des villes secondaires stratégiques, Mars 2008, 28 pages.
- 50.**Plan d'Investissement Communal de Goudomp** (PIC), 2009/2013, version de travail présentée au conseil de Goudomp le 27 Juillet 2009.
- 51.**Rapport à monsieur le Préfet du département sur la situation administrative et financière de la commune de Goudomp à la date du 30 Septembre 2009**, Goudomp, le 13/10/2009, N° 0060, 12 pages.

Guide d'entretien destiné aux responsables du centre de santé

1. Nom :
2. Fonction :
3. Faites nous l'historique de l'établissement sanitaire, du statut de poste de santé à celui de centre-district, (date de création, date de mise en service, le nom du premier infirmier chef de poste, le premier M.C.D (Médecin Chef de District....)
4. Pourquoi a-t-il été crée ?
5. Quel est la taille du personnel ?
6. Quelle est la composition du personnel ? (nombre de médecins, d'infirmiers, de sage-femme, de chirurgiens, d'ophtalmologues, d'odontologues, de pharmaciens, d'assistants sociaux, de laborantins, d'agents communautaires....)
7. Quel est le niveau d'équipement du centre de santé ? (nombre de bâtiments, de salles, de lits d'hospitalisation, de blocs, d'ambulances....)
8. Recevez-vous des malades qui vous viennent de l'autre côté de la frontière Bissau-guinéenne ?
9. Quelles sont les maladies les plus récurrentes auxquelles vous faites face ?
10. Quel est le taux de fréquentation du centre de santé selon les périodes de l'année (saison sèche, saison pluvieuse)?
11. Êtes-vous en partenariat avec d'autres structures sanitaires ou ONG?
12. Si oui, quelles sont ces structures ou ONG? Et quels sont vos domaines de coopération ou de partenariat?
13. Si non, pourquoi ?
14. Quelle est la provenance de vos ressources financières ?
15. Quelles sont vos contraintes ?
16. Que préconisez-vous ?

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX CHEFS D'ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Quartier : Nom établissement :

Nom du responsable :

1. Date de création et de mise en service de l'établissement
2. Qui fut le premier chef de l'établissement ?
3. L'effectif du personnel enseignant :
4. Le nombre de salles de classes :
5. Existent-ils des abris provisoires ?
6. Si oui, de combien de salles de classes ?
7. Le nombre de classes par niveau :
8. L'effectif par classe/effectif de la classe par genre
9. Localités de provenance des différents élèves
10. Les taux de réussite et d'échec (examens) des trois (03) dernières années
11. Quel est votre mode de fonctionnement administratif et pédagogique ?
12. Quelle est la provenance des ressources financières de l'établissement ?
13. Quelles sont les contraintes de votre établissement ?
14. Quelles sont vos recommandations ?

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ELUS LOCAUX

1. Nom :
2. Fonction :
3. Historique de l'institution municipale
4. La composition du conseil (nombre de conseillers, composition par sexe, par âge, appartenance politique, quartier d'habitation...)
5. Les différentes commissions du conseil municipal et leur mode de fonctionnement
6. Les réalisations de la commune
7. Les différents services et équipements sociaux économiques de base
8. La gestion de ces équipements
9. Les autres acteurs sont-ils impliqués ? Oui/Non
10. Si oui, de quelle manière ?
11. L'évolution du processus d'occupation du sol et ses conséquences
12. La dynamique organisationnelle de la commune et typologie des organisations
13. Intercommunalité, partenariat ou coopération avec d'autres collectivités locales ?
14. Listing des partenaires et ONG intervenant au niveau de la commune
15. Quelle appréciation faites-vous de la situation actuelle de la petite ville de Goudomp ?

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESSOURCES

I. Identification :

Quartier :

Age :

Prénom :

Nom :

II. Profil historique

- ✓ Date de fondation du village
- ✓ Ethnie fondatrice/ Premiers occupants
- ✓ Activités des premiers occupants
- ✓ Le site originel/ Localisation/ Fonçage du premier puits/ Localisation
- ✓ Le choix du site
- ✓ Le premier chef du village/ Ses différents successeurs
- ✓ L'origine du nom Goudomp
- ✓ Processus d'installation des différents groupes ethniques
- ✓ Y'avait-il des points d'eau/ Localisation et nom ?
- ✓ Le régime pluviométrique (faible/ important)
- ✓ Année de construction de la première école de Goudomp
- ✓ Année de création du CEM/ Le nom du premier principal
- ✓ Année de construction du château d'eau
- ✓ Année de construction du poste de santé/ du marché
- ✓ Année d'implantation du bureau de poste
- ✓ Evolution de la situation politique et administrative de la commune

III. occupation du sol et relations sociales

- ✓ Les premiers quartiers du village/ Leur nom/ Les ethnies présentes
- ✓ Les formes d'organisation spatiale (traditionnelles, modernes...)
- ✓ L'évolution du processus d'occupation de l'espace et ses conséquences
- ✓ Les relations sociales entre quartiers, ethnies, groupes socioprofessionnels, etc.
- ✓ A votre avis, y'a-t-il des problèmes au niveau de la commune pouvant être des sources de tension entre les différentes composantes de la population ?
- ✓ Si oui, quels sont ces problèmes ?
- ✓ Existe-t-il des instances de gestion et de régulation des conflits dans la commune ?
- ✓ Si oui, quelles sont ces instances ?
- ✓ Les types d'échanges et de relations entre Goudomp et les villages environnants
- ✓ L'évolution de ces échanges et relations
- ✓ Quelle appréciation faite vous de la situation actuelle de la petite ville de Goudomp ?

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE PREFET DE GOUDOMP

1. Nom :
2. Fonction :
3. Historique du service (année d'érection, de mise en service, premier chef en poste....)
4. Quel est le niveau d'équipement du service ?
5. Quelle est la taille et la composition du personnel ?
6. Quelles sont les compétences et les domaines d'intervention du service ?
7. Quels sont les autres services techniques de l'Etat implantés dans la commune ?
8. Quel est le niveau de fonctionnalité de ces services (Normal, Moyen, Insuffisant)
9. Quel est l'état des rapports ou relations entre les responsables locaux (Municipaux) et les services déconcentrés techniques et administratifs de l'Etat ?
10. Quel est l'état des relations entre Goudomp et les villages environnants ?
11. Notez-vous des problèmes pouvant être des sources de tension entre Goudomp et les villages environnants ?
12. Existe-t-il, en termes d'intercommunalité, des partenariats ou coopérations entre la commune de Goudomp et d'autres collectivités locales ?
13. Si oui, quelles sont ces collectivités locales ?
14. Et quels sont leurs domaines de partenariat ou de coopération ?
15. Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés dans l'exercice de votre fonction ?
16. Quelles sont vos suggestions ou recommandations ?
17. Avez-vous un message à livrer aux populations de votre circonscription administrative ?

GUIDE FOCUS-GROUP

1. Faites nous une brève historique du village ?
2. Quelles sont vos raisons de déplacement sur Goudomp ?
3. Quels sont les moyens de déplacement utilisés ?
4. Comment trouvez-vous l'accès à la ville de Goudomp ?
5. Notez-vous des migrations journalières en direction de Goudomp ?
6. Quels sont les liens de parenté et les relations sociales que vous tissez avec les populations de Goudomp ?
7. Existent-ils des liens de mariage entre ces deux localités ?
8. Si oui, quelles sont les raisons de ces liens conjugaux ?
9. Quelle appréciation faites-vous de l'état actuel des relations avec la ville de Goudomp ?
10. Quelles sont vos suggestions ?

FOCUS-GROUP

Liste de présence

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>
1. MANE	Nfamara	Chef du village
2. MANE	Ansoumana	Conseiller rural
3. MANE	Moussa	Coopérateur bananeraie
4. DABO	Vieux	Conseiller rural, Entraîneur équipe du village
5. FATY	Malang	Notable
6. MANE	Abdoulaye	SG GIE «Kouté Diomboulou»
7. DABO	Salif	Marabout
8. SADIO	Kaoussou	Coopérateur bananeraie
9. DIATTA	Koundiang	Cultivateur
10. KIDJERA	Malang	Maitre coranique (Oustaze)
11. SADIO	Bacary	Cultivateur
12. DIATTA	Ousmane	Président APE
13. MANE	Sana	Guérisseur traditionnel
14. NIABALY	Mame Fatou	Matrone
15. SY	Aïssatou Kilo	Monitrice alphabétisation
16. KAMBAYE	El Hadji	Imam
17. FATY	Sana	Maçon
18. MANE	Kounsa	Ménagère
19. DIATTA	Mariama	Ménagère

L'enquêteur

Moustapha DIOCOU

FOCUS-GROUP

Liste de présence

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>
1. DJIGHALY	Insa	Frère du chef du village
2. KOMBE	Ansoumana	Dirigeant ASC du village
3. MANE	Famara	Responsable digue anti-sel
4. BIAYE	Insa	Président de la jeunesse
5. BIAYE	Sali	Organisatrice Dahira Serigne Fallou
6. KEITA	Aïssatou	Organisatrice Dahira Serigne Fallou
7. DJIGHALY	Yancouba	SG adjoint Association des jeunes
8. MARRONE	Sadja	SG Association des jeunes
9. DJIGHALY	Souleymane	Comité d'organisation Association des Jeunes du village
10. DANFA	Mariama	Membre du Dahira Serigne Fallou
11. MANE	Aïssatou	Membre du Dahira Serigne Fallou
12. KONDJIRA	Khady	Trésorier Général Dahira Serigne Fallou
13. SONKO	Lansana	Secrétaire état civil CR- KAOUR
14. SADIO	Kaousse	Le «Nayme» de l'Imam

L'enquêteur

Moustapha DIOCOU

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Causes immigrations.

Graphique 2 : Migrations journalières au niveau de la ville.

Graphique 3 : Composition ethnique de la population.

Graphique 4 : Composition religieuse de la population.

Graphique 5 : Composition par sexe de la population.

Graphique 6 : Composition par âge des chefs de ménage.

Graphique 7 : Principales activités de la ville.

Graphique 8 : Revenus mensuels des ménages.

Graphique 9 : Principales dépenses des ménages.

Graphique 10 : Mode d'éclairage des ménages.

Graphique 11 : Approvisionnement des ménages en eaux potables.

Graphique 12 : Combustibles de cuisine.

Graphique 13 : Composition par sexe du conseil municipal.

Graphique 14 : Composition par âge du conseil municipal.

Graphique 15 : Participation de la population à la gestion des équipements.

Graphique 16 : Approvisionnement de la ville en vivriers marchands.

Graphique 17 : Présence des parents au niveau des villages environnants.

Graphique 18 : Elèves proposés en second selon le CEM d'origine.

Graphique 19 : Evolution du taux de réussite du lycée.

Graphique 20 : Evolution du taux de fréquentation du centre de santé.

Graphique 21 : Appréciation faite de l'accès au marché.

Graphique 22 : Choix des lieux d'approvisionnement.

Graphique 23 : Localités de provenance des acheteurs du marché central.

Graphique 24 : Moyens de transport utilisés pour se rendre au marché.

Graphique 25: Critères de choix des lieux d'approvisionnement.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Echantillon enquêtes ménages.

Tableau 2 : Echantillon enquêtes Louma et Marché Central.

Tableau 3 : Lotissements réalisés dans la commune.

Tableau 4 : Les estimations de la population urbaine 2010/2015.

Tableau 5 : Origine géographique des habitants de la ville.

Tableau 6 : Composition de la population par sexe.

Tableau 7 : composition socioprofessionnelle des chefs de ménage.

Tableau 8 : Effectifs par section de l'école maternelle.

Tableau 9 : Effectifs par genre et par classe-Ecole Goudomp I.

Tableau 10 : Effectifs par genre et par classe-Ecole Goudomp II.

Tableau 11 : Effectifs par genre et par classe-Ecole Goudomp III.

Tableau 12 : Effectifs par genre et par classe-Ecole Goudomp IV.

Tableau 13 : Niveau d'instruction des chefs de ménage.

Tableau 14 : Eléments de confort dont disposent les ménages.

Tableau 15 : Appréciation faite de l'accès aux services sociaux de base.

Tableau 16 : Appartenance politique des conseillers.

Tableau 17 : Recettes et dépenses de la commune pour les années 2006-2007-2008.

Tableau 18 : Situation de recouvrement du 31 Janvier au 30 Juillet 2009.

Tableau 19 : Situation financière de la commune au courant des années 2006-2007-2008.

Tableau 20 : Cause de l'exclusion sociale dans la gestion des équipements.

Tableau 21 : Types de produits fournis au niveau de la ville.

Tableau 22 : Tableau croisé entre localités et liens de parenté.

Tableau 23 : Localités et raisons des liens de mariage.

Tableau 24 : Localités de provenance des malades rencontrés au centre de santé.

Tableau 25 : Localités de provenance des vendeurs du marché central.

Tableau 26 : Tableau croisé entre ethnies et produits commercialisés.

Tableau 27 : Tableau croisé entre produits vendus et lieux d'approvisionnement.

Tableau 28 : Tableau croisé entre produits achetés et leurs destinations.

Tableau 29 : Contraintes exprimées par les acheteurs du marché.

Tableau 30 : Suggestions formulées par les acheteurs du marché.

Tableau 31 : Accessibilité et localités de provenance des vendeurs du louma.

Tableau 32 : Tableau croisé entre produits vendus et lieux d'approvisionnement.

Tableau 33 : Localités d'origine et fréquence au louma.

Tableau 34 : Tableau croisé entre produits achetés et leurs destinations.

Tableau 35 : Principales contraintes exprimées par les acheteurs du louma.

Tableau 36 : Suggestions formulées par les acheteurs du louma.

LISTE DES ENCADRES

Encadré N°1 : Extrait de l'entretien avec le Directeur de l'Ecole Goudomp III.

Encadré N°2 : Extrait de l'enquête ménage, fiche n°52.

Encadré N°3 : Extrait de l'entretien avec le Président de l'APE-Ecole Goudomp I.

Encadré N°4 : Extrait de l'enquête ménage fiche n°26.

Encadré N°5 : Extrait du focus group organisé à Baconding.

Encadré N°6 : Extrait du focus group organisé à Kaour.

Encadré N°7 : Extrait de l'entretien avec le Censeur du Lycée de Goudomp.

Encadré N°8 : Extrait du focus group organisé à Kaour.

LISTE DES IMAGES

Image 1 : Premier puits du village.

Image 2 : Centre de santé de Goudomp.

Image 3 : Ambulance du district sanitaire de Goudomp.

Image 4 : Louma de la ville.

Image 5 : Préfecture de la ville.

Image 6 : Centre de pêche et nouveau bâtiment abritant le service de pêche.

Image 7 : Centre socio-collectif de la ville.

Image 8 : Hôte de Ville.

Image 9 : Divers produits vendus au niveau du louma.

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Situation de la ville de Goudomp.

Carte 2 : Découpage en quartiers.

Carte 3 : Répartition spatiale de la population.

Carte 4 : Les équipements de la ville.

Carte 5 : Répartition spatiale des conseillers.

Carte 6 : Polarisation du Lycée de Goudomp.

Carte 7 : Polarisation du district sanitaire de Goudomp.

Carte 8 : Polarisation du louma de Goudomp.